

DJAFER SEÏDAMET

Président et délégué du Parlement Tatar de Crimée

LA CRIMÉE

Passé — Présent
Revendications des Tatars de Crimée

Avant-Propos de M. le Professeur G.-D. HERRON

Préface de M. le Professeur E. PITTARD

Avec deux illustrations hors-texte
et une carte de la Crimée



LAUSANNE
IMPRIMERIE G. VANEY-BURNIER
1921

LA CRIMÉE

DJAFER SEÏDAMET

Président et délégué du Parlement Tatar de Crimée

LA CRIMÉE

Passé — Présent
Revendications des Tatars de Crimée

Avant-Propos de M. le Professeur G.-D. HERRON

Préface de M. le Professeur E. PITTARD

Avec deux illustrations hors-texte
et une carte de la Crimée

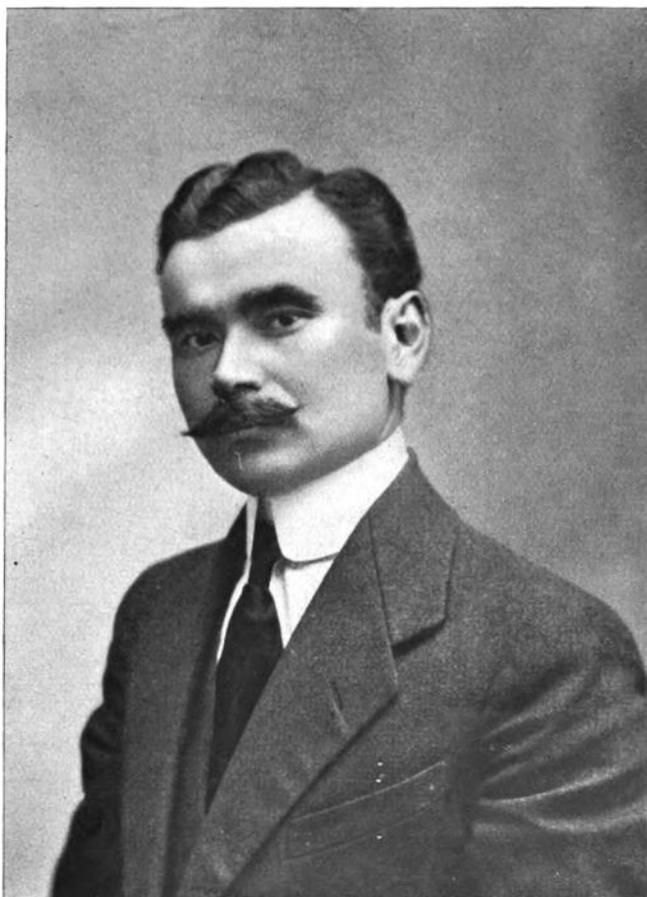


LAUSANNE
IMPRIMERIE G. VANEY-BURNIER
1921

**Pas d'harmonie sans ordre
Pas d'ordre sans paix
Pas de paix sans liberté
Pas de liberté sans justice.**

LÉON BOURGEOIS
(Société des Nations)

*A la mémoire de
Echélebidjan Echélebief
ainsi qu'à tous ceux qui ont péri ou souffert
pour la Crimée, je dédie ces pages*



TCHELEBIDJAN TCHÉLÉBIEF (1885-1918)

**Ecrivain tatar et chef du premier gouvernement de la Crimée restaurée
tombe victime du devoir sous les coups
des Bolchéviks ennemis de sa patrie, le 21 février 1918**

TABLE DES MATIÈRES
BIBLIOGRAPHIE — AVANT-PROPOS
PRÉFACE

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Bibliographie sommaire du sujet</i>	XIII
<i>Avant-propos</i>	XVII
<i>Préface</i>	XXI

CHAPITRE PREMIER

Considérations préliminaires 1

1° **Aspect physique** : Généralités. — Dénominations. — Les deux régions de la Crimée (la steppe et la montagne). — La rivière criméenne. — 2° **Sol** : Qualité du sol. — Production. — 3° **Sous-sol**. — 4° **Habitants** : Les Tatars. — L'étymologie tatar. — L'ethnographie turco-tatar. — Le type tatar. — Qualités des Tatars de Crimée. — Eloge des Tatars de Crimée par les étrangers. — Témoignages de Markoff, de Boudrier.

CHAPITRE II

La Crimée jusqu'à la domination russe, en particulier depuis l'établissement des Tatars 13

Richesse des annales historiques de la Crimée. — Antiquité grecque. — Antiquité romaine. — Invasions. — Byzance. — Premier moyen-âge. — Les Khozars, Pétchénégues, les Koumans ou les précurseurs de race turco-tatare. — Empire du Kiptchak. — La Crimée et Kiptchak. — Le Khanat de Crimée et la dynastie des Gherai. — L'armée tatare de Crimée à l'époque du Khanat. — Sa qualité morale et ses commandements. — L'armée en campagne. — Tolérance dans l'armée tatare. — Ravitaillement de l'armée. — Les victoires de l'armée. — Les plus célèbres Khans au point de vue militaire. — Les Khans qui se sont distingués dans l'administration du pays. — Pouvoir judiciaire du Khanat. — Agriculture. — Animaux domestiques. — Commerce. — Industrie. — Architecture de l'époque. — Style criméen. — Les édifices célèbres. — Palais des Khans à Bakitchi-Seraï. — Belles-lettres et l'Instruction publique. — La moralité des Tatars à l'époque du Khanat. — Les Tatars et leurs voisins : Génois et Vénitiens. — Suzeraineté turque. — Quasi-indépendance tatare. — Politique extérieure des Khans. — Premières ambitions moscovites. — Traité du Kutchuk-Kaïnardji. -- L'annexion russe (en 1783). — Lumière sur l'envahissement de la Crimée.

CHAPITRE III

La Crimée sous la domination russe 39

Manifeste du 8 avril 1783 et ses promesses aux Tatars. — L'Etat russe contre la religion et les temples des Tatars. — Dévastation des Mosquées, fontaines publiques, cimetières, palais dans les différentes villes de la Crimée. — L'hostilité contre le clergé. — L'administration russe s'empare des « Vakoufs ». — L'administration russe contre l'instruction du peuple tatar. — L'émigration tatare. — Les causes morales, sociales et économiques. — Témoignage de Pallas, de Molinari, de Markoff. — Le duc de Richelieu. — Les établissements tatars hors de Crimée. — L'administration russe favorable à l'émigration. — Malgré tout, la Crimée reste tatar. — Grande Encyclopédie russe sur la statistique de Crimée. — Constatation de la Grande Encyclopédie française. — Ambitions ukrainiennes déplacées. — Situation économique et sociale des Tatars. — Le ressaisissement tatar. — Les « Coopératives ». — La solidarité tatare. — Les « Mutuelles contractuelles ». — Littérature tatare. — Le Chevtchenko tatar : Gasprinski. — Le « Tongouch » et le « Terdjeman ». — L'œuvre éducatrice et pédagogique de Gasprinski. — L'œuvre révolutionnaire de Seidamet. — Tchélébidjan Tchélébief, Mehmet Niazi, Tchobanzadé. — Caractère de la littérature turco tatare de Crimée.

CHAPITRE IV

La Crimée et la désagrégation russe 66

1° **De la révolution de mars 1917 à la chute de Kérénsky.** — La révolution de 1917. — L'organisation particulière des Tatars. — Le Comité Central Exécutif des Tatars (5 mai 1917). — Tchélébief élu Grand mufti et Seïdamet président de la Commission des « Vakoufs ». — Le Comité Central exécutif (C. C. E.). — Les organisations féminines et leur activité. — Situation par rapport aux gauches, aux cadets et aux droites. Nouveaux journaux tatars. — Influence prépondérante des Tatars. — Kérénsky reconnaît la situation particulière des Tatars. — Et se rallie à l'idée d'un contingent tatar. — Résistance des tchinovniks.

2° **De la chute de Kérénsky à la Constituante tatar.** — L'organisation tatar sauve la situation en Crimée après la chute de Kérénsky. — L'Ukraine en naissant proclame l'appartenance de la Crimée aux Criméens. — Les Tatars en admettent le principe. — Vains efforts en vue de son application.

3° **La Constituante tatar (Kouroultai).** — Les Tatars organisent leur nationalité. — L'inauguration du « Kouroultai » (24 Nov. 1917). — Importance de l'événement. — Adoption de la Constituante tatar (26 déc. 1917). — Son libéralisme. — Entrée en fonctions du directoire tatar. — Défense nationale.

4° **La lutte contre les Bolchéviks.** — Les bolchéviks font expier à la Crimée sa fidélité à la parole donnée à l'Ukraine. — Assassinat de Tchélébief.

5° **L'occupation allemande et rapports avec l'Ukraine et l'Allemagne.** — L'occupation allemande favorable à l'Ukraine encourage les vues de celle-ci sur la Crimée. — Arrière-pensées des Allemands sur la Crimée.

6° **Le Gouvernement de Salomon Crim.** — Un gouvernement ne représentant que ceux qui y figurent. — Le programme criméen des Tatars. — Le gouvernement de Salomon Crim est l'objet de la réprobation générale.

7° **La politique nationalitaire du gouvernement de Salomon Crim.** — La loi électorale antitatar de Salomon Crim. — Par amour pour la Crimée les Tatars demeurent calmes. — Une inconséquence. — Les Denikiniens jettent le masque. — Protestations tatars. — Les Tatars restent calmes également par respect pour l'œuvre de pacification des Alliés.

8° **Le « règne » de Denikine.** — Colonel Totichtchif — Protestations des Tatars auprès des Hauts commissaires à Constantinople. — Les Tatars refusent de collaborer avec Denikine.

9° **Wrangel et les Tatars.** — Congrès tatar. — La chute de Wrangel. — Les atrocités commises envers les Tatars. — Passivités des Russes et neutralité des Tatars envers le régime de Wrangel.

10° **L'occupation bolchevik.** — Les atrocités des Bolcheviks et les Tatars. Les révoltes des Tatars.

CHAPITRE V

Les revendications des Tatars de Crimée. 97

Ce que l'administration russe a donné à la Crimée. — Les revendications des Tatars de Crimée. — Leurs droits historiques et ethnographiques. — L'indépendance de la Crimée et les nations voisines. — La Crimée et l'Ukraine. — L'indépendance de la Crimée utile à l'ordre et à la tranquillité. — La question de la Russie et les peuples opprimés. — Comment doit-on résoudre la question des nationalités opprimées? — Les objections et les réponses. — La fédération de la Russie. — La politique internationale et la question des nationalités opprimées. — Conclusion.

Les Annexes 107

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DU SUJET

- LOSTALOT BACHOUÉ : *Le Monde — Histoire de tous les peuples.* — T. 6^{me} Paris 1859.
- STANISLAVE DE BOHOURZ : *Histoire du Royaume de la Chersonèse Taurique.* Petersbourg 1824. — 2^{me} éd.
- ALEX. BONNEAU : *La Crimée* (Revue contemporaine, nov. 1854). Paris.
- BOSSOLI : *Scenery of the Crimea.* — 2 vol. London 1876.
- R. BOUDRIER : *Histoire de la Crimée.* — 1854. Paris, «Collection Panthéon populaire».
- ALEX. BOUTROUE : *En Crimée.* — 1897. Paris.
- MARTIN BRONIEWSKI : *Descriptio-Tartaroe,* 1595.
- BRUNN : *La péninsule de Crimée au milieu du XVIII^{me} siècle* (en russe).
- CANALE : *Della Crimea et dei suoi dominatori, delle sue origun fino al trottato di Parigi-Genova.* 1856. 3 vol.
- L. CAHUN : *Turcs et Mongols, des origines à 1405.* — Paris 1896.
- G. CANTU : *Storia Degli Italiani.* — Torino 1854. 4 vol.
- G. DE CASTELNAU : *Voyage en Crimée dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce.* — 1820. Paris.
- J. H. CASTERA : *Vie de Catherine II.* — 1797. Paris.
- E. DANIEL CLARKE : *Voyage en Russie, en Tartarie et en Turquie.* — 1812. Paris. 3 vol.
- N. P. COMNÈNE : *La Dobrogea.* — 1918. Paris.
- CHWOLSON : *Achtgehn nebraische grabschriften um der Krim.* — 1913. Budapest
- CRAVEN (MYLADY) : *Voyage en Crimée et à Constantinople en 1783.* — Londres. 1789
- DEGUIGNES : *Histoire des Huns et des Tatars.* — 5 vol. 1756. Paris.
- A. DEMIDOFF : *Voyage dans la Russie méridionale.* — 1842. Petersbourg.
- J. DURAND : *Mémoires historiques sur les pays situés entre la Mer Noire et la Mer Caspienne.*
- DONNER : *Sur l'origine de l'alphabet turc du nord de l'Asie.* — Helsingfors. 1896
- DOMBROWSKI : *Description de Bagtchi-Seraï.* — 1884. Odessa.
- D. DE MONTPEREUX : 1. *Voyage en Crimée et au Caucase.* — 6 vol. 1839. Paris.
- D. DE MONTPEREUX : 2. *Bulletins de la Société géologique de France.* — vol. XIII. p. 371.
- C. FAMIN : *Crimée.* «L'Univers pittoresque». — T. II. 1857. Paris.
- JORMALEONI : *Histoire des colonies et du Commerce de la Mer Noire.* — 2 vol. (Traduit de l'italien).
- CHEVALIER DE GAMBA : *Voyage dans la Russie et particulièrement dans les provinces situées au delà du Caucase.* — 2 vol. 1826. Paris.
- GEORG GOTTLIEB : *Description de toutes les nations de l'Empire de Russie.* — 3 vol.
- J. E. DE COERTZ : *Mémoires historiques et politiques.* — 1828. Stuttgart.
- GOUROFF : *La Civilisation des Tartares-Nogaïs dans le Midi de la Russie européenne.* — 1840. Paris.
- P. HAMMER : 1. *Geschichte der Chane der Krim unter Osmanicher Herrschaft.* 1856. Vien.

- P. HAMMER: 2. *Geschichte der Goldenen Horde.* — 1850.
- A. G. HASSAN (Criméen): *Umdetul-Ehbar.* — Notice sur les Khans de Crimée. 1788. Constantinople.
- HAXTHAUSEN: *Etude sur l'état intérieur, la vie du peuple de la Russie.* — 3 vol. 1847-52. Hanovre.
- M^{me} A. H. DE HELL: *Voyage dans la Russie méridionale.* — (v. sur les femmes tatares). 1868. Paris.
- HEIKEL: *Mémoires de la Société finno-Origurienne.* — Helsingfors. 1894.
- G. D. HERRON: *Wodrow Wilson et la Paix mondiale.* — 1919. Genève.
- HOLDERNESSE: *Notes relating tho the Manners and costumes of the Krim Tatars.* 1821. London.
- K. KĘZKONSKIEGO: *Podroz do Krymn. Voyage en Crimée.* — Ouvrage en polonais.
- N. M. KARAMSIN: *Histoire de la Russie.* — (Traducteurs: Saint-Thoma et Jauffret). 8 vol. 1820. Paris.
- KARTAKAI: *Histoire des Tatars de la Crimée. Vistnik-jevropi.* — 1866-1867.
- KAZIMIRSKY: *Précis de l'histoire des Khans de Crimée.* — (Traduit du turc). 1883. Paris.
- N. E. KLEMANNS: *Reise von Wien und Nogen Tartaren.* — 1783. Prag.
- P. DE KĚPPEN: 1. *Krimski-Sbornik.* — (Recueil criméen). 1836. Petersbourg.
- P. DE KĚPPEN: 2 *Taurica* (en allemand). 1840.
- P. DE KĚPPEN: 3 *Ueber Tumuli in Russland.* — 1836. Petersbourg.
- K. KOCH: *Die Krim und Odessa.*— 1854. Leipzig.
- KOHL: *Reisen in Süd-Russland.* 1841. Dresden.
- M. KORDOUBA: *Le territoire et la population ukranienne.* 1919. Berne.
- G. H. KRICTCHINSKI: *La politique allogène russe* (en russe). — Bakou. 1919.
- J. LAGORIO: *Abrégé historique des révolutions et du commerce de la Tauride.* — 1830. Odessa.
- LANGLÈS: *Notice sur les Khans de Crimée.* — 1802. Paris.
- A. LEROY-BEAULIEU: *L'Empire des Tsars et les Russes.* — 2 vol. 4^{me} éd. 1898. Paris.
- P. C. LEVESQUE: *Histoire des différents peuples soumis à la domination russe.* 1812. Paris.
- R. LYALL: *Travels in Russia, the Crimia the Caucasus, and Georgia.* — 2 vol. 1825 London.
- MARKOW: *Les grottes en Crimée. Vestnik-Jevropi.* — 1872. VI. VII.
- E. J. DE MARTINS: *Recueil des Traités.* — 1791-1801. Gothingue.
- MOURAVIEFF (Apostol): *Voyage en Tauride 1820.* — Petersbourg 1823.
- E. MARKOFF: *Description de Crimée.* — 2^{me} éd. 1884. Petersbourg.
- MICHAUD: *Biographie universelle, ancienne et moderne.* — 3^{me} éd. 1870. Paris.
- G. DE MOLINARI: *Lettres sur la Russie.* — 1877. Paris.
- C. H. MONTANDON: *Guide du voyageur en Crimée.* — 1834. Odessa.
- PALLAS: 1. *Tableau physique et topographique de la Tauride.* — 1795. Petersbourg.
- PALLAS: 2. *Second voyage, ou voyage entrepris dans les gouvernements méridionaux de l'Empire de Russie.* — 4 vol. 1811. Paris.
- PEYSSONNEL: 1. *Observations historiques et géographiques.* — 1765. Paris.
- PEYSSONNEL: 2. *Traité sur le commerce de la Mer Noire.* — 2 vol. 1787. Paris.
- PEYSSONNEL: 3. *Les mémoires en manuscrit qui se trouvent à la Bibliothèque de Paris (Carton No 33):*

- a) *Mémoire historique sur l'Empire Russe et celui des Tartares, adressé à S. M. Alym Gherai khan* ;
- b) *Réflexions politiques sur l'indépendance des Tartares et sur la navigation des Russes dans la Mer Noire. 1772* ;
- c) *Sur les moyens de rendre l'indépendance des Tartares solide et durable et d'empêcher que les Russes ne parviennent à les assujettir. 1772* ;
- d) *Observation sur le traité conclu à Kainardji entre la Russie et la Porte.*
- E. PITTARD : *Les peuples des Balkans.* — 1920. Paris.
- J. PARROT : *Reise in die Krym.* — 1815. Berlin.
- RADLOW : 1. *Das Koudatku-bilik.* — 1891. Petersbourg.
- RADLOW : 2. *Problens der Volksliteratur der turkischen Stämme Sudsiberien.* 7 vol. 1882-83. Petersbourg.
- A. RAMBEAUD : 1. *Histoire de la Russie.* — 7^{me} éd. 1918. Paris.
- A. RAMBEAUD : 2. *Sébastopol et la Chersonèse, souvenirs de voyage.* — (Revue des Deux-Mondes. T. V.). 1874.
- E. RECLUS : *Nouvelle géographie universelle.* — 1894. Paris.
- REMY : *Die Krim in ethnographischer, landwirtschaftlicher und hygienischer Beziehung.* — Leipzig. 1872.
- J. REUILLY : *Voyage en Crimée.* Dédié à l'Empereur Napoléon. — 1805. Paris.
- J. E. ROY : *Histoire du Siège de Sébastopol* (précédée d'une notice historique sur la Crimée). — 1877. Tours.
- SCHLEGEL : *Inscription chinoise sur le monument Oïgour de Kara Balgiassoun.* 1896. Paris.
- SCHNITZLER : 1. *Description de la Crimée* (monographie, géographie et topographie). — 1855. Paris.
- SCHNITZLER : 2. *L'Empire des Tsars au point de vue actuel de la science.* — 4 vol. 1869. Paris.
- C. DE ST-JULIEN : *Voyage pittoresque en Russie.* — 1854. Paris.
- L. H. DE SÉGUR : *Mémoires.* — 3 vol. 1854. Paris.
- SONOGOROW : *Guide en Crimée* (en russe). — 5^{me} éd. 1880. Odessa.
- SOUCIET : *Histoire chronologique des rois du Bosphore cimmerien.* — 1736. Paris.
- L. DE SOUDAK : *Voyage en Crimée* (côte méridionale). — 1892. Paris.
- BARON DE TOTT : *Mémoires sur les Turcs et les Tartares.* — 4 vol. 1875. Amsterdam.
- M. TAHIR (BROUSSALI) : *Les auteurs criméens.* — 1916. Constantinople.
- TELFER : *The Crimea and Transcaucasia.* — 2 éd., 2 vol. 1877. London.
- THOMSEN : *Déchiffrement des inscriptions de l'Orkhon et de l'Ienisseï.* — 1894. Copenhague.
- H. VAMBERY : 1. *Etymologisches Wörterbuch der turkotartarischen Sprachen.* — 1878. Leipzig.
- H. VAMBERY : 2. *Die primitive Kultur des turkotartarischen Volkes.* — 1878. Leipzig.
- H. VAMBERY : 3. *Das Türkenvolk.* — 1885. Leipzig.
- E. WOOD : *The Crimea in 1854 and 1894.* — 1895. London.
- VELIAMINOFF-ZARNOFF : *Matériaux pour servir à l'histoire du Khanat de Crimée.* — 1884. Petersbourg.
- ZABOROWSKI : *Les mondes disparus.* — 1886. Paris.

AVANT-PROPOS

Il n'y a pas de plus sombre, de plus mortelle superstition que celle de l'« Empire ». Heureusement qu'elle est en train de disparaître et que la « décentralisation » du monde progresse maintenant au milieu des nations appelées à la vie.

L'impérialisme n'a recueilli l'assentiment des peuples, partout où il l'a obtenu, que par une « exploitation » psychologique, au moins autant que matérielle et politique — l'exploitation du sens universel de l'union et de l'unité. Et le désir d'unité, d'association est profondément ancré dans la conscience de tous les peuples. L'instinct de la « grande famille mondiale » est général. Aucun des grands empires n'aurait pu naître ni durer, s'il n'avait lui-même donné l'illusion de constituer une unité. Mais corrélativement à cette tendance vers l'unité, à ce sentiment de « la famille universelle » inhérent à la race humaine, fut menée de la part de chaque nationalité une lutte pour sa propre réalisation. Ce que nous appelons la civilisation semble n'avoir été qu'une conspiration contre l'âme individuelle et contre les individus groupés en nationalités. Et la lutte qu'a eu à soutenir cette âme individuelle et collective — sous forme de nationalité — a toujours consisté à la dégager de l'autorité qui lui était imposée du dehors et à réaliser et à utiliser la force et les capacités qui étaient en elle.

Ces deux tendances, l'élan de toutes les nationalités vers l'unité dans un certain ordre ou organisme universel d'une part, et la lutte de chaque nationalité pour la plénitude d'une existence libre, se développent parallèlement à travers l'histoire de l'humanité et jouent des rôles d'égale importance dans l'évolution humaine. En réalité, elles proviennent de la même impulsion morale universelle et visent au même but spirituel. Pas de société universelle, d'association de toutes les nations en une ligue, ou en un sur-ordre quelconque, sans la liberté d'ex-

pression la plus absolue pour chaque nation. De même pas de liberté pour une nation quelconque sans une association de toutes les nations et une association dans la liberté.

Il est caractéristique que la demande pour une Société des Nations soit aussi universelle qu'elle l'est maintenant, à un moment où la « décentralisation » marche à pas de géants et où de par le monde chaque groupe national, si petit soit-il, proclame son droit à l'existence, à sa plénitude d'indépendance et de vie, à sa propre individualité. L'intensification et l'affirmation simultanées des deux tendances est bien compréhensible. Il ne saurait en effet y avoir de liberté pour les nations prises individuellement que par une association universelle des nations et il ne saurait y avoir d'association universelle des nations sans que chacune de celles-ci, chaque membre de cette association universelle, ne soit libre. Les Nations ne peuvent pas constituer qu'une simple Ligue des Nations ; elles doivent constituer une Ligue des Nations libres. Elles ne peuvent pas constituer qu'une Ligue de quelques Nations ; elles doivent constituer une Ligue de toutes les Nations. Ainsi c'est par un instinct sûr que chacune des petites nations, luttant pour le maintien de sa propre existence, de son être, se trouve être un champion de la réalisation de la Société des Nations, et que ceux qui luttent pour une Société des Nations réelle et sincère, luttent également pour la libération du plus petit groupe national de tout contrôle et tout obstacle étrangers.

II.

C'est bien commun de rappeler que toutes les contributions importantes au développement de l'ensemble de l'humanité sont le fait d'une auto-civilisation intense de petits groupes nationaux. La communauté juive qui a produit une longue suite de prophètes aboutissant en apothéose à Jésus de Nazareth et qui a atteint une puissance et une splendeur spirituelles incomparables, n'était en réalité qu'une nationalité microscopique auprès des grands empires d'Orient que les siècles lointains ont vu naître et tomber. Petite était, géographiquement parlant, cette Athènes qui a fécondé toute la vie intellectuelle de l'Europe subséquente. Et on ne saurait nier que l'apogée intellec-

tuelle d'Athènes était infiniment au-dessus de tout le développement intellectuel ultérieur. La science et la philosophie à degré égal sont profondément enracinées dans la vie athénienne. De l'Etat urbain de Florence provient tout ce qui a, depuis, rempli la civilisation de l'Europe — arts, lettres, diplomatie, banque, corporation, sciences physiques. La vraie grandeur de l'Allemagne avait sa source dans le petit duché de Weimar.

Genève fut le berceau du principe de la démocratie. L'âge d'or de l'Angleterre fut l'époque d'Elisabeth, alors que l'Angleterre était petite. Les écoles, les universités et les grands centres monastiques d'instruction en Europe étaient des ramifications d'une Irlande en pleine floraison intellectuelle et morale du IX^me au XIII^me siècle. Et le petit Etat mauresque de Grenade, que l'Alhambra illustre de façon si splendide, illumina l'Europe entière de son savoir merveilleux.

III

Lorsque les mauvais jours que nous traversons seront passés, nous serons en droit d'attendre de nouvelles et importantes contributions à la vie et à la science de l'humanité, une nouvelle et salutaire évolution sociale, par la naissance et l'« auto-réalisation » de toutes les nationalités maintenant subitement écloses. Quelque temps que cela prenne, les Empires vont se désagréger. Et les différents peuples vont être appelés à vivre leur vie. En Europe, en Asie et en Afrique, de nombreuses nations nouvelles sont en gestation et quelques-unes sont sur le point de naître. Et tout cela finalement pour la joie de l'univers. Chaque groupe spécial, chaque nationalité particulière sera comme un joyau de toute la famille humaine. La plus large variété d'expériences et expressions nationales sera cordialement bienvenue. Et ainsi naîtra la vraie Société des Nations comprenant toute la famille humaine, mais dans la radieuse et rayonnante liberté de ceux qui en font partie.

Les Tatars de Crimée constituent un de ces précieux groupes nationaux. Dans l'étude qui suit, à l'intérêt si poignant, Monsieur Djafer Seïdamet a décrit leur histoire avec autant de rigueur que de finesse. J'ai pu, il y a des années, observer quelque peu

ce peuple au cours de voyages en Orient. Si les Criméens réussissent à obtenir ce à quoi ils prétendent et à quoi ils ont parfaitement droit — à savoir : la liberté de vivre leur vie, de développer leur culture particulière, la plénitude de leur existence nationale, on ne saurait dire ce que ces hommes remarquables et ces femmes splendides ne pourront accomplir encore pour la convergence des civilisations d'Europe et d'Asie. Je pense que ce sera la conviction d'un chacun à la lecture de l'exposé si clair et si exact, authentique, réconfortant, de Monsieur Seïdamet. Et cette lecture je ne puis que la recommander chaleureusement au public d'Europe et d'Amérique.

Le Retour, Genève (Suisse).

George D. HERRON.

PRÉFACE

Depuis le cataclysme qui a secoué si formidablement l'Europe — et le monde entier — on assiste à un spectacle à la fois douloureux et réconfortant : celui de frères ethniques, longtemps dispersés, qui se cherchent, s'appellent, se reconnaissent, qui font le pacte de vivre ensemble, qui essayent — et cela est profondément émouvant — de recréer la patrie d'autrefois.

Dès peuples entiers, que les événements politiques avaient éparpillés, sur des espaces parfois considérables, avaient malgré tout conservé, vivaces, les souvenirs de leurs origines. Jetés comme des débris ethnographiques au sein de populations étrangères ou hostiles, ces malheureux « disséminés », affirmaient cependant leur individualité. Les cartes les mentionnaient toujours en couleurs différentes de leur entourage. Malgré les défenses brutales que l'on sait, les enfants de ces « conquis » continuaient à apprendre la langue des ancêtres ; les traditions ethniques se maintenaient les mêmes, malgré le temps et la distance, ces rudes niveleurs ; les croyances religieuses qui, en certains pays, sont parmi les plus puissants facteurs des affinités nationales, demeuraient efficaces. Ces peuples étaient sans cesse aux écoutes des temps futurs. Malgré toutes les désillusions, leur foi dans un avenir meilleur ne se consumait point... Les voici maintenant récompensés de leur fidélité.

*
* *

Depuis 1914, l'image la plus grandiose de telles résurrections a été donnée par les peuples allogènes de l'ancienne Russie. A peine la révolution avait-elle balayé le ciel politique et libéré d'honorables scrupules que, sur tous les confins du défunt Em-

pire, les peuples opprimés par le tzarisme, se levèrent et, respirant l'air vif des temps nouveaux, s'organisèrent pour l'avenir.

Cette émouvante aventure déploie, sous les yeux de ceux qui sont chargés de régler le sort du monde, une formidable leçon de morale politique : la violence ne peut jamais définitivement abattre le droit !

Et ce spectacle en appelle un autre non moins encourageant : la conscience universelle enfin secouée saluant la justice qui s'approche et qui promet aux peuples qu'ils auront, désormais, la liberté de disposer d'eux-mêmes !

De la Mer Blanche à la Mer Caspienne toutes les nations qui formaient la bordure de l'empire russe se sont remises à vivre librement, selon leurs manières propres, qui sont si différentes. Elles ont, dans le milieu de leurs habitudes ancestrales, recréé leurs Etats.

Ei si elles n'ont pas encore acquis, par devant toutes les chancelleries, leurs droits définitifs, cette reconnaissance ne saurait tarder beaucoup. Le repos du monde est d'ailleurs à ce prix ! Et si les grandes Puissances qui siégeaient à Paris avaient eu, au lieu de s'enliser dans certaines mares financières, quelque claire intelligence de l'avenir, les charrues, aujourd'hui, sillonneraient, en paix, tous les sols de l'ancienne Russie.

Finlande, Esthonie, Lithuanie, Ukraine, Crimée, République du Caucase, Géorgie, Arménie, Azerbeïdjan, terres fertiles, greniers de l'Europe, inépuisables mines, forêts immenses, pâturages où paissent des milliers de troupeaux, tous ces territoires où fleurirent jadis d'admirables civilisations sont, à l'heure actuelle, par la faute de l'Europe, jetés à la ruine, à la souffrance et à l'abandon.

Combien de temps cela durera-t-il ?

Se peut-il qu'à notre époque on n'ait si peu le goût de la liberté des autres pour qu'on n'ait pas encore accepté tous ces faits accomplis ? La guerre aurait-elle mis dans les veines des populations victorieuses un tel virus d'impérialisme que le sens même de la Révolution française ait cessé d'être compris ? Pourquoi s'entêter à galvaniser un cadavre ; l'heure est véritablement tragique. Les diplomates sont tous frappés de paralysie lorsqu'apparaît le Droit. Le glaive qu'on lui voit à la main lui sera-t-il ravi ? et deviendra-t-il le glaive d'une nouvelle oppression ? et tracera-t-il dans l'espace le signal de nouvelles et inter-

minables luttes ? Elles seraient tenaces, celles-là, et singulièrement douloureuses, car elles seraient toutes des guerres nationales.

*

* *

Parmi les peuples qui sont ainsi recréés, il en est un dont les destinées furent, jadis, parmi les plus considérables du monde et dont la chute fut une des plus retentissantes de l'histoire, j'ai nommé les Tatars, après avoir joué dans les aventures de l'Asie et de l'Europe un rôle prépondérant, ils se sont effacés. L'immense empire de leurs aïeux complètement effacé, n'est plus, pour eux, qu'un souvenir. Et si leurs épopées se racontent encore dans les cercles de familles, elles ne sont plus qu'un prétexte à composer de beaux contes.

Il serait bien difficile, semble-t-il pour les Tatars, à cause de l'éparpillement de leurs éléments ethniques sur deux Continents, de reconstituer jamais un grand Etat homogène. Mais plusieurs des plus importants tronçons de cet immense corps politique se sont trouvés dans des milieux favorables pour reprendre vie : tels les Tatars de Kazan et les Tatars de Crimée.

Ces derniers, au premier contact de la liberté retrouvée, ont senti leurs artères s'emplier de nouveau du sang national et battre largement. Il faut dire qu'ils sont les plus favorisés par les conditions géographiques.

Réunis dans cette presqu'île qui commande toute la Mer Noire, ils sont naturellement protégés du dehors presque autant que de véritables insulaires. Les influences étrangères qui pénètrent si facilement les pays continentaux s'arrêtent à leurs rivages. Il leur est plus facile qu'à d'autres de se reconnaître et de se serrer les coudes.

Alors que le centre et le nord de la Russie, complètement recouverts par l'Inlandais scandinave ne formaient qu'une calotte ininterrompue comme un vaste désert, alors qu'à la hauteur de Kiew s'arrêtaient les moraines frontales de cet immense glacier, le sud de la Russie — et la Crimée naturellement — développait une abondante végétation, favorisant la vie des animaux et l'habitation de l'homme. Ces pays méridionaux sont donc d'une plus antique noblesse que ceux du nord. Les civilisations préhistoriques s'y développèrent. Dès l'âge de la pierre polie, de

nombreux habitants se sont fixés en ces lieux ou les parcourèrent. Et les Kourganés attestent l'état élevé de leurs cultures. De ce moment-là et jusqu'à l'arrivée définitive des Tatars — ils sont venus à plusieurs reprises et peut-être les Cimméro-Scythes sont-ils leurs ancêtres ? — la région n'a jamais cessé d'être occupée.

La civilisation criméenne tatar n'est guère connue en Occident. Elle n'en existe pas moins pour cela ; longtemps avant Versailles, la Crimée tatar avait de somptueux palais. Relisez Pallas et tous les voyageurs qui l'ont suivi, ils ont signalé le grand nombre, la richesse et l'art des monuments d'utilité publique et de la presqu'île fortunée ; ses écoles, ses mosquées, ses baies, ses aqueducs, ses fontaines. On ferait bien, à ce sujet, de ne pas ignorer l'importance que les musulmans ont toujours donné aux ablutions, aux soins de propreté où l'eau joue le rôle essentiel. Nos ancêtres étaient moins difficiles.

Alors que sous Louis XIV — « le grand roi », — les marches du Louvre se couvraient d'immondices innombrables, il y avait 200 ans que les Khans de Crimée avaient inventé — ainsi que le signale Pallas — le tout-à-l'égout !

Déjà à la fin du XV^m siècle le Khan Mengheli Gheraï I avait fait bâtir le Versailles de la Tauride, le palais de Baktchi-Seraï qui devint la résidence ordinaire de ses successeurs jusqu'à la chute de la domination tatar. Maints voyageurs ont comparé le somptueux édifice à l'Alhambra de Grenade. Cette civilisation qui s'était développée au cours de presque un millénaire et qui se continuait normalement, dans son cadre ethnographique, constituait, par sa différence même d'avec les civilisations occidentales, une des images les plus intéressantes et les plus précieuses de l'Europe. Tout ordonnait de la conserver : l'histoire, la science, la beauté, la justice. Mais il y avait l'impérialisme russe, l'effrayante mégalomanie qui fit périr la Russie ; mais il y avait Catherine II. Le 8 avril 1783, elle avait juré ceci : « Nous promettons solennellement et irrévocablement, pour nous et nos successeurs, de traiter les habitants du pays (la Crimée) comme nos propres sujets, de protéger et de défendre leurs personnes et leurs biens, leurs temples, leur religion traditionnelle dont le libre exercice, avec tous les usages reçus, ne doit pas être entravé... »

Pour les autocrates russes de telles promesses « solennelles »

et « irrévocables » ne pesaient pas lourd. Elles semblent à toutes les époques n'avoir été prononcées que pour être aussitôt parjurées ! Le mensonge et l'adultération n'ont-ils pas toujours fleuri sur les marches des trônes ! Ce sont là jeux de princes !... La même année 1783, on commençait à transformer les mosquées en églises orthodoxes !

On jette toujours à la face des Turcs la désaffection de Sainte Sophie. Quand additionnera-t-on le nombre des mosquées devenues des églises chrétiennes, des bâtiments publics ou des écuries ? Quand fera-t-on le compte des cimetières musulmans dans lesquels, sans vergogne, aussitôt après les conquêtes, on a mis la charrue ? Un peu moins d'hypocrisie donnerait plus de forces à nos doléances ! La petite statistique que voici édifiera les lecteurs honnêtes : en 1805 la Crimée possédait *encore* 1556 mosquées ; en 1914 elle n'en avait plus que 739 !

En même temps qu'elle s'emparait des mosquées, la Russie s'octroyait la gestion des biens ecclésiastiques musulmans : on comprend facilement pourquoi.

Ce sont là quelques faits seulement, révélateurs il est vrai, de la main-mise russe sur la Crimée. La conquête devait tendre rapidement à faire disparaître : et la civilisation tatare et le peuple qui pensait avoir le droit de la continuer. En l'espace d'un siècle, la politique tzariste pouvait contempler son œuvre avec satisfaction : elle constatait qu'elle avait fait beaucoup de besogne. Encore un même laps de temps, la continuation sévère d'un même régime, et vraisemblablement elle aurait terminé sa tâche ! 1917 interrompit le cours de ces nobles exploits...

*
* *
*

Aujourd'hui, le peuple tatar de la Crimée, qui n'a jamais cessé de se rappeler son passé et de songer à un avenir meilleur que le moment qu'il subissait, se sent libéré des contraintes. Conscient de ses qualités actives, il a, aussitôt sa liberté recouvrée, aspiré à vivre de sa vie propre.

Ses traditions lui assurent, dans le futur, une conduite sociale qui ne sera pas, sur le territoire de l'ancienne Russie — tout le fait espérer — l'une des moins élevées dans l'ordre des valeurs morales.

Si l'on avait quelques craintes à l'égard de la Crimée, ce serait qu'elle ne conserve pas assez précieusement tout le possible de l'héritage traditionnel : ses us et coutumes, la dignité qui donne à tous les hommes qui la pratiquent, la religion musulmane. Ce serait, surtout lorsque se développeront davantage encore ses conditions économiques, qu'elle se laissât trop influencer par les hommes et par les habitudes de l'Occident.

J'ai connu beaucoup de Tatars, j'ai éprouvé maintes fois leur hospitalité. En cherchant dans mes souvenirs, je ne trouve à leur sujet que des impressions heureuses. Mon ami Ernest Chantre, le grand voyageur français dans l'Asie antérieure, a fait, durant ses divers séjours parmi eux, des constatations semblables.

Ce n'est pas parce que les Tatars ne portent pas le même costume et ne parlent pas la même langue, ne pratiquent pas la même religion que nous, ce n'est pas parce qu'ils fréquentent moins l'alcool, le cinéma et le beuglant, ce n'est pas parce qu'ils ont un souci très grand de la famille qu'ils nous sont inférieurs ! Ils sont simplement différents ! Il ne sera peut-être pas permis de prétendre que, par certains côtés, ils nous dépassent, et si, dans les cercles politiques d'occident, on sourit quelquefois en parlant d'eux, ce sourire n'est que la marque, renouvelée hélas, de la plus déplorable ignorance de tous les problèmes ethniques. L'ignorance des diplomates réunis à Paris pèsera longtemps sur les consciences et sur l'avenir du monde.

Ceux qui sont chargés de la réorganisation de l'Europe ont invoqué ce prétexte-ci, souvent spécieux, qu'il était nécessaire que les Etats nouvellement créés puissent se suffire à eux-mêmes — est-il dans le monde, je vous le demande, beaucoup de pays qui, réellement, se suffisent à eux-mêmes ? — de manière à ne dépendre de personne, de manière à n'être pas entraînés obligatoirement, par des raisons économiques, dans l'orbite politique de puissants voisins.

A cet égard, la Crimée, grâce à la fertilité de son sol, que tous les voyageurs ont signalée, à la richesse de ses forêts, aux essences variées, à ses bois d'oliviers, à ses vignobles, à ses jardins, se présente comme un pays favorisé. La culture des céréales, du tabac, des arbres fruitiers, l'industrie sylvicole, la production d'une quantité considérable de vins renommés assure, avec ce que fournit le sous-sol — principalement le fer et le pétrole — la vie économique du pays.

Et si les statistiques de la Crimée révèlent déjà une heureuse productivité, il est certain que celle-ci peut être considérablement étendue. Les Tatars sont en général des travailleurs émérites. Économes, sobres, patients, solidement attachés à la glèbe nationale, ils sont capables d'un grand avenir. Nul doute que pour 18 jours où ils pourront librement disposer de leurs biens ou de leurs efforts, la Crimée n'augmente, dans une très large mesure, la masse et la variété de ses produits.

*
* *

On a fait courir le bruit que quelques représentants de l'Ukraine ont, sur la Crimée, des visées d'annexion. Pour eux, ce pays doit être englobé dans le territoire de leur République dont il forme le prolongement naturel. Mais nous connaissons aussi d'autres hommes politiques ukrainiens qui pensent autrement et qui estiment que la libre disposition, qu'ils invoquent pour eux-mêmes, doit, en bonne légalité, être envisagée aussi pour les Tatars de Crimée. Il me paraît hors de doute qu'un arrangement — si un arrangement dans ce sens est nécessaire — interviendra : la justice doit être la même pour tous et le principe des nationalités ne peut pas être bon pour les uns, inacceptable pour les autres. Les Ukrainiens ont eux-mêmes assez souffert du joug tzariste pour ne pas, de toutes leurs fibres, comprendre tous les désirs de libération. Si un mauvais génie les portait à annexer la Crimée contre le vœu de ses habitants, ils créeraient à leur flanc un foyer d'irrédentismes dont la flamme serait sans cesse activée par tous ceux qui pensent que la liberté des peuples doit être autre chose qu'une phrase sonore. Pour ma part, je crois les Ukrainiens trop sages, trop avisés, trop honnêtes, trop conscients de leurs propres et si grandes destinées pour pareillement s'égarer.

Peut-être l'Ukraine et la Crimée et les autres allogènes détachés de la Russie et — qui sait ? — la Russie elle-même, formeront-ils un jour une immense république fédérative ? Ce vœu a déjà été exprimé au lendemain de la Révolution. Peut-être prendront-ils, entre eux, seulement des arrangements économiques, créant une association internationale analogue à un Zollverein ? Ces choses-là les regardent.

Quoi qu'il en soit, il apparaît, après une pareille secousse, que ces républiques ne pourront vivre que sur le terrain de la liberté entière de tous et de la confiance réciproque. Parmi les États nouveaux, la Crimée sera un des plus petits en étendue. De par cela, il n'aura jamais de convoitises politiques.

Mais sa petitesse ne l'empêchera nullement d'être un élément de progrès. La grandeur d'une nation n'est pas liée au nombre de kilomètres carrés qu'elle possède. Celui qui écrit ces lignes appartient à un petit pays qui a joué, dans l'ordre moral du monde entier, un rôle de première grandeur. Il fait des vœux pour que cet autre petit pays que sera la Crimée libre, apporte également, pour le bien de tous les autres hommes, le résultat de ses expériences sociales. Aujourd'hui, plus que jamais dans l'histoire, les hommes et les nations sont solidaires. « Qui touche l'un touche l'autre », selon la belle devise des anciens libertaires de Genève.

Les Criméens, qui connaissent le passé de leur pays, sont conscients de la force qu'ils possèdent. Maintenant qu'ils ont retrouvé le ciel de leur indépendance, ils vont s'organiser pour vivre librement, dans le cadre légitime de leurs traditions, ayant, pour secondier leurs efforts, le puissant levier de la souveraineté populaire.

Les souffrances qu'ils auront endurées au cours de leur long esclavage et au cours de la guerre n'auront pas été inutiles : la douleur épure les âmes. Et les Tatars sauront donner à leurs concitoyens venus d'un autre horizon, à leurs anciens compagnons de chaîne, comme à ceux qui viendront s'agrèger à eux, la même somme de liberté dont ils désirent jouir eux-mêmes. Ils se rappelleront les promesses — jamais tenues — faites autrefois par la Russie. J'ai foi dans leur désir de ne léser personne, de donner à chacun l'exacte part qui lui revient. Les scrupules de la conscience musulmane, à eux seuls, me permettront ces espoirs.

Je crois à l'avenir de la Crimée libre.

E. PITTARD

Professeur de l'Université de Genève

LA CRIMÉE

PASSÉ — PRÉSENT
REVENDEICATIONS DES TATARS DE CRIMÉE

CHAPITRE PREMIER

Considérations préliminaires

Aspect physique.

Généralités.

La Crimée, la Tauris ou Chersonèses Taurica des Anciens, affecte la forme d'un quadrilatère projeté de la côte ukrainienne dans la Mer Noire et suspendu à cette côte au nord par un de ses angles, constituant l'étroit « Tafros », le fossé des Grecs. « Or, Kapou » des Tatars, l'isthme de Pérékop des Russes. De sorte que chacun de ses angles correspond lui aussi à un des points cardinaux. Par sa configuration de péninsule — et une péninsule importante de 26,140 km., près de la moitié de la Suisse ! — rattachée au Continent par un pédoncule de 6 à 7 km., impossible d'imaginer une contrée mieux délimitée, mieux pour elle-même !

Dénominations.

Elle imposa la dénomination qui lui convenait le mieux aux Tatares venant l'occuper et qui, immédiatement, la comparèrent à une forteresse, la « Krim », étant elle-même une forteresse naturelle (1).

1) Pour l'attaque et la défense, la Crimée occupe également une situation exceptionnelle au centre du Pont-Euxin. En fermant la porte de l'isthme, elle peut même se changer en une véritable forteresse : tel aurait été même, d'après Forster Koppen, le sens du mot Krim que lui donnèrent les Tatars vers la fin du XIII^e siècle et qui lui est resté jusqu'à nos jours. (E. Reclus. Op. cit., tome IV, Crimée, p. 824.)

La Crimée se divise en deux régions.

Impossible non plus d'imaginer une contrée plus largement variée et, partant, mieux en état de se suffire. Tant au point de vue du climat que de la flore, la Crimée se divise, en effet, en deux régions nettement tranchées, d'inégale étendue, séparées entre elles par le massif Taurien qui, sur un des côtés du quadrilatère, le long de la côte sud-orientale, du cap Chersonèse à la baie de Kafa (Théodosie), à quelques kilomètres de la Mer Noire, s'étend sur une longueur de 150 verstes dont la largeur varie de 10 à 40 verstes (1).

La steppe.

Au nord du massif, recouvrant une bonne partie du pays, c'est la steppe criméenne, prolongement elle-même de la steppe russe, mais, plus qu'elle, peuplée et riche en troupeaux. Terre d'uniformité et de monotonie qu'anime seulement la paisible vie pastorale et agricole qui s'y déroule, et où les élévations pyramidales des « Kouragans » (tumuli), abritant les tombeaux collectifs de la grande époque tatare et comme les monticules de gazon qui, dans la « mer de verdure » ukrainienne, renferment les restes des anciens rois scythes, offrent seuls au regard perdu dans l'immensité de l'océan de végétation où se retenir et s'arrêter.

Je nage dans l'infini d'un océan d'herbes ;
La voiture disparaît presque dans la verdure
Buvant l'écume fleurie des vagues verdoyantes
Et double doucement des îles de fleurs.

La nuit vient ; aucun sentier pour me conduire ;
Je cherche les étoiles amies du navigateur ;
Sont-ce des étoiles, là-bas ? Etoile du soir, serait-ce ton scintillement ?
Non, c'est le Dniester qui brille dans la steppe sans fin.

Tout est calme ! J'entends bruire un vol de pluviers
A une hauteur où le regard du faucon ne perce pas ;
J'entends le grillon changer de touffe.
J'entends le serpent se faufiler à travers l'herbe épaisse.
Ah ! si je pouvais ici de la patrie surprendre
Un salut — mais poursuivons notre chemin ! Aucun ne se fait entendre.

(Mickiewicz. Sonnets de Crimée.)

1) On sait que la verste est de 1067 mètres, par conséquent un peu plus fort que le kilomètre.

La montagne.

Rivière criméenne.

Au sud, c'est l'Éden criméen avec ses forêts luxuriantes où des sommets à la plaine se succèdent les essences les plus diverses, du chêne au laurier, du pin au cyprès, du hêtre au figuier, du peuplier au sapin, l'Éden criméen avec son incomparable végétation subtropicale, ses beaux vignobles, ses vergers sans rivaux, ses magnifiques forêts, ses tapis de fleurs précieuses et précoces, baume de l'atmosphère et caresse des yeux (¹), cet Eden qu'annonce déjà au nord de l'arête elle-même — dont le point culminant, le Tchatir-Dag (²), l'ancien Trapez, atteint 5110 pieds anglais ou 1557 mètres — la région de fertiles et riants collines qui s'étend au sud de Symphéropol. C'est Abbazia, Nice (³), Madère, San-Francisco, mais avec une variété d'impressions culturelles, une évocation de vicissitudes et de civilisations passées que ni l'Adriatique, ni la Riviera occidentale, ni la perle de l'Atlantique, ni celle du Pacifique ne suggèrent comme cette alternance de villas modernes et de ruines antiques, de temples de paix et de «burgs» de conquérants, de mosquées tatares et de couvents orthodoxes qui s'éploient de Sudak à Balaklawa. Malgré son éloignement des centres de la vie moscovite, les Romanow, volontiers ambulants comme les Mérovingiens, se retrouvaient avec prédilection dans cet enchantement des yeux et de l'esprit, dans ce paradis d'un empire — si vaste qu'il aurait pu en compter beaucoup d'autres ! — et de fait, — Livadia, leur résidence cri-

¹) Le nombre des plantes qui croissent sur les monts de la Tauride dépasse de plusieurs centaines celles qui peuplent tout le reste de la Russie. Le versant en espalier des montagnes de Yaïla forme comme un vaste jardin botanique. — E. Reclus. Loc. cit.

²) Le Tchatir-Dag est considéré dans le voisinage comme un excellent thermomètre : couvert de nuages, il promet la pluie et lorsqu'il en est entièrement dégagé, il annonce une sérénité parfaite. — J. Reuilly. Voyage en Crimée, p. 8.

³) Voici les moyennes de température de Symphéropol, au nord du massif Taurique :

Printemps, 11°14, été, 19°85, automne, 8°46, hiver, 0°70. Au sud du massif, à Nekita, près de Yalta, la moyenne de l'année est de 12°55. — Abrisée contre les vents du Nord par son rideau de montagnes, contre les ardeurs du midi par la brise de mer, la côte méridionale jouit d'un printemps perpétuel. G. de Molinari. Op. cit., p. 265. — La Crimée ressemble beaucoup, avec son climat délicieux, sa riche végétation, au littoral du golfe de Gênes. Grande encyclopédie. V^o Crimée.

méenne, était une des capitales de la Russie d'avant-guerre — comme ses alentours, l'habitat préféré du high-life de l'immense Etat (1) — avant de devenir le refuge des membres de la famille détrônée.

Sol.

La qualité du sol, généralement marneux, présente dans les plaines tantôt un fond d'argile sablonneuse, tantôt des terres légères et desséchées ; celles plus rapprochées des montagnes, constituées de couches de marne crétacée, ont pour base de la chaux et de la craie ; mais à l'est de Karasou, elles sont entièrement noires, argileuses et entremêlées de sable et de galets plus près des montagnes ; leur fertilité est très grande partout où il y a assez de sources ou de ruisseaux pour les arroser. Le froment réussit parfaitement bien dans ces terrains pierreux, de même que la vigne (2). Les lieux situés sur les bords des rivières sont en général les meilleurs, tant pour l'agriculture que pour les pâturages ; les plus renommés sont ceux de l'Alma (3).

Productions.

La rencontre de ces conditions variées permet à la Crimée un élevage intense avec toutes ses industries dérivées, dont une production lainière capitale pour l'économie générale et l'exportation du pays ; la culture des céréales essentielles, comme celle des meilleures qualités de tabac et des meilleures sortes de fruits (4) sous ce rapport, à telle enseigne qu'on a pu la qua-

1) A mesure que nous avançons, nous voyons se multiplier les châteaux et les parcs. Nous faisons halte à Aloupka, demeure quasi-royale du prince Woronzoff... Le jardin, qui s'étend du péristyle orné de lions en marbre de Carrare, jusqu'à la mer, est tout rempli de figuiers, d'amandiers, de térébinthes, de cyprès, d'arbres de Judée et de lauriers-roses. C'est un jardin d'Armide ! A partir d'Aloupka jusqu'à Yalta, à 12 verstes de distance, la côte n'est plus qu'un vaste parc émaillé de châteaux et de villas. — G. de Molinari. Op. cit., p. 258.

2) Pallas. Second voyage, t. IV, p. 127.

3) Cette petite rivière (Alma) promène ses eaux dans une contrée agréable. Les vallons qu'elle y arrose sont délicieux ; il est difficile de voir plus joli paysage. C'est là où se trouvaient ces nombreux pâturages que les Khans de Crimée avaient l'habitude de réserver pour leurs haras. — Reuilly. Op. cité, p. 41.

4) Les vieux vergers tatars, écrivait déjà Pallas (Bemerkungen II, p. 34) à propos du village d'Egis-Oba, sont renommés pour leur rendement abondant et la qualité de leurs produits.

lifier de « fruitier » (1) de l'immense empire russe ; et enfin une viticulture renommée (2) déjà signalée par Strabon, et dont les produits variés, où se retrouvent jusqu'aux spécialités les plus célèbres de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et de la Hongrie — du Laffitte au Tokay en passant par le Champagne (3), l'Asti, l'Alicante et le Madère — dominaient le vaste et inlassable marché russe.

Sous-sol.

La richesse minérale du pays ne le cède en rien à sa richesse tellurique (4).

Marbre polychrome, porphyre, agathes, plomb, cuivre, houille, fer s'y trouvent en abondance. Les riches gisements de fer, découverts il y a moins de deux décades, aux environs de Kertch, déjà largement exploités avant la guerre, peuvent être appelés à jouer un rôle important dans la mise en valeur du bassin de la Mer Noire au point de vue sidérurgique et provoquer dans le proche Orient une transformation économique au moins équivalente à celle qu'annonçaient dans l'avant-guerre en Extrême-Orient les dernières dispositions prises pour assurer dans le Shantung les traitements du minerai de Poschau. Sur le terrain de 23,410 déciatines avec un fond de minerai de plus de 25,000

1) Nous allons déjeuner chez un pomeschik « grand fermier » tatar dont l'exploitation consiste presque uniquement dans la culture des arbres fruitiers, écrivait déjà le célèbre économiste de Molinari, au cours d'un voyage en Crimée en 1860. Son jardin est tout rempli de magnifiques rosiers en fleurs... auxquels succède une forêt de cerisiers, de poiriers et de pommiers... La Crimée est le fruitier de la Russie... Des irrigations habilement pratiquées par les Tartares qui sont d'excellents jardiniers, y ont fait prospérer cette agréable branche de culture... L'habitation de notre hôte, baignée par un ruisseau irrigateur dont les eaux limpides portent la sève dans les millions de pousses fleuries, est vraiment délicieuse, et le piano de rigueur y est manœuvré par des mains habiles et charmantes. — G. de Molinari. Op. cit. p. 255.

2) De tout temps, la Crimée a fourni des vins dans le midi de la Russie. Bronowski, au milieu du XVI^e siècle, dit que Soudak avait de grands vignobles qui produisaient les meilleurs vins de Crimée. De la Mortaye, en 1711, parle d'un vin de Soudak qui ne différait pas du Bourgogne pour la couleur, et qui ne lui cédaient en rien pour le goût. Plus tard, en 1762, Peyssonnel vante l'excellence et l'abondance du vin de Crimée. — D. Montpereux, t. V, p. 330-31.

3) Tire-t-on les vins à temps et les traite-t-on par la méthode champagnoise qu'ils moussent et font sauter bouchons et bouteilles, tout comme les Champagnes ? — Pallas, op. cité, page 374.

4) Indépendamment de E. Reclus, Pallas, C. Famin, Clarke, etc. etc.

millions de pouds qui contient 41,3-43,5 % de fer pur, il n'existe que 4 mines, qui appartiennent aux trois sociétés d'exploitation, et dont en 1915 deux seulement en activité. Les carrières ouvertes n'occupaient en 1915 que 46 déciatines. Le rendement annuel des 4 mines atteint 75 millions de pouds, c'est-à-dire seulement 22 % de la quantité que les mines sont techniquement capables de fournir. Il convient encore de relever comme particularités de la Crimée, dans cet ordre de richesse, le mica aurifère de son littoral, le « Kill » (¹), nom qui a été donné par les Tatars à une excellente marne à foulon grisâtre, ou sorte de savon, dont on fait aussi de belles noix de pipes ; *le sel*, dont on obtient par évaporation de l'eau de mer. La Crimée possède 400 lacs, dont 77 appartiennent à l'Etat, qui ont donné à eux seuls en 1914, 11,3 millions pouds de sel ; dans les salines privées, l'on a obtenu en outre 7,2 millions. Signalons enfin l'existence de l'*acide sulfurique*, du *sel de Glauber*, du *brome* (²), de nombreuses sources thermales, ainsi que la présence de nappes de naphte et de volcans de boue, aux abords de Kertch, précisément sur l'axe de jonction des monts de la Crimée et du Caucase, circonstance qui permet de conclure à une parenté géologique et à une similitude de ressources plus grande encore que celle qui s'est jusqu'à ce jour révélée (³). Acceptons-en l'augure pour la plus grande prospérité de la Crimée.

¹) Les Tatars creusent des puits en forme d'entonnoir par le haut, pour pénétrer jusqu'à la couche argileuse, qui a environ deux pieds d'épaisseur, une croûte extraordinairement grasse, et, par-dessus, une nouvelle marne crétacée blanche. — Reuilly, p. 13.

²) Le soufre se rencontre en Crimée dans un endroit près de Kertch, où il se trouve interposé entre les couches de gypse.

Le tableau suivant nous donne une idée de la production de l'acide sulfurique en Crimée, en milliers de pouds.

	1913	1916
Acide sulfurique 66° Bé	955	1842
» » 60° Bé	1770	2570
» » 52° Bé	643	408
Oleum	—	49

Le sel de Glauber (Na S O 4 + 10 H, O) sulfate de soude se trouve principalement dans l'eau de mer et de certains lacs.

En 1914, il a été extrait	13.233 pouds
En 1915, il a été extrait	79.888 pouds

L'extraction du brome des algues de la Mer Noire a été commencée pendant la guerre. La production : 1916 = 192 pouds ; 1917 = 3000 pouds ; l'usine en Crimée est calculée pour un rendement annuel de 10,000 pouds.

« L'Ukraine », Berne 1919.

³) D'après la Grande Encyclopédie Russe, le naphte de la Crimée en 1900 est évalué à 40,000 pouds. — G. en russe, éd. 1903.

Habitants.

Les Tatars.

Et ce pays béni est habité en majorité depuis plus de dix siècles par le peuple tatar de la race vigoureuse (turco-mogole), celle de Genghiz-Khan.

Avant de dire comment les Tatars sont venus et se sont établis en Crimée, nous voulons, brièvement, résumer l'étymologie du mot « tatar » et l'ethnographie du peuple tatar.

Le mot « tatar » fut en Occident défiguré en « tartare » dans la lettre qu'envoya Louis IX à la « Reine blanche » et depuis, cette forme défigurée a persisté malgré les insistances des savants occidentaux.

Les annales chinoises du IX^{me} siècle prouvent que l'appellation « tatar » fut donnée par les Chinois sous forme de « Tha-ta » à une tribu turque vivant au Nord-Ouest de la Chine.

Les orientalistes éminents français, allemands, hongrois, finlandais du dernier quart du XIX^{me} siècle (1) ont démontré que les Tatars appartiennent à la nation turque, ou mieux, que les Turcs et les Tatars ne forment, en réalité, qu'une seule nation.

Comme le volume de cet ouvrage ne nous permet pas de donner tous ces longs arguments et analyser les points de vue et de parler des inscriptions d'Orkhon et d'Eïnissei ou du « Koudat-kou-bilik » ou « science du gouvernement » (2), nous nous bornons à citer les très importants arguments de l'« Histoire universelle d'une société savante » : (3)

« Le nom de Tatar fut probablement donné d'abord à une tribu particulière de la nation turque, dont les membres semblent avoir été mieux connus des Asiatiques, à cause de leurs exploits guerriers, que le reste de ces tribus, jusqu'au temps de Genghiz-Khan.

» A ce nom succéda celui de Mogols, qui ne subsista qu'autant qu'a duré la domination de ce peuple sur les provinces méridionales de l'Asie.

1) Donner, Thomsen, Hammer, Vambéry Heikel, L. Cahun, Ujfalvy, Castien, Zabrowski, Radlow, Schlegel, etc.

2) « Koudatkou-bilik » était écrite en 1169 à Kaschgar en Ouïgour. — Hambeaud. Op. cité, t. II, p. 890.

3) Hist. univ. d'une soc. savante depuis le commencement du monde jusqu'à présent. — Amsterdam 1800, 46 t. T, p. 17.

» Dès que cette domination vint à cesser, le premier nom re-
» prit faveur.

» C'est une chose qui mérite d'être observée que Scharif-al-
» Edrisi, appelé communément le géographe Nubien, ne parle
» ni de Mogols ni de Tartar, mais dit que toute la contrée con-
» nue à présent sous le nom de Tartarie Orientale et Occiden-
» tale, fut peuplée par différentes tribus turques. D'autant plus
» remarquable que cet auteur composa son ouvrage peu de temps
» avant le règne de Genghiz-Khan vers l'an 1170 de notre ère ».

Le fait que les tribus turco-mogoles d'Altai ont pu souvent obéir à la Constitution (Yassa) d'un « Coroultaï » (assemblée) et se réunissant sous l'étendard d'un « Khakan » (empereur), faire les plus grandes conquêtes de l'Asie et fonder plus d'une fois de vastes empires, prouvent que si ces tribus ne forment pas une seule nation, elles ont au moins des parentés de mœurs et de tradition, les rendant capables de marcher et de vivre ensemble.

Le turcologue célèbre Vambéry, dans sa fameuse table des peuples turcs, cite les Tatars de Crimée sous le nom des « Turcs du Pont-Euxin ».

Les Tatars de Crimée aussi, comme les autres groupements de la grande nation turque, et sous l'influence des circonstances politiques et sociales, ont aujourd'hui un accent, un « type » un peu différent de leurs autres frères.

Les Tatars de Crimée se divisent en deux groupes par l'accent et la physionomie sous l'influence du milieu et d'origine :

1) Les « Tatars du désert » vivant dans les « steppes » de la Crimée ont la physionomie se rapprochant de celle des Kirghiz. Ils sont conservateurs dans leurs mœurs et dans leur langue.

2) Les Tatars vivant dans les montagnes de Crimée, se rapprochent des Turcs Ottomans par l'accent et par la physionomie.

Descriptions des Tatars de Crimée par les voyageurs occidentaux.

« La physionomie des vrais Tatars de la Crimée tient beaucoup des Européens : leur chevelure est brune, leur taille au-dessus de la moyenne, malgré la douce température du climat, la frugalité de leurs repas et l'activité de leur vie les rend très

robustes.» (1) « Ce Sittar, que je vous recommande, écrit de Soudak (2), de son guide au Tchatir-Dag, est un jeune Tatar, fort joli garçon. De taille moyenne, mais souple et élégante, Sittar a pleine conscience de ses avantages qu'il met savamment en valeur, à force de sembler les dédaigner. Son costume est très coquet ; veste et gilet de velours grenat soutaché d'or ; ceinture caucasienne, d'argent niellé de noir ; large pantalon de drap brun, bouffant sur des bottes vernies. Sa coiffure est surtout originale ; — c'est du reste la coiffure adoptée par tous les fashionables tatares de l'endroit. Une partie de ses cheveux épars et noirs sont ramenés sur l'oreille gauche en une grosse boucle qui forme bandeau, tandis que l'oreille droite est tout à fait dégagée et que tout le reste de la chevelure forme un épais bourrelet autour de la nuque, ce qui est d'un crâne effet, quand il pose là-dessus sa petite toque noire d'astrakan... Il répond à toutes mes questions avec une froideur digne, tout en se battant le mollet de sa cravache à pommeau d'argent... Sittar me dit au revoir en me saluant de sa cravache. »

Qualités des Tatares de Crimée.

Et ce peuple élégant et digne est un peuple probe, travailleur, ami de l'ordre, respectueux de la parole donnée et des droits comme de la dignité d'autrui, serviable, hospitalier (3) — d'une hospitalité proverbiale — sobre, d'une abstinence exemplaire et vraiment méritoire au pays de la vodka — et bien que le grand viticulteur de l'empire des Tsars, — aux fortes vertus familiales et sociales — la solidarité chez lui n'est pas un vain mot — et strictement monogame en fait, quoique musulman, alors que tant de non-musulmans mettent toute leur énergie à ne l'être qu'en droit — et, enfin, valeureux à la manière des preux, aux compagnons de guerre desquels il est resté fidèle, à demeurer, au siècle de l'automobile et de l'aéroplane, un peuple de Centaures

1) J. Reully. Ouvr. cité, p. 146.

2) Op. cit. n. 227.

3) Il règne chez les Tatares une bonne foi, un désintéressement, une hospitalité, une générosité, qui feraient honneur aux hommes les plus civilisés. — J. Reully. Op. cit., p. 155.

« Nous n'approchâmes jamais d'un village à l'entrée de la nuit sans qu'on nous priât d'y accepter un logement, et pendant le jour sans être invités à manger et à boire ; et en se montrant ainsi attentifs, tous généralement paraissaient songer peu à recevoir le paiement des chevaux qu'ils avaient fournis. » — Clarke. Op. cité, t. 1, III, p. 17.

infatigables et alertes. Et le commandement russe le savait bien, jusqu'à et y compris Wrangel.

Formation ethnique et culturelle des Tatars de Crimée.

Physiquement et moralement, les Tatars ont les qualités éminentes et multiples des races vigoureuses que les mélanges avec d'autres races d'élite ont sélectionnées et que le contact avec d'autres peuples de culture intense a affinées, sans leur rien faire perdre de leurs vertus originelles. Et, sous ce double rapport, au berceau de la civilisation antique comme au carrefour des migrations qui réveillent, alors même qu'elles ne rénovent pas, sans qu'en eux et chez eux l'évolution de la civilisation ait rien diminué de leurs robustes qualités primitives, leur mahométisme sincère, mais sans fanatisme, (1) leur valant plutôt de plus une sagesse que leur dignité reflète et que les philosophes de l'antique Hellade leur eussent enviée.

Eloge des Tatars de Crimée.

Aussi, les admirateurs ne leur ont-ils pas manqué : admirateurs d'esprit et de cœur, qui les ont aimés en les admirant. Et les observateurs les moins suspects de plaider, de ne pas tarir d'éloges. Cela, déjà en des temps plus calmes que les nôtres, et, de ce fait, d'impartialité nationalitaire incontestée. De ces observateurs, il y en a en toutes langues. « Les voyageurs sont tous d'accord pour vanter les Tartares », constate un encyclopédiste français.

Sous le titre de « jardins », la vieille littérature didactique française comportait des recueils de citations, d'expressions et d'exemples des langues fondamentales de l'humanité classique et de la langue française elle-même. C'est un jardin semblable qu'on pourrait dessiner avec les jugements étrangers favorables aux Tatars. Bornons-nous ici, dans le cadre de ce travail, à cueillir ce modeste « bouquet » :

« Tous les voisins des Tatars de Crimée, Russes, Grecs, Allemands ou Juifs, écrit Elisée Reclus, s'accordent à vanter

1) Les Tatars laissent aux Juifs et aux Chrétiens beaucoup de liberté pour leur culte et affectaient moins de mépris pour les étrangers. — J. Reully. Op. cité, p. 135.

leur droiture, leur probité, leur amour du travail et de l'ordre, leur sobriété, leur respect à la dignité humaine. » Faisant ensuite allusion à l'émigration tatare dont il sera ultérieurement question, il ajoute : « En perdant les Tatares, la Crimée perd ses meilleurs citoyens ». Evénements qu'une grande encyclopédie anglaise de son côté apprécie en ces termes en soulignant certaines manifestations des qualités tatares : « La guerre de 1853, la législation de 1860 à 1863, la loi de 1874, ont provoqué un exode des Tatares de Crimée ; ils ont abandonné leurs champs et leurs jardins admirablement irrigués, pour aller en Turquie ». Puis, revenant aux généralités, elle ajoute : « Ceux de la côte méridionale, mélangés de Grecs et d'Italiens, sont bien connus pour leur habileté dans le jardinage, leur honnêteté et leurs habitudes laborieuses aussi bien que pour la finesse de leurs traits qui fait d'eux le type tatare le plus accompli ». « Parmi les Criméens, écrit Larousse, il y a encore beaucoup de Tatars, excellents cultivateurs, honorés de tous comme de braves gens. » « Les Tatares sont généralement les gens les plus paisibles et les plus tolérants qui soient, constate le professeur Pittard, un des derniers auteurs de langue française qui ait écrit sur le sujet. (1) A bien des reprises, j'ai vécu dans leurs villages, au cours de mes longs séjours dans les terres du Pont-Euxin. Je n'ai pas le souvenir d'avoir eu à me plaindre d'eux. »

Non moins élogieux que ces auteurs est le baron de Haxthausen qui, dit Larousse, « représente les Tatars de Crimée presque comme des demi-dieux ». « Le Tatar, écrit-il au terme de son éloge et comme éloge suprême, est un musulman pieux et zélé, mais il est fort tolérant envers les hommes d'une autre religion et ne montre jamais de fanatisme. » Ce qui permet à Schnitzler de s'écrier de son côté : « Quel hommage ne renferme pas cette description, hommage dont la légitimité est confirmée par tous les voyageurs. N'est-il pas étrange qu'il se rapporte à un peuple dont le nom nous sert à nous, orgueilleux enfants de la civilisation, pour désigner ce qu'il y a de plus farouche au monde ? »

1) E. Pittard. Op. cité., p. 111.

Témoignage de Markoff.

« Avec les Tatars on peut conclure toutes sortes d'affaires sans aucune écriture. Dans les côtes criméennes, les Tatars sont recherchés comme des trésors pour les affaires. (1) Les Tatars de Crimée ne connaissent ni vol, ni escroquerie et ne sentent même pas le besoin d'enfermer leurs biens. On peut entrer dans leurs jardins très facilement. Pour les Tatars le plus grand plaisir est d'offrir des fruits à ceux qui viennent les visiter dans leurs jardins et du café à ceux qui viennent dans la maison. Leurs maisons sont tenues avec une extrême propreté ; on voit tout de suite que ceux qui y habitent se respectent comme il sied aux hommes. Aucune circonstance de la vie ne peut empêcher le Tatar de garder ses qualités méritoires.

En tout cas, je souhaiterais très sincèrement pour ma propre nation (Russe), les qualités de bonté innées des Tatars. » (2)

Témoignage de Boudrier.

Et, les résumant tous, Boudrier (3) s'exprime en ces termes, portant un jugement d'ensemble valable pour toutes les époques : « Toutes les fois que les historiens contemporains n'ont pas été aveuglés par la passion, ils ont tracé des Tatars de Crimée un portrait intéressant. Non seulement ils nous les donnent comme la meilleure cavalerie du monde, comme des soldats courageux, infatigables et terribles, mais encore ils louent leurs vertus publiques et privées, sociales et domestiques, leur sincérité, leur bonne foi, leur fidélité à tous leurs engagements, à leurs affections et leur dévouement les uns envers les autres. Tels ils étaient avant la conquête, tels ils se montrent encore aujourd'hui : supérieurs à leur mauvaise fortune et plus nobles dans leur défaite que les Russes dans leurs victoires. »

1) E. Markoff. Op. cité, 361-363.

2) Voir aussi A. Leroy-Beaulieu. « Les voyageurs sont unanimes à vanter les vertus privées. Pour quelques emplois, les Tatars sont souvent préférés aux Russes par les Russes mêmes. Plus propres, plus sobres, plus probes, ils sont recherchés pour plusieurs métiers et se sont fait de certaines places, de celles même qui exigent le plus de confiance et d'honnêteté, une sorte de monopole. — A. L. Beaulieu. L'empire des Tsars, t. I, p. 87.

3) Boudrier. Op. cité, p. 43.

CHAPITRE II

La Crimée jusqu'à la domination russe, en particulier depuis l'établissement des Tatars

Richesse des annales historiques de la Crimée.

Il y a peu de pays au monde qui soit aussi riche en annales historiques que la Crimée. En effet, parmi les auteurs qui ont parlé de la Crimée, Hérodote a écrit, 469 années avant J.-C., Scymnus de Chio, 100 avant J.-C. ; Strabon, 29 ans avant J.-C. ; et ni le volume du présent livre, ni le sujet dont ils traitent, ne permettent d'écrire l'histoire si riche de la Crimée. Comme nous avons voulu seulement parler de l'histoire des Tatars de Crimée, nous n'avons fait ici que mentionner brièvement les époques antiques de la Crimée.

Antiquité grecque.

Par suite de sa situation et de ses ressources, le petit pays de Crimée a été, dès les temps les plus reculés, mêlé à la grande histoire. Rapidement, les audacieux navigateurs et les avisés commerçants de l'antiquité qu'étaient les Grecs, y essaimèrent en colonies florissantes au milieu des Tauriens indigènes, eux-mêmes probablement venus du Caucase et en luttes continuelles avec les Scythes. Ce fut principalement la puissante Milet qui, en bâtissant de nombreuses villes (Théodosie, Nymphée, Myr-

mikion) procéda à cette « pénétration pacifique », jetant même les fondements de Panticapée, la future capitale des importantes dominations qui devaient lui succéder dans ces régions, Panticapée devenue la Kertch de nos jours.

Il advint en effet de ces colonies milésiennes ce qui arrive à toute colonie qui se développe et se respecte. Elles s'émancipèrent élégamment, pacifiquement, pour faire partie sous les Archœanactides d'abord et les rois du Pont, ensuite, d'organismes politiques, mieux à même qu'une mère-patrie éloignée de les protéger contre les assauts de prétendants incessamment aux aguets à leurs portes (Tauriens, Cimmériens, Cimbres ou Tamiens, Scythes). De sorte que le célèbre Mithridate régna 297 ans avant J.-C. (1) sur la Crimée et que celle-ci suivit le sort que les Romains victorieux firent au royaume du Pont et à la République Chersonite qui, sur la côte occidentale de la Péninsule, était restée fidèle au régime de ses fondateurs.

Antiquité romaine.

Sous le protectorat romain, le Chersonèse taurique, qui avait déjà participé à la culture hellénique, bénéficia pendant des siècles de la « pax romana » et, de par sa situation aux confins de deux mondes, y jouit d'une haute prospérité.

Invasions. — Byzance.

Ici, comme sur d'autres points du vaste et prestigieux empire, les invasions germaniques mirent un terme à cette magnificence qu'une participation accidentelle, plus ou moins passagère, à la vie de Byzance — et aussi aux querelles qu'elle comportait — ne restaura pas.

Premier moyen-âge.

Après les Goths dont d'aucuns, les Goths Tetroxites, s'établirent dans le pays et y firent souche, ce furent les Huns, les Ougres, les Avars, appartenant à la race turque ou turco-mongole, qui sont apparus en Crimée.

Ainsi, de période en période, l'Asie tumultueuse et entreprenante, regorgeant d'hommes et débordante de vie, déversa sur l'Europe du premier moyen-âge. Et la Crimée, sur la route na-

1) Famin. Op. cité, p. 20.

turelle des grands déplacements de race d'Est en Ouest, dut subir le sort d'une situation prédisposée que le puissant contre-courant de l'expansion slave ne put conjurer de façon définitive au profit de l'Occident.

Les Kazars.

Vers le milieu du VII^{me} siècle, des Khazars entrent dans la Crimée, y refoulent les Goths dans les montagnes et fondent un empire puissant ; la Crimée prend même le nom de Khazaria. Les villes grecques relevant toujours de la Cour de Byzance se soumettent à payer aux Khazars un tribut annuel. (1)

Petchénègues, les Koumans. (2)

Vers la fin du IX^{me} siècle, de nouvelles cohortes, émigrées de l'Asie, les Patzinaces, appelés encore Petchénègues, aussi de race turque, parviennent, après des succès variés, à s'emparer d'une partie de la Crimée, ou Kazarie proprement dite.

Aux Petchénègues succède vers l'an 1000 de J.-C. un autre peuple de même origine et parlant à peu près la même langue, les Koumans, ou Kiptchaks. Ce fut sous leur domination que la Crimée devint entièrement indépendante des souverains de Byzance.

L'Empire de Kiptchak.

La Crimée devenue nettement tatare dans le cadre de l'immense empire de Kiptchak — qui comprenait à peu près tout ce que les « assembleurs de terres russes » ont depuis réuni d'abord, et à elle-même ensuite, — l'était sans exclusivisme et sans xénophobie.

« L'Empire Kiptchak ou Horde d'Or, dont la Crimée faisait partie a été fondée par Djoudji, un des fils de Genghiz-Khan (1223). Après sa mort, ce vaste territoire fut divisé entre ses fils : Orda, Touka, Timur, Sheilan, Teval et Batou.

C'est Batou qui était le vrai successeur de Djoudji, et fut le

1) Famin. Op. cité, p. 13.

2) Il semble qu'il y ait eu, parmi ces Schytes, des tribus aryéennes ; mais la plupart paraissent être d'origine fino-turque. La chose est encore plus certaine pour les Khazars, les Koumans et les autres nomades qui, jusqu'à la grande invasion mongole, se disputèrent le sud de la Russie. — A. Leroy-Beaulieu, op. cité, t. I, p. 83.

chef suprême de toutes les tribus mongoles du patrimoine du Djudji. En 1462, au moment de l'accession d'Yvan III, l'empire du Kiptchak fut partagé entre les chefs des petits Khanats d'As-trakan, de Kazan, de Kassimove, et celle de Crimée ». (1)

Kiptchak et la Crimée.

Depuis Batou jusqu'au démembrement du Kiptchak, la Crimée fut gouvernée par les gouverneurs (Ouloug-Bey) nommés par des Khans de Kiptchak. « Ces princes gouverneurs, écrit de Soudak, qui gouvernaient la Crimée au nom de Batou-Khan, l'aîné des petits-fils de Genghiz-Khan, apportèrent une grande tolérance dans leurs relations avec le vaincu. (1) Ils se contentèrent d'assurer la défense du pays conquis et d'affirmer à époques fixes leur droit de suzeraineté en prélevant un tribut. »

Le Khan de Crimée et dynastie de Gheraï.

« Le royaume des Tatars de la Crimée s'organisa définitivement quand Tamerlan eut ruiné la Horde d'Or, sur le Volga, puis il devint célèbre avec *la dynastie de Gheraï qui régna sur la péninsule pendant plus de trois siècles* depuis le commencement du quinzième.

Cette époque fut la plus heureuse de la Crimée, grâce à la tolérance parfaite qui permettait à tous les étrangers de quelque race ou de quelque religion qu'ils fussent de s'établir et de commercer dans le pays ». (1)

1) Grande Eeye — fr. v. Horde d'Or.

2) Louis de Soudak. Op. cit. p. 78. Rambaud (Histoire de la Russie, p. 145 et seq.) qui n'est ni courtois, ni juste envers les Tatars de Crimée vaincus par les Russes, écrit des Tatars en général : En dépit des légendes hagiographiques sur le martyre de certains princes, les Tatars étaient un peuple tolérant. Rubruquis a vu, en présence du Grand-Khan Mangou, des nostoriens, des musulmans et des chamans célébrer chacun leur culte particulier... En 1313, le Khan Ousbek, à la Prière de Pierre, métropolitte de Moscou, confirma tous les privilèges de l'Eglise et défendit de l'inquiéter dans ses biens... aussi voyons-nous les couvents croître en nombre et en richesse... C'est alors que se constitua le grand patrimoine ecclésiastique de la Russie, opulente réserve de revenus et de capitaux, où plus d'une fois les souverains, dans les grandes crises nationales, furent heureux de puiser.

3) Les Gehraï sont les descendants de l'un des Khans de l'Horde d'Or et de la race de Tchenghiz-Khan. — Hammer. Op. cité, p. 397.

Voir la liste des Khans de la dynastie de Gheraï. Annexe III.

Les institutions tatares.

Les Khans — plus particulièrement ceux de Crimée proprement dits — n'avaient pas régné en autocrates et ils avaient le plus souvent gouverné avec intelligence et dignité, d'aucuns de façon géniale.

Le Khanat était une monarchie tempérée, mais ni par l'assassinat, ni par des... « chansons », pour reprendre le mot célèbre. Par les classiques lois fondamentales, sous l'édifice des institutions, supportant patiemment toutes désaffectations, modifications, réparations, transformations et abus de jouissance — dont seule la mise à jour, quand la tempête de la révolte a tout renversé, rappelle trop tard et la libérale concordance et la bienfaisante harmonie, qui ont été peut-être dans le plan de leur établissement ou dans le développement de leur exécution — la Crimée n'était pas en état de « liberum veto » à la polonaise et non plus au régime autocratique russe. Le Khan avait son Patriarche ou Moufti, son Premier Ministre ou Vizir, le Chef de la Justice ou Kadi-Asker et son Grand Conseil ou Divan. (1)

Les Khans ne pouvaient rien sans le Divan, (2) dont la présence « constitutionnalisait » la monarchie tatar, à une époque où l'Europe chrétienne, — l'Angleterre, la Pologne et la Hongrie mises à part — dans sa marche à l'étoile de la centralisation absolutiste s'était de plus en plus « déconstitutionnalisé ».

Le Khan avait le dernier mot en affaires juridiques et était le Commandant en Chef de l'armée tatar de Crimée. Il se trouvait à la tête de l'armée comme grand commandant, aussi bien dans les guerres importantes du Khanat de Crimée que dans les grandes campagnes faites en commun avec les Turcs Ottomans.

L'armée tatar de Crimée à l'époque du Khanat.

Les historiens de la période du Khanat (tatars, turcs, ukrainiens, français, russes) prouvent tous que l'armée du Khanat de Crimée ou en général de Petite-Tartarie se composait de

1) Reuilly. Op. cité, p. 175.

2) V. Peyssonnel, t. II, p. 335.

(150,000 à 200,000) cavaliers. Les Tatars qui passaient leur enfance dans des exercices et jeux d'équitation, de tir, se distinguaient dans les guerres par leur bravoure et capacité. Le champ de bataille était, pour les Tatars de Crimée, tant pour les paysans que pour les aristocrates, un champ de concours. A cause de ce fait les jeunes Tatars — de 18 à 40 ans — devenaient volontiers soldats et participaient aux guerres. L'armée tatare de Crimée était plutôt une armée de milices se rassemblant de temps en temps dans les villages et faisant des exercices, qu'une armée de garnison.

Qualité morale de l'armée tatare.

Cette armée s'était avancée dans le Nord jusqu'à Moscou, dans l'Est jusqu'à Téhéran, et joua le plus grand rôle dans les campagnes importantes de son temps. Plusieurs fois, dans des moments les plus critiques, elle s'était lancée à l'aide des armées turques ottomanes et s'était surtout distinguée par l'extrême habileté de ses manœuvres et par sa forte discipline.

En faisant la description de l'armée et de la dynastie des Ghérais de la Crimée, le Baron Tott dit que « la punition suivait toujours le délit de très près ». (1)

Les commandements de l'armée tatare.

L'armée tatare se trouvait sous trois commandements :

- 1) celui du Khan (100,000), centre ;
- 2) celui du Khalgai (60,000), l'aile droite ;
- 3) celui du Nouredin (40,000), l'aile gauche. (2)

L'armée tatare en campagne.

Le Baron Tott décrit ainsi une campagne de l'armée des Khans :

« Une petite bute que nous trouvâmes sur notre route, pendant que l'armée développée dans la plaine marchait en bataille, inspira à Krim-Gherai Khan le désir d'y monter pour voir toute ses troupes d'un coup d'œil. Il ordonna de faire halte : je le sui-

1) Baron Tott. Op. cité, page 178.

2) Kalgai = Héritier présomptif. — Nouredin = Second prince héritier.

vis sur cette éminence, et la couleur sombre des vêtements tatars, jointe à la blancheur de la neige qui servait de fond à ce tableau, n'en laissait rien échapper. On y distinguait par les étendards, les troupes des différentes provinces. Je remarquai que, sans aucun ordre déterminé, cette armée était naturellement sur vingt files de profondeur et passablement alignée. Chaque sultan serasker (commandant), avec une petite cour, formait un groupe en avant de sa division.

Le centre de la ligne occupé par le Souverain présentait un corps avancé assez nombreux dont l'arrangement offrait un tableau également militaire et agréable. Quarante compagnies chacune de quarante cavaliers, marchaient en avant sur quatre de front, en deux colonnes, et formaient une avenue bordée de chaque côté de vingt étendards. Le Grand Ecuyer, suivi de douze chevaux de main et d'un traîneau couvert, marchait immédiatement après, et précédait le gros des cavaliers qui environnaient le Khan. L'étendard du Prophète, porté par un Emir, ainsi que les flammes vertes qui l'accompagnent, venaient ensuite et flottaient avec les étendards des Inat-Cosaques, dont la troupe annexée à la Garde du Prince, fermait la marche. (1)

Tolérance dans l'armée tatare.

Cette nation Inat-Cosaque, qui était émigrée de la Russie, s'installa en Petit-Tartarie, à Couban, et lia son sort avec le Khanat de Crimée.

Ils ne paraissent pas avoir pris le même soin à conserver la pureté du christianisme, mais ils en ont fidèlement gardé le signe dans leurs drapeaux, et sont toujours scrupuleusement attachés au privilège de manger du porc (2). Chacun de nos Inats en avait un quartier en guise de porte-manteau, constate le baron Tott (3).

1) Baron Tott. Op. cité, p. 155-56.

2) Si l'on prend en considération ce fait que plus tard au XIX-XX^{me} siècle, sous le régime russe, malgré l'exemption officielle du service, les Tatars étaient enrôlés et contraints à manger du porc, à l'encontre des préceptes religieux et qu'ils ne pouvaient former de régiment séparé et que leurs drapeaux non seulement n'étaient pas respectés, mais pas même tolérés, on peut d'autant plus apprécier la valeur de la tolérance religieuse et nationale dans l'armée tatare de ces temps.

3) Baron Tott. Op. cité, p. 157.

Le ravitaillement de l'armée tatare.

Les denrées pour l'armée du Khan ne se transportaient pas dans des milliers de camions et voitures et ne présentaient pas — comme c'est le cas de nos jours — un aspect grand et tumultueux.

Huit ou dix livres de farine de millet rôti, pilée et pressée dans un petit sac de cuir pendu à la selle de chaque cavalier assurait à l'armée cinquante jours de vivres. Les chevaux seuls, pour leur subsistance, étaient abandonnés à leur propre industrie ; mais leur position différait peu de celle qui leur est habituelle. La possibilité d'en user sans assujettissement fait aussi que chaque Tatarène mène avec lui deux ou trois chevaux et que notre armée en ramassait plus de 300,000 (1).

Les victoires de l'armée des Khans et les plus célèbres Khans au point de vue militaire.

L'histoire militaire du régime des Gheraïs, qui a duré près de quatre siècles, est si grande, tellement remplie de pages chevaleresques que, pour entrer dans des détails, il faudrait écrire plusieurs volumes. Nous nous bornons seulement à mentionner les victoires de quelques Khans qui s'étaient extrêmement distingués dans le commandement de l'armée et montrer la capacité de celle-ci.

Sous le règne de Mengheli Gheraï I.

Les guerres qui ont duré quelques années entre Menghéli Gheraï I^{er} et le prince russe Vassili V sont de grandes preuves sur la force et l'habileté de l'armée des Khans vers la fin du XV^{me} siècle. Grâce à la vaillance de son armée, à « ses vertus qui font le bon roi, et ses qualités qui constituent les grands hommes, Mengheli-Gheraï termina sa vie glorieusement » (2).

Adalet-Gheraï I.

Le règne d'Adalet-Gheraï embellit par la victoire qu'il a gagnée en 1545 contre Ivan-le-Terrible qui avait envahi le Khanat

1) Baron Tott. Op. cité, p. 158.

2) Famin. Op. cité, p. 21.

d'Astrakhan. Cette grande bataille de l'époque dura un jour et une nuit et il annihila l'armée russe de 60,000 hommes qui tentait la reprise d'Astrakhan.

C'est encore Devlet-Gheraï qui brisa toutes les attaques de Moscou et réussit à assiéger pendant quarante jours la ville de Moscou et obligea les Russes à payer un tribut annuel. Les Tatars l'ont surnommé « conquérant des trônes ».

Hadji Selim Gheraï.

Selim Gheraï a été le plus brave, le plus prévoyant et le plus généreux des Khans de la Crimée. Ce monarque a fait preuve de ces qualités lors de l'attaque subite de Galitsin. Celui-ci était entré à Pérécop pendant que l'armée tatare avec l'armée ottomane combattaient ensemble contre les Allemands. Le Khan Selim Gheraï arriva avec une rapidité extraordinaire, battit les Russes et sauva la patrie. Pendant la guerre de 1622 entre la Turquie et l'alliance austro-russo-polonaise, Hadji Selim fit preuve de vaillance en venant à l'aide de l'armée turque, qui se trouvait dans une position très difficile après avoir battu les armées alliées. Devant cette gloire, les Janissaires ottomans lui ont proposé de monter sur le trône de Turquie, mais l'illustre Khan a refusé, en disant qu'il n'attendait pas grandeur de la trahison.

En récompense, il demanda au sultan la permission d'aller en pèlerinage à la Mecque (1).

Ce fait et l'abdication volontaire de Selim Gheraï à deux reprises montre l'esprit généreux de l'illustre prince.

Adalet-Gheraï II.

C'est Adalet-Gheraï II qui brisa l'attaque de Pierre-le-Grand sur les Turcs et qui assura la défaite de l'armée russe à Pruth (1711).

Le Tsar avec toute son armée a été fait prisonnier, comme cela a réussi rarement à un commandant dans l'histoire.

Mais Baltadji Mehmed pacha se montra très faible envers Catherine, la maîtresse de Pierre-le-Grand, pendant la délibéra-

¹⁾ Depuis que les Khans sont devenus liés à la Porte, Selim-Gheraï fut le premier auquel cette faveur fut accordée; le Grand Seigneur le refusait toujours dans la crainte que des princes, d'une naissance aussi illustre, ne fissent soulever le peuple pour s'emparer de la ville et se faire déclarer successeurs des Califs. — Langlès. Op. cité, p. 420-21.

tion. Il conclut la paix avec le Tsar. Adalet-Gheraï, indigné, fit châtier Baltadji en le faisant condamner à la pendaison.

Les Khans qui se sont distingués dans l'administration du pays.

Comme ceux qui se sont illustrés dans les champs de bataille, plusieurs Khans se sont adonnés à la littérature, à l'embellissement des villes, à faire construire des monuments et des bâtiments publics. Ils ont fait preuve de leurs capacités dans le domaine administration.

Famin écrit sur Arslan-Gheraï que « son gouvernement peut être cité comme un modèle de sagesse et de fermeté ». (1) Le Baron Tott constate entre autres que Krim-Gheraï était un politique habile, un brave guerrier, un bon tacticien. (2)

Famin affirme que Selamet Gheraï, ami des arts, employa tout le temps de son règne (4 ans) à relever Baktchi-Seraï, détruite par les Russes dans la dernière guerre. Il y fit construire de nouvelles mosquées, des bains, des fontaines et divers édifices d'utilité publique.

Pour permettre de juger l'époque de Khanat de Crimée dans les domaines économique, culturel et social, nous nous bornons aux citations sur les Khans et nous entrons dans les domaines économique-sociaux.

Le pouvoir judiciaire du Khanat.

La justice était administrée chez les Tatars avec plus d'équité, écrivait B. Sestrenevitz du XVIII^{me} siècle. Les punitions étaient égales pour tous les citoyens.

Bronevski, de son voyage en 1578, écrit que la loi était exécutée avec la plus grande rigueur. Les juges ont été des hommes d'une grande honnêteté et d'une droiture inébranlable (3).

« Le tribunal suprême était le Divan ou le Grand-Conseil du Khan ; on y portait toutes les affaires civiles ou criminelles d'une certaine importance. Le tribunal de Cazi-Asker, chef de la justice, connaissait toutes les affaires civiles de la Noblesse. Cha-

1) Famin. Op. cité. p. 25-26.

2) Baron de Tott. Op. cité. p. 124-25.

3) Markoff. Op. cité. p. 360-361.

que Cadilik avait son *cadi* ou juge, qui jugeait en dernier ressort toutes les procédures civiles et criminelles où il n'allait pas de la vie. (1) On pouvait récuser leur juridiction avant qu'ils eussent pris connaissance du procès ; autrement s'ils n'avaient pas jugé conformément à la loi, il ne restait d'autre ressource que de les prendre à partie au Divan. La simplicité de la justice et la proximité du tribunal, qui n'éloignait pas le plaideur de son domicile, étaient deux avantages inestimables, d'autant plus que l'appel au Divan empêchait souvent la vénalité des *Cadis*.

Le pouvoir exécutif dans toute son utile fermeté était asservie aux seules lois (2).

L'agriculture tatare à l'époque Khanat.

Les Tatars ont surnommé la Crimée « l'Ile verte ». La Crimée — « le jardin botanique », comme l'a appelé E. Reclus — n'a pas seulement mérité ce nom par ses belles plantations et ses magnifiques forêts ; le sol fertile de la Crimée l'a rendue, depuis des siècles, un des plus riches pays du monde en agriculture.

Le célèbre Strabon écrit (IV^{me} siècle avant J.-C.) que Leucon, roi du Bosphore, exporta de grandes quantités de blé de Théodosie en Grèce pendant une année de famine et conquiert ainsi le titre de « glorieux citoyen » (3).

L'histoire enregistre également que Mithridate importa de grandes quantités de blé de la Crimée.

La Crimée se distingua en agriculture aussi sous le régime du Khanat Tatar. En effet, Bronovski, qui visita la Crimée en 1578, a écrit dans son précieux livre sur la fertilité du département de Théodosie, sur l'étendue des jardins et des champs aux environs de Kaffa, de Soudak, sur tous les habitants de Soudak qui possédaient « des vignobles et des jardins excellemment bien tenus » et a vanté le vin de Crimée. En ce qui concerne les plaines de Pérécop et de Simphéropole, Bronovski les a trouvées couvertes de plantations de blé, de maïs et d'autres céréales.

1) La Crimée était divisée alors en 48 *cadiliks* (arrondissements juridiques), dont 29 dans la plaine et 19 dans les montagnes. — Schnytzler. Op. cité. p. 157.

2) Renilly. Op. cité, p. 184-84 et Peyssonnel, t. II, p. 288.

3) Famin. Op. cité p. 9.

Pallas, qui ne pardonne pas aux Tatars de Crimée leur manque de procédés scientifiques ou plutôt occidentaux, constate néanmoins que partout en Crimée on produisait des légumes et des fruits et des céréales en énorme quantité et que les Tatars mettaient habilement à profit les petites rivières. Il ajoute que les Tatars produisaient différentes sortes de céréales, plus de 14 espèces de poires, plusieurs espèces de pommes, et 35 espèces de raisins, et trouve que le vin de Soudak n'était pas inférieur au Tokaï de Hongrie.

Sur les herbes et prairies, ce célèbre savant continue de la manière suivante : « Il y a en Crimée une grande abondance d'herbes propres à la nourriture des bestiaux. On y rencontre non seulement une multitude d'herbes, mais aussi les meilleures plantes, des prairies artificielles, tels que le mélilot blanc et jaune, plusieurs espèces d'esparcettes, plusieurs variétés de vesces, (1) etc. Si l'on constate le livres des savants et des touristes qui ont visité la Crimée, on voit qu'avec leurs progrès et leurs travaux dans le domaine agricole, les Tatars avaient raison de surnommer leur patrie « l'Ile verte ».

Animaux domestiques.

Grâce à sa richesse agricole, son climat agréable, la Crimée était un pays de grand élevage d'animaux domestiques. L'historien ukrainien Boplan, dans son livre étudiant la vie des Tatars de Crimée au XVI^{me} siècle, dit qu'ils possédaient dans leur armée plus de 200,000 chevaux. Comme nous l'avons cité plus haut, le Baron Tott constate que chaque cavalier tatar emmenait 2 ou 3 chevaux et que l'armée possédait plus de 300,000 chevaux (2). L'élevage des bestiaux a été de tout temps, écrit Pallas, l'objet des soins des Tatars ; ils s'y adonnent encore aujourd'hui, quoique plus fréquemment dans la plaine que sur les montagnes. Chaque village de la plaine possède de nombreux troupeaux de bêtes à cornes et à laine. On y voit des chevaux et même des chameaux.

A l'époque de Khanat on exporta beaucoup de peaux d'agneaux noirs et surtout gris en Pologne (3)

1) Pallas. Op. cité, p. 195. 216-17.

2) Baron Tott. Op. cité, p. 157.

3) Pallas. Op. cité, t. IV, p. 225-26.

Commerce — Industrie.

Les villes de Baktchi-Seraï, Karason-Bazar, Gueuzlève (Eupatorie), Kéfé (Théodosie) étaient en même temps que des centres de commerce et d'industrie, des villes prospères de l'époque du Khanat.

L'industrie criméenne suffisait à procurer au Tatar les outils et les ustensiles dont il avait besoin pour sa maison, pour sa ferme et pour la guerre. Les sabres de la Crimée étaient très appréciés en Orient. La Crimée était un centre d'échanges et exportait, elle-même, des céréales (¹), des cuirs, du sel, des fruits, des pelleteries, de la cire, du feutre, du vin, du miel, etc. Et elle importait des articles de soie manufacturés et du café.

Les Gênois qui s'étaient établis sur les côtes criméennes profitant de la bienveillance des Khans, ont lié le pays avec le commerce de l'Occident et du Proche-Orient et l'ont rendu ainsi un des plus importants centres commerciaux.

Architecture.

Les œuvres remarquables de l'architecture tatare de l'époque Khanat ont été détruites, brûlées dans les invasions russes au XVIII^{me} siècle. Il reste néanmoins des édifices pour juger du style ingénieux et de la grandeur de l'architecture tatare de Crimée.

Pour étudier l'architecture de cette époque, il faut prendre en considération les maisons du peuple et les grands édifices comme les palais, les mosquées et les mausolées.

Après avoir donné des détails sur les maisons du peuple, le Baron Tott, qui a habité le pays à cette époque, juge qu'elles n'étaient pas inférieures à celles des villages européens de la même époque.

« J'observai que cette manière de construire, continue le Baron Tott, a infiniment plus de solidité que sa description ne le ferait peut-être présumer. Elle est certainement aussi plus salubre que

¹) La Crimée était un pays exportateur de céréales en des siècles où, par suite des difficultés et de la lenteur des communications, on avait la terreur de la disette : mais c'est à l'aide de « silos » de conservation de grains, creusés dans une terre argileuse et soumis préalablement à l'action du feu des « élévateurs » que comportait l'époque, elle était à même d'égaliser les rendements et d'obvier avec les réserves des années de vaches grasses au déficit des années de vaches maigres. — Pallas. Op. cité, p. 125, 258.

celle des maisons de nos paysans. Ces examens de la construction des maisons de Crimée et ces détails sur l'architecture des Tatars, seront plus utiles à ceux qui ont à cœur l'économie rustique, qu'aux disciples de Vitruve. (1)

Quant à la haute architecture, les mosquées, les palais et les fontaines (2) qui ornent les villes, sont des preuves éclatantes de sa splendeur.

En effet, la prospérité matérielle de l'époque avait rapidement trouvé son mécène, parmi les Khans, les tout premiers, pour l'éthérer et l'idéaliser. Les souverains tatars furent de grands et élégants seigneurs de la pierre et du marbre et firent construire ou reconstruire avec art de belles et bonnes choses, parfois de grandes choses, et on trouve dans toutes les villes tatares de Crimée quelques édifices sauvés témoignant, de leur magnificence, de leur intelligence, de leur esprit social et de leur bon goût.

Style criméen.

Si l'on considère l'architecture criméenne, on voit que malgré l'influence de l'Orient, les Tatars ont su créer un style national qui réunissait un peu les beautés de l'architecture de l'Arabie, du Turkestan et de Stamboul.

On peut, à cet effet, citer la grande mosquée de Djouma-Djami, à Gueuslève (Eupatorie), avec son dôme tout à fait remarquable, unique dans son genre, et celles de Khan-Djami, à Baktchi-Seraï, et Buyuk-Djami, à Kéfé (Théodosie).

1) Baron Tott, op. cité. p. 79-80.

2) Baktchi-Seraï renferme 119 fontaines, dont 50 sont publiques, 56 appartiennent aux particuliers et 13 aux palais. — Schnitzler, op. cité p. 323.

Voir encore, sur les fontaines de Crimée, Clarke, op. cité, t. II, p. 336 et Dubois, op. cité, t. VI, p. 323.

Ce qu'on ne saurait assez louer, à Baktchi-Seraï, ainsi que dans bon nombre de villes tatares, écrivait Pallas, peu après la conquête, ce sont les conduites d'eau qui viennent de fort loin dans la montagne, entretiennent des fontaines d'eau courante, les unes publiques, les autres dans les propriétés de l'aristocratie et des gens aisés.

L'eau qui s'échappe des bassins en pierre sert partie à l'arrosage des jardins attenant à l'habitation, partie à un déversement... dans les lieux d'aisance — dont certains, comme les fontaines, sont publiques et placés à côté d'elles — qui entraîne le tout dans la rivière ainsi que l'écoulement de la voirie. Ces conduites d'eau sont ici admirablement entretenues par la police tataré aux frais de la communauté... (Pallas : Bemerkungen auf einer Reise, II, n. 28.) — Le tout à l'égoût, un siècle — et même davantage — avant l'Occident !

Buyuk-Djami de Kéfé.

« Cette ancienne grande mosquée, écrit Schnitzler ⁽¹⁾, maintenant transformée en église orthodoxe, mérite d'être remarquée, même après toutes les dégradations qu'on lui a fait subir en changeant sa destination. Autrefois son dôme principal, entouré de onze autres plus petits sur trois de ses faces, était surmonté de plusieurs minarets, avec des escaliers en colimaçon. Pallas admirait la noble simplicité de ce vaste édifice, peut-être le plus beau de la Crimée. » ⁽²⁾

Djouma-Djami de Gueuzlève (Eupatorie).

Gueuzelève eut ses jours prospères et brillants. Elle fut une des villes les plus importantes des Khans. A cette époque, elle pouvait, à l'abri de ses solides remparts, flanqués de tours crénelées, être impunément fière des quatorze coupoles et minarets élancés de sa fameuse Djouma-Djami, l'œuvre élégante de plusieurs générations de Gheraïs, la plus belle des « Metchedes » ou mosquées de Crimée après celle de Kéfé. Elle pouvait encore s'enorgueillir de ses nombreuses écoles, de ses bains voûtés, de son industrie hors pair, de son commerce exceptionnel ⁽³⁾.

Palais des Khans à Baktchi-Seraï.

Dès le commencement du XVI^{me} siècle, grâce à Mengheli-Gheraï, avant les châteaux de la Loire, la Crimée possédait son Versailles en Baktchi-Seraï, dont la majestueuse élégance a pu être rapprochée de celle d'un autre chef-d'œuvre de l'architecture musulmane, l'Alhambra de Grenade.

« Baktchi-Seraï devint, en particulier, l'objet de soins de Mengheli-Gheraï et acquit une telle splendeur que depuis ce moment, elle ne cessa d'être la résidence des Khans de la Crimée, jusqu'à la chute de leur domination. On y voit encore leurs mausolées et les restes de ce riche palais dû à la manificence du fondateur d'Otchakow. Deux inscriptions lapidaires attestent les titres de ce prince à la reconnaissance des amis de la belle architecture.

¹⁾ Schnitzler, op. cité, p. 135-136, et Demidoff en ont donné une vue, op. cité, p. 522 ; Dubois l'a également dessinée. Op. cité, atlas 2^{me} série, p. 28.

²⁾ Pallas. Op. cité. t. II, p. 285.

³⁾ Louis Soudak. Op. cité, p. 16.

» Le palais des Khans à Baktchi-Seraï, successivement embelli par les successeurs de Menghely, paraît encore une de ces fantastiques conceptions dont les poètes d'Orient embellissent leurs contes. Là, on voyait de larges rosaces découpées à jour, comme une précieuse dentelle, des dômes et des aiguilles de la plus élégante légèreté, des portes en ogive, de petites colonnes réunies en faisceau, de riches incrustations, des murs tapissés de mosaïques, couverts d'or ou d'éclatantes couleurs, de larges péristyles pavés en marbre, des bosquets de myrthes et de roses, et mille fontaines qui versaient, en murmurant, une eau fraîche et limpide. Tout dans cette résidence des anciens Khans rappelle l'Alhambra de Grenade. Ce palais de féerie fait à juste titre l'orgueil des habitants de Baktchi-Seraï. Couché sous un feuillage sombre, auprès d'une limpide cascade, le Tartare se rappelle ces générations de guerriers qui, dans les loisirs de la paix, venaient ici... Il contemple ces marbres, ces tables de porphyre, ces arabesques en stuc, ces peintures, ces hiéroglyphes, ces dorures et ces inscriptions sacrées et se demande ce que sont devenus les maîtres de cette somptueuse demeure (1)... »

» Nous descendons au palais des Khans, vaste parallélogramme d'une légère et délicate architecture mauresque, entouré de jardins ravissants. Le toit se prolonge de manière à former un large rebord comme sur les chalets suisses, les murs sont badigeonnés de rouge et de blanc, avec force arabesques, les fenêtres sont grillées et les grillages peints en rouge ou dorés. Il y a dans les cours et dans les rez-de-chaussée une profusion d'admirables fontaines couronnées de versets du Coran, la fontaine d'or, la fontaine des larmes (2) chantée par Pouchkine... Le décor est superbe. Le harem, entouré de hauts murs, surgit au milieu des rosiers, des acacias, des térébinthes et des amandiers. Derrière s'étend un jardin immense avec des bains en marbre blanc et d'ébène, et des kiosques jadis revêtus de mosaïques de nacre blanc et d'ébène ;

1) Famin. Op. cité, p. 20.

2) La traduction de l'inscription qui est sur la célèbre « fontaine des larmes » est la suivante :

« Gloire au Dieu très haut ! La face de Baktchi-Seraï est réjouie par la sollicitude bienfaisante du lumineux Krim-Gheraï Khan. Il a, moine prodigue, étanché la soif de son pays, et il s'efforce de répandre encore d'autres bienfaits, si Dieu lui prête son secours.

» S'il existe une autre fontaine semblable, qu'elle se présente ! Nous avons vu les villes de Cheam (Damas) et de Bagdad, mais nulle part, nous n'avons vu une pareille fontaine... (1176—1762). » — Dubois. Op. cité, p. 327.

en face est la mosquée avec le cimetière où reposent, sous des tombes de pierre surmontées d'un turban sculpté, ces terribles Khans qui faisaient trembler les Tsars de Moscovie... On nous exhibe encore quelques meubles délicieux, des guéridons et des coffrets incrustés de nacre, des miroirs et des verres de Venise, souvenirs d'une splendeur disparue... » (1)

Belles-Lettres et l'instruction publique.

La littérature et la philosophie persanes et arabes jouent ici le rôle que la littérature espagnole joua au Nord des Pyrénées, bien avant le règne tout de dévouement à la chose publique de cet admirable Selym-Gheraï qu'on qualifie cependant si exactement de « digne contemporain » du Grand-Roi.

Le culte des arts qui était en grand honneur ne faisait, en effet, pas négliger celui des lettres et des sciences. Nombre de Khans donnant le bon exemple furent eux-mêmes des poètes distingués. Mengheli, Bahadir, surtout l'illustre Gazi-Gheraï (surnommé Bora), sont très célèbres. (2) D'ailleurs, nul luxe de hautes classes oisives que ces occupations de l'esprit ; l'instruction publique était extrêmement développée en Crimée.

Les Tatars de ces temps ne considéraient pas les hommes qui ne savaient pas lire le Coran et ne connaissaient pas leur religion. Par conséquent ils bâtissaient des écoles près des mosquées pour les garçons et les filles en vue de leur instruction comme l'ordonne la religion.

L'ambassadeur de Pologne Bronivski, dans son livre sur la communauté tatare de Crimée au XVI^{me} siècle, écrit que « les Tatars envoient leurs enfants à l'école pour leur apprendre l'arabe ». (3)

Dans son livre, B. Sestrenevitz (4) aussi, dit qu'au XVIII^{me} siècle, les Tatars de Crimée avaient beaucoup d'écoles et d'instituts populaires : écoles de villages au sommet du savoir musul-

1) Molinar. Op. cité, p. 258.

2) Les œuvres littéraires des Khans ont été recueillies par Halim-Gheraï et imprimées à Constantinople (1287—1871) ; elles furent revues par M. A. Hilmi (un jeune historien et romancier distingué de Crimée) et imprimées en 1911 à Constantinople.

3) Markoff. Op. cité, p. 357.

4) Sestrenevitz. Histoire de la Tauride.

man, écoles de théologie partout répandues, des abords de Baktchi-Seraï, où Mengheli-Gheraï tint à fonder lui-même l'école-mère des « médressés » de Crimée (Zindjirli), aux bourgades les plus reculées. Séminaires rapidement célèbres et réputés même à Constantinople où l'on a toujours su ce que penser « divinement » voulait dire, et qui n'ont pas peu contribué à répandre partout dans l'Islam le grand renom comme le haut prestige dont les coreligionnaires de Crimée y jouissent partout. (1)

La moralité tatare à l'époque du Khanat.

Pour pouvoir apprécier la morale des Tatars de Crimée, prenons en considération les jugements des voyageurs impartiaux :

Martin Bronovski, aristocrate polonais et ambassadeur de Stefan-Batorie auprès de Mehmed-Gheraï et qui vécut en Crimée plus de neuf mois en 1578, écrit :

« Les Tatars sont tout à fait exempts des défauts tels qu'intrigue, rancune, jalousie, tromperie, querelle et crime. Ce sont des gens simples et honnêtes. Je suis resté plus de neuf mois en Crimée et jamais je n'ai vu ni entendu parler d'un crime ou d'un acte illégal. Le Tatars accueillent très bien les touristes et sont surtout très aimables envers les vieillards étrangers... »

Le métropolite catholique lithuanien, Bogourche-Sestrentsevitch qui, comme Bronovski, ne saurait être accusé de partialité, écrit dans son « Histoire de Tauride », sur la moralité tatare du XVIII^me siècle :

« Comme chez les nations les plus civilisées de l'Europe, le sentiment d'honneur était très fort chez les Tatars. Ils vivaient en très bons termes les uns avec les autres. Ils étaient très bienveillants et très hospitaliers envers les étrangers. Ils enseignaient surtout à la jeunesse la générosité. Aux yeux des jeunes Tatars rien n'était plus honteux que la jalousie. Ils étaient tous très généreux et même les Khans étaient respectés en tant que souverains libéraux et généreux. Car la générosité était pour les Tatars le premier signe de noblesse. (2)

1) Pour les théologiens et savants criméens, s'adresser à l'œuvre de Monsieur Tahir bey Broussali, op. cité.

2) V. aussi Markoff, op. cité, p. 350-55.

**Les Tatars et leurs voisins
Génois et Vénitiens à
l'époque du Khanat.**

Les Génois et les Vénitiens qui, dès la fin du XI^me siècle, dignes continuateurs occidentaux des Chersonites et des Milésins et de leurs imitateurs byzantins, étaient entrés en relations commerciales avec la Tauride, à l'instar de leurs précurseurs, purent y installer de véritables colonies, dont la plus célèbre fut la ville de Kéfé sur l'emplacement de l'antique Théodosie. Un important courant d'échanges s'était établi entre la péninsule de la Mer Noire et les deux grandes cités italiennes de l'Adriatique et de la Méditerranée : produits du sol d'Orient contre les produits manufacturés d'Occident et l'exportation des blés de Crimée jouait alors le rôle qu'a joué depuis l'exportation des blés d'Ukraine.

La rivalité des frères ennemis d'Italie mit fin à leurs succès.

Gênes eut tout d'abord raison de Venise pour être elle-même mise à la raison par les Turcs installés depuis vingt ans à Constantinople et réitérant à Kéfé, à l'exemple des Tatars, dont la longanimité avait fini par se lasser de l'outrecuidance croissante des Génois, les exploits qui avaient valu la possession du Bosphore aux soldats du Sultan Mahomet II.

Suzeraineté turque.

Désormais les Tatars furent complètement maîtres chez eux, sous la suzeraineté du Grand-Seigneur. (1) Suzeraineté ferme dans le principe et dans ses manifestations logiques — nomination, déposition et réintégration des Khans — mais extrêmement large dans l'application et la vie courante, quelque chose comme la suzeraineté de la Sublime-Porte sur la principauté bulgare.

Quasi-indépendance tatare.

Les Khans eurent même leur politique extérieure à eux, politique de bascule à l'affût des occasions de défense envers les puissants voisins qui du Nord ne tardèrent pas à menacer l'indé-

¹⁾ Les Khans de Crimée furent, comme nous l'avons déjà dit, plutôt les alliés que les sujets de la Porte. — J. Reuilly. Op. cit., p. 92.

pendance de leur pays, attirés qu'ils étaient, les uns et les autres, par la Mer Noire et la position exceptionnelle de la Crimée, pour y dominer.

Politique extérieure des Khans.

Tout d'abord, ce fut aux Moscovites qu'allèrent leurs préférences, pour se tourner du côté des Polonais quand, deux siècles plus tard, les premiers semblèrent devoir l'emporter. Peut-être les Khans contribuèrent-ils alors à précipiter précisément ce qu'ils voulaient empêcher, l'hégémonie russe sur l'immense plaine sarmate et ses dépendances, en jetant par une volte-face trop rapide, — leur grande excuse fut de n'être pas absolument volontaire — au profit de la Pologne, leurs alliés de la veille, les Ukrainiens, dans les bras des Moscovites, les tractations consécutives à la surprise de la défaite tatare de Béresteko (29 juin 1651), préluant fatalement à celles de Péréaslaw (1654), point de départ de l'emprise russe sur l'Ukraine. « Les Cosaques (Zaporogues), se mirent sous la protection de la Russie, écrit Famin, et on peut dire que, de ce moment, datent véritablement les prétentions de la Russie sur la Crimée. »

Premières ambitions moscovites.

Dès 1677, elles se précisaient, les armes à la main, et la Crimée se trouvait subitement envahie par une formidable armée moscovite. Elle ne dut son salut qu'au sang-froid de son Khan d'alors, Selym, qui, insufflant à son peuple l'ardeur qui l'anime, chasse rapidement l'envahisseur malgré son énorme supériorité numérique et celle de ses moyens, notamment une artillerie redoutable où figuraient des obusiers jusqu'alors inconnus.

Il y a ensuite les invasions de Crimée par Graf Munich en 1736 et celle de Feldmarchal Lassi en 1737-1738. Pendant ce temps les villes de Baktchi-Seraï, Karasou-Bazar ont été détruites, les récoltes gaspillées, ravagées et plus de 1000 villages tatars incendiés.

Ces ravages ont laissé dans l'ombre ceux de 1771 pendant l'occupation de Dolgarouki. Toutes les villes de Crimée ont été ruinées et plus de 35,000 innocents ont été massacrés. (1)

1) Voir op. cité., p. 345, 350, de E. Markoff qui, bien que Russe, a décrit ces horreurs avec les plus nobles sentiments d'humanité et d'impartialité.

Tant il est vrai que l'histoire moderne est parfois de l'histoire bien ancienne ! De plus en plus d'ailleurs, véritable Belgique de l'Orient du XVIII^me siècle, la Crimée allait devenir le champ clos et le premier enjeu des luttes entre les Turcs défendant leurs plus légitimes sphères d'influence et les Moscovites en mal d'impérialisme le plus effronté sous le noble voile d'aspirations religieuses.

Traité de Kutschuk-Kaïnardji.

Après des alternances de fortune qui remplirent les sept premières décades du XVIII^me siècle — et dont l'une coûta même Azow à Pierre-le-Grand (1711), — les Russes, mettant à profit les défaites ottomanes du siècle à son déclin, stipulèrent par la paix de Kutschuk-Kaïnardji, soi-disant en faveur des Tatars de Crimée et pays circonvoisins une indépendance nationale (1) sous la seule suprématie religieuse du Khalife de Constantinople.

L'art. III du traité décide en effet :

« Tous les peuples Tatars, ceux de la Crimée, du Boudgiak, du Kuban, les Edissans, les Geambouiluks et Editschkuls seront reconnus sans aucune exception par les deux Empires pour *nations libres et entièrement indépendantes de toute Puissance étrangère*, gouvernés par leur propre souverain de la race de Genghiz-Khan, élu et élevé sur le Trône par tous les peuples tartares ; lequel les gouvernera d'après leurs anciennes lois et usages, n'en rendant aucun compte que ce soit à aucune Puissance étrangère ; c'est pourquoi ni la cour de Russie, ni la Porte Ottomane ne devront se mêler, sous quelque prétexte que ce soit à l'élection du dit Khan, non plus que de leurs affaires domestiques, politiques, civiles et intérieures ; *mais au contraire avouer et considérer la dite nation tartare dans son état politique et civil sur le même pied que les autres Puissances qui se gouvernent par elles-mêmes, et ne dépendent que de Dieu seul.* Quant

1) Dans le traité de Menguély-Gheraf avec Mahomet II, les puissances contractantes ne pouvaient stipuler qu'en vertu de leurs droits respectifs. La déposition du Khan, qui était attribuée au Grand Seigneur, ne portait aucune atteinte à l'indépendance de la nation : le droit public des Tatars a donc été négligé, méconnu, quand on a prononcé l'indépendance de cette nation. Déclarer libre une nation qui n'a jamais cessé de l'être est le premier acte de son assujettissement. — J. Reuilly. op. cit., p. 100-101.

aux cérémonies de religion, comme les Tatars professent le même culte que les Musulmans, ils se régleront à l'égard de sa Haute-ssse, comme Grand Calife du Mahométisme, sans aucun préjudice, néanmoins de la confirmation de leur liberté politique et civile. La Russie laisse à cette nation tatare, à l'exception des forteresses de Kertche et Jenikalé avec leurs districts et ports que la Russie garde pour elle-même, toutes les villes, forteresses, habitations, terres et ports qu'elle a conquis en Crimée et au Kouban ; le terrain situé entre les rivières Berda, Konski, Vogi et le Dniepper, ainsi que tout celui situé jusqu'à la frontière de Pologne entre le Boug et le Dniester, à l'exception de la forteresse d'Oczakow avec son ancien territoire qui appartiendront comme ci-devant à la Sublime-Porte ; et elle promet de faire sortir ses troupes de leurs possessions d'abord après la conclusion et l'échange du traité de paix.

» La Sublime-Porte ottomane s'engage pareillement de son côté à se désister de tout droit quelconque qu'elle pourrait avoir sur les forteresses, villes, habitations..., en Crimée, au Kouban et dans l'île de Taman et de ne tenir dans ces endroits aucune garnison ni autres gens armés, cédant ces Etats aux Tatars de la même manière que la Cour de Russie, c'est-à-dire en pleine propriété et souveraineté absolue et indépendante.

» Pareillement, la Sublime-Porte s'engage de la manière la plus solennelle et promet de n'introduire ni entretenir à l'avenir aucune garnison ou gens armés quelconques dans les susdites villes, forteresses, terres et habitations, ni dans l'intérieur de ces Etats aucun intendant ou employé militaire de quelque dénomination que ce soit, mais de laisser tous les Tatars dans la même parfaite liberté et indépendance que les laisse l'Empire de Russie ». (1)

L'annexion russe.

Les Russes ne tardèrent pas à véhiculer, à leur seul avantage, toutes ces belles promesses et cette reconstitution du peuple tatar de Crimée. Dès 1783, tirant parti des rivalités qu'ils entretenaient ou fomentaient entre les membres de la dynastie tatare ainsi que des intelligences qu'ils s'étaient assurées — ici comme

1) G.-F. de Martens, op. cit., tome II, p. 237.

ailleurs, en Estonie, en Lettonie et en Courlande par exemple — dans les rangs d'une aristocratie, celle des mourzats, plus soucieuse de sauvegarder ses privilèges et de les étendre que de sauver la patrie, et à la faveur des succès croissants de la puissance suzeraine, ils incorporaient la Crimée à l'Empire malgré l'intervention du cabinet de Versailles qui avait obtenu à Aïnahly-Gawack (près de Constantinople, le 21 mai 1779) et l'évacuation du pays par les Moscovites et la reconnaissance au Grand-Seigneur du droit d'investiture et de suzeraineté spirituelle sur les Khans.

La Crimée subissait le sort antérieur de l'Ukraine et celui contemporain de la Lithuanie, de la Pologne et de la Géorgie. Et, comme l'Ukraine et la Géorgie, sans conquête, bien plutôt au mépris des stipulations les plus formelles, reconnaissant son droit à l'existence, et avec l'hypocrisie de grandes protestations à la Marie-Thérèse « pleurant et comprenant », comme avec l'audace d'un Frédéric s'emparant du bien d'autrui en vertu des « droits préexistants ».

« Par la Grâce de Dieu, Nous, Catherine, deuxième du nom, impératrice et autocrate de toutes les Russies... » déclarait dans son manifeste du 8 avril 1783 la souveraine de Pétersbourg... « Dans la dernière guerre avec la Porte ottomane qui, de par la vigueur et les victoires de nos armes, nous autorisait pleinement à conserver à notre avantage la Crimée qui se trouvait entre nos mains. Nous avons sacrifié cette conquête et d'autres conquêtes au rétablissement de la bonne intelligence et de l'amitié avec la Porte ottomane en formant avec les peuples tatars un Etat libre et indépendant, en vue d'éloigner à jamais les prétextes et moyens de discord et de désaffection entre la Russie et la Porte, résultat fréquent de la constitution intérieure des dits Tatars.

Cependant Nous n'avons pas éprouvé sur les frontières de cette partie de Notre Empire le calme et la sécurité qui auraient pourtant dû être les fruits de cette organisation... Cette façon d'agir annule nos obligations réciproques relativement à la liberté et à l'indépendance des peuples tatars... et nous réintègre dans les droits par Nous acquis dans la dernière guerre du fait de nos victoires... »

Il sera difficile de ne pas souscrire à l'appréciation d'un neutre en la matière, qui écrit : « Quoique cette invasion eût été accomplie contre tous les droits des peuples et à l'abri des noms

sacrés de l'équité vengeresse et de l'amitié protectrice, Catherine ne craignit pas de publier un manifeste pour justifier aux yeux de l'Europe la spoliation de l'infortuné Chahyn Gheraï (1), et pour accuser les Turcs d'avoir rompu les traités qu'elle venait d'enfreindre avec une si intrépide audace.

Cette pièce demeurera dans l'histoire comme un modèle inimitable d'astuce et d'impudence (2).

La mise à exécution fut horrible. Un des favoris de Catherine, Potemkine, qui en fut chargé, trouva la circonstance bonne pour massacrer trente mille personnes, méritant cette appréciation sommaire d'un historien français quelques décades plus tard : « L'humanité a le droit de reprocher à Potemkine les violences dont il se rendit coupable pour courber ce peuple musulman sous le joug de sa souveraine. » (3)

**Lumière sur l'envahissement de la Crimée,
par l'illustre professeur Clarke de l'Uni-
versité de Cambridge.**

« L'envahissement de la Crimée attira l'attention de toute l'Europe ; mais les circonstances qui l'accompagnèrent ne sont pas aussi généralement connues : elles ont été adroitement cachées par les Russes, et l'éclat de la conquête de cette presque île éblouissant ensuite l'imagination, n'a pas permis de répandre un jour fidèle sur les noires et sinistres manœuvres par lesquelles on parvint à la soumettre. Potemkine en forma le plan et le mit tout entier à exécution. Pour réussir dans ses desseins, peu lui importaient les lois qu'il aurait à violer, les principes à fouler aux pieds, les meurtres à commettre ou les insultes faites à la bonne foi.

» On sait généralement que, par le dernier traité de paix fait avec les Russes avant la conquête de la péninsule, Schahin Gheraï, de la famille des Khans, autrefois prisonnier et otage à Pé-

1) Le dernier Khan. (Note de l'auteur.)

2) Boudrier, op. cit., p. 13.

3) V. Larousse, mot « Crimée ».

tersbourg, fut placé sur le trône de Crimée ; c'était le premier pas à l'envahissement de ce royaume (1).

» Dès le moment de l'évasion de Ghireï, le ministre russe dans ce pays, adroit et fourbe, parfaitement choisi par Potemkine pour l'exécution du plan qu'il avait en vue, commença à animer les Tatars contre le Khan (2), à exciter des soulèvements au milieu d'eux, achetant les mécontents et portant le peuple à de fréquentes révoltes. En même temps il s'insinuait dans les bonnes grâces du Khan ; il le persuadait de faire tout ce qui pouvait être le plus impopulaire aux yeux de ses sujets.

» Entre autres dangereuses absurdités, il incita ce prince à mettre tout dans ses Etats sur le pied russe, à discipliner ses troupes, à construire des frégates sur ses côtes, exaltant son esprit par de folles idées relatives à la navigation sur la Mer Noire. Le Khan faisait d'énormes dépenses qui l'obligeaient à enlever l'argent de ses sujets et à augmenter par là leurs murmures. Le ministre russe, également ardent dans la poursuite de cette double intrigue, ne perdait aucune occasion d'encourager en même temps les extravagances du Khan et d'augmenter le mécontentement des nobles ; aussi ses manœuvres eurent-elles le succès le plus complet : une révolte éclata et devint bientôt générale.

» Le Khan réclama l'assistance des troupes russes. Leur promptitude à se rendre à la demande de ce prince fut égale à l'impatience qu'elles avaient eu de la recevoir. Le gouvernement de Crimée souffrit ainsi qu'une armée russe pénétrât dans le cœur de cet Etat, sous prétexte de châtier ceux qui s'étaient armés contre le Khan, dans une rébellion que la Cour de Pétersbourg avait elle-même excitée.

» Les Russes prirent possession des forteresses et se livrèrent à leurs excès ordinaires. Parmi les Tatars, plusieurs par force,

1) Catherine II n'avait élevé Schahin-Gheraï à la place du Khan que pour en faire l'instrument de son ambition ; elle ne le comblait de caresses et de bienfaits que pour le mieux sacrifier.

Ce prince, d'un caractère doux, faible et plein de franchise, était bien éloigné de soupçonner les desseins des Russes. Wasiliewski et Constantinoff, agents russes, décorés du titre de ministres plénipotentiaires, furent tour à tour les conseillers de ce prince trop confiant et ceux qui contribuèrent le plus à le perdre. — H. Castéra. Op. cité, p. 264.

2) Catherine II avait depuis longtemps des intelligences en Crimée. Ses émissaires travaillaient sourdement à semer la division parmi les Tatars et à faire perdre au Khan la confiance de ses sujets. Ils y réussirent et la valeur acheva ce qu'avait commencé l'intrigue. — H. Castéra. Op. cité, p. 42.

d'autres volontairement et un plus grand nombre par frayeur, quittèrent leur pays et furent réduits à chercher de tous côtés des asiles. Le Khan retourna à Karassoubazar, où campait l'armée russe, et là, en présence des troupes, on le persuada de faire mettre à mort plusieurs nobles. Les Russes rassasiaient ainsi leurs yeux du sang des hommes, qu'ils avaient d'abord excités à la révolte contre leurs souverains, et qu'ils faisaient ensuite massacrer pour leur avoir trop fidèlement obéi. Cependant le Khan trompé, et ses sujets encore plus abusés, jouets également des misérables fourbes qu'ils avaient appelés pour prendre possession de leur patrie, commencèrent enfin à ouvrir les yeux et firent des efforts pour échapper à leur destinée. Il était trop tard.

» Le reste de la conduite du gouvernement russe surpasse en horreur tout ce qui a précédé ! »

CHAPITRE III

La Crimée sous la domination russe

Manifeste du 8 avril 1783 et ses promesses aux Tatars.

En prenant possession de la Crimée, Catherine II avait déclaré dans son manifeste du 8 avril 1783 : « *Nous promettons solennellement et irrévocablement pour nous et nos successeurs de traiter les habitants du pays comme nos propres sujets, de protéger et défendre leurs personnes, leurs biens, leurs temples, leur religion traditionnelle, dont le libre exercice avec tous les usages reçus ne doit pas être entravé et, enfin, d'accorder à chaque classe de la population tous les droits et avantages de la classe correspondante en Russie.* »

« Promettre et tenir sont deux », dit le proverbe. Jamais lâ triste constatation qu'il exprime ne s'est mieux vérifiée que dans les rapports de la Crimée asservie et du tzarisme triomphant et s'engageant « *urbi et orbi* », tout au moins envers lui-même.

L'État russe contre la religion des Tatars.

Cela ne fut pas long. On n'eut même pas à Pétersbourg la pudeur de l'attente. Dès la dite année 1783, la mosquée de Soudak fut transformée en église orthodoxe. En 1793, au témoignage de Pallas lui-même (¹), ce fut le tour de celle de Taman, et cela continua ainsi pendant plus de 120 ans. Désaffectations d'une part, prohibitions de construire de l'autre, quoi d'étonnant que la Crimée qui, encore en 1805, comptait 1556 mosquées et 5139 imams

¹) Pallas. *Bemerk. auf einer Reise*, p. 250, et Clarke, *op. cité* t. I, p. 339-344.

(prêtres) arrivât en 1914 à ne plus avoir que 729 des unes et 942 des autres (1).

Dévastation des mosquées, Fontaines publiques, Cimetières, Palais, par les Russes.

Sur cette question bien délicate, nous préférons citer les témoignages des savants et voyageurs les plus illustres, comme Dubois, Clarke, plutôt que les récits populaires.

« Le gouvernement russe, écrit Dubois (2), a pour système de convertir en églises grecques les plus belles mosquées des villes conquises, surtout quand les populations mahométanes les ont abandonnées. On voulut par conséquent faire de cette belle mosquée (Biouk-Djami-Grand-Mosquée) de Théodosie, un temple chrétien.

» On commença d'abord par enlever le plomb qui recouvrait le toit, et qui fut vendu je ne sais au profit de qui. Pendant maintes années l'église projetée présenta le tableau d'une vraie ruine, dont l'aspect serrait le cœur.

» Un gouverneur de Théodosie, celui qui fit enlever les lions de Phanagorie, en vint jusqu'à faire transporter les plus belles colonnes destinées à l'église dans son jardin, hors de ville, où étaient déjà les lions.

» Lorsque j'ai dessiné cette ruine en 1832, il existait près de là un autre monument, les grands Bains turcs, que l'exigence des ablutions nécessite dans le voisinage des mosquées. Ce bâtiment, d'une grande proportion, se composait de deux vastes salles éclairées par deux superbes coupes. La corniche extérieure de l'édifice pouvait servir de modèle par son élégante simplicité. On s'était servi de la brique pour faire des dentelures alignées sur le même cordon. C'était le plus beau monument de Théodosie, dont il ornait la grande place.

» Mais il offusquait la vue de M. le gouverneur Kaznatcheïeff, homme d'une ignorance profonde pour tout ce qui est beau et monumental. Il se mit dans la tête d'agrandir le milieu de la ville en faisant disparaître la ruine de la mosquée et les bains. A la vue d'un sacrilège pareil, la population de Théodosie se récria et envoya en toute hâte un député au comte Vorontzoff pour le sup-

1) Cf. A. Kiritchinski. Op. cité p. 43.

2) Dubois. Op. cité, p. 291-292, t. VI.

plier de faire arrêter au moins la démolition des bains. Mais le gouverneur avait si fort à cœur son œuvre qu'il n'avait perdu pas un instant, et parvint, malgré l'extrême solidité des coupoles et des murailles, à accomplir la destruction complète. »

Témoignage de Clarke sur les ravages des Russes en Théodosie, Karassou-Bazar et à Baktchi-Seraï.

« Les terribles dévastations commises par les Russes à Kéfé (Théodosie), font couler les larmes des Tatares, arrachent plus d'un soupir aux Turcs de Natolie, que leurs affaires commerciales amènent dans l'ancienne capitale de la Crimée, et ne peuvent manquer d'exciter l'indignation de tout peuple éclairé.

» Pendant notre séjour à Kéfé, nous vîmes des soldats renverser les belles mosquées de cette ville, ou les changer en magasins, faire tomber les minarets, briser les fontaines publiques, détruire tous les aqueducs, pour l'appât d'une petite quantité de plomb qu'ils parvenaient à se procurer de cette manière.

» Telle est la nature véritable de la protection moscovite, telle est l'espèce d'alliance que les Russes cherchent à former avec toute nation assez faible pour se soumettre à leur pouvoir, assez peu éclairée pour être le jouet de leur perfidie. *Tandis qu'on exécutait ces ouvrages de destruction, les officiers eux-mêmes se plaisaient à en être témoins.* Des minarets superbes, dont les aiguilles élevées donnaient de la grâce et de la noblesse à l'aspect de la ville, étaient journellement jetés à terre. Les établissements religieux étaient aussi insultés, quoique les destructeurs ne se procurassent par là que des balles de plomb pour un petit nombre de soldats, et quelque argent pour les officiers.

» Ce qu'il y a réellement de plus déplorable dans les ravages des Russes, c'est *la destruction des conduites et des fontaines publiques* qui, en amenant les eaux les plus pures des montagnes éloignées, étaient pour le peuple une source continuelle de santé et d'utilité. Quelques-unes remontaient à une haute antiquité : elles étaient magnifiquement décorées de réservoirs en marbre, de bas-reliefs et d'inscriptions.

» *Les marbres sculptés du temps des anciens habitants grecs n'ont pas éprouvé un meilleur sort.* Tout ce que les Mahométans eux-mêmes avaient épargnés des bas-reliefs, d'inscriptions ou de colonnes d'architecture, a été mis en pièces par les Russes et vendu comme de vils matériaux pour construire des baraques.

Karassou-Bazar.

« Les pertes éprouvées par Karassoubazar, depuis la conquête de la Crimée, ont été moins grandes que celles des autres villes de cette péninsule. On y voit cependant diverses ruines : ces tristes preuves de la domination russe, et une longue rue de boutiques, sont peut-être les seuls objets qu'un voyageur puisse y remarquer. *Sous le gouvernement moscovite, les cimetières tatars ont été privés de leurs tombes ; on les a brisées ou coupées pour en faire des matériaux propres à bâtir. La contrée renfermait cependant les meilleures pierres à chaux.* »

Baktchi-Seraï.

« Pour décrire ce qu'était Baktchi-Seraï, il faudrait au moins donner une idée exacte de l'état actuel de ces ruines, et cela est très difficile. L'extravagante et sauvage barbarie des Russes satisfait, en détruisant cette capitale, la passion favorite qui les portent à la dévastation.

» Quoique le palais possédé par le Khan, dans le centre de la ville, fut celui où ce prince se tenait ordinairement, il avait pour retraite favorite un édifice magnifique, délicieusement situé au revers d'une montagne, sur la pente d'une belle vallée : cet édifice est si complètement rasé que, sans un guide, on ne pourrait, dans le lieu même, découvrir actuellement où il existait.

» Il ne subsiste pas aujourd'hui plus d'un tiers de l'ancienne cité.

» Si je parlais en détail des cruautés, des extorsions, des vols, de la barbarie exercés par les Russes sur les malheureux habitants de la Crimée, ce récit excéderait toute croyance » (1).

Palais de Kalgai, à Ak-Metchet (Simpféropol).

« Le Kalgai (2) avait son palais à l'entrée de la faille, au bord du Salghir ; les ruines le dominaient d'un côté, et Ak-Metchet, sa capitale, de l'autre. Aujourd'hui toute la gloire du kalgai a disparu ; et qui reconnaîtrait, dans les usines d'une brasserie et d'une brandevinerie, et dans les bancs d'un jardin public où l'on va danser et boire de la bière, son palais, son harem, et ses bocages parfumés de roses ! » (3).

1) Clarke. Op. cité, t. II, p. 306, 323, 338.

2) Le successeur du trône.

3) Dubods. Op. cité, p. 390.

L'hostilité contre le clergé.

Méfians à l'endroit des caractères indépendants comme des situations autonomes et toute à ses fins d'unitarisme centralisateur et autocratique, l'administration russe s'attaqua tout particulièrement aux membres du clergé musulman. Par d'impitoyables chicanes, elle s'efforça d'en diminuer le recrutement, pour en compromettre l'efficacité et avec l'espoir de la tarir. De la carrière ecclésiastique librement accessible à tout bon mahométan, elle fit une carrière fermée, fief d'une classe à part (Douhovnie), substituant ainsi la caste à la démocratie religieuse, sans d'ailleurs laisser à celle-là la liberté de ses nominations. De sorte que, de précaution en précaution, de méfiance en méfiance, de tamisage en tamisage, six dixièmes à peine des étudiants en théologie musulmane de Crimée ayant fait des études sur place, se trouvaient agréés à l'imamat. Les autres, et non point seulement les « allogènes », ceux de Turquie et d'Égypte, mais encore ceux d'Orenbourg et de Kazan, se voyaient impitoyablement éliminés.

Et comme rien ne peut tranquilliser une mauvaise conscience, le contrôle sévère qui avait présidé au recrutement continuait à s'exercer sur l'activité des élus. En Russie tzariste, on sait jusqu'où cela pouvait aller. Perquisitions, arrestations, exil, le tout, par simple voie administrative, était à l'ordre du jour pour les hommes indépendants qu'envers et contre tout et tous et à leur plus grand honneur, les imams de Crimée ne cessaient d'être. Et, comme pour la transformation des mosquées du pays, cela commença dès l'incorporation. Le 7 février 1787, Kohovski, le gouverneur de la province de Tauride, à laquelle avait été rattachée la Crimée, mandait à Potemkine que les imams d'Eupatoria, de Pérékop avaient été convoqués à Simphéropol pour y être emprisonnés et être ensuite dirigés par groupes sur différents lieux d'exil qu'il indique. Le motif ? « Ils ont jeûné trois jours et sacrifié des moutons ! » Ceci, en temps normal. A quoi ne fallait-il pas s'attendre aux époques de crise (1) et que n'eût pas à endurer le clergé musulman de Crimée pendant la guerre, qu'au début de la seconde moitié du XIX^{me} siècle (1854-56), l'impérialisme moscovite déchaîna — une fois de plus ! — et dont la péninsule taurique fut le théâtre, en une lutte d'une ténacité et d'une

¹⁾ Pour les détails, cf. Kiritchinski, op. cit., p. 41-42.

ampleur que seule, une soixantaine d'années plus tard, une autre lutte locale, mais déterminante, la bataille de Verdun (1) devait dépasser.

L'administration russe s'empare des « vakoufs ».

Arbitraire envers les hommes, arbitraire envers les biens qui leur permettent de vivre et contribuent à leur assurer l'indépendance, les tchinovniks russes traitèrent la main-morte musulmane des Tatars, les « vakoufs », comme ils traitaient le peuple, qui l'avait constituée et cherchait à l'entretenir, et ceux qui normalement devaient en bénéficier. Dès le début, pour employer les propres qualificatifs du gouverneur d'alors de la Tauride, il estimèrent qu'une administration tatare des biens « vakoufs » était « indésirable et nuisible » et, charitablement, ils la prirent en mains. Le résultat fut tel qu'un siècle plus tard, un rapport (en date du 26 juillet 1891) d'un autre gouverneur de Tauride ne pouvait que constater la dilapidation des deux tiers de cette fortune nationale tatare qui n'avait été soustraite à la gestion de ses ayant-droits légitimes que pour servir à toutes sortes d'« expériences » administratives et économiques entre les mains de fonctionnaires russes naturellement irresponsables. Deux cent treize mille des trois cent mille déciatines (près d'un hectare) du sol de Crimée que recouvraient les « vakoufs » à l'époque de l'incorporation, s'étaient trouvés « volatilisés » dans la cornue des honnêtes « expérimentateurs » des « sphères » de Pétrograd et du « tchinovniks » (fonctionnaire russe) de Crimée. Cela, ainsi que le relevait un jurisconsulte éminent, sénateur de l'Empire des Tzars, plus tard ministre de la Justice de Crimée, Ahmetovitch (2) « non seulement au mépris des règles du droit musulman, mais encore à celui des principes les plus élémentaires du droit russe lui-même, s'inclinant lui aussi devant les volontés partout observées, les dernières, celles des mourants. »

1) La comparaison s'impose au rapprochement du but que se proposait le général de Falkenhayn en décrétant le « bosselage » de l'héroïque cité des bords de la Meuse (Erich v. Falkenhayn : Die oberste Heeresleitung 1914-1916 in ihren wichtigsten Entschliessungen. Berlin, 1920, p. 183-184), et à la lecture des belles pages que Louis de Soudak (op. cit., p. 30 et suiv.) a consacrées à sa « Vision » du siège de Sébastopol.

2) Messages du Gouv. de Crimée, 1918.

L'administration russe contre les pèlerinages à la Mecque.

Un autre vœu pie, éminemment respectable, celui du croyant qui veut aller à la Mecque se retremper aux sources de sa foi, comme le catholique à Rome et le chrétien à Jérusalem, était, en pratique, également fort peu respecté. Sans doute, aucune disposition légale ne défendait le voyage, mais le plus souvent les fonctionnaires russes refusaient systématiquement tout passeport pour réduire — ainsi que le consignait tel gouverneur de Tauride dans un rapport du 14 novembre 1829 — autant que faire se pourrait, le nombre de ces gens *partant à la Kaaba* puiser de « nouvelles forces islamiques », sans parler de ceux qui, apparemment plus heureux, n'avaient obtenu de pouvoir aller poser leurs lèvres sur la « pierre noire » de la ville du prophète, que pour mourir prosaïquement dans ces interminables quarantaines de Théodosie qu'aggravait fatalement l'impéritie de l'administration russe.

L'administration russe contre l'instruction du peuple tatar.

L'instruction publique tatar n'était pas mieux partagée que la religion. D'après ce qui précède, on peut déjà imaginer le sort réservé aux « médressés » (écoles de théologie). C'était également celui des écoles primaires partout contrôlées et entravées sans que l'Etat fournît un centime pour leur établissement et leur fonctionnement, entretenues qu'elles étaient par les seuls sacrifices de la nation tatar dont l'opresseur était le premier à constater la soif de s'instruire, à telle enseigne qu'il n'y avait pas en Crimée un village qui n'eût son école et que si l'enseignement n'était pas plus complet encore, c'est aux Russes seuls, refusant tout à cet égard comme à tant d'autres, même l'école normale de professeurs, réclamée pendant de longues années par les intellectuels tatars, qu'il faut s'en prendre (1).

L'auteur consciencieux et juste de la « Description de Crimée » pose à la page 348 de son livre la question suivante : « La main

1) En 1867, il y avait une école par 21,4 population tatar et un écolier par 27,9, tandis que les Russes de la province de Tauride n'avaient qu'une école par 2,747 hommes et qu'un lettré par 66,1. La comparaison de ces chiffres est très instructive. Pourtant les écoles tatars ne recevaient aucune subvention ni du gouvernement, ni des Zemstvo, ni de la municipalité. Toutes ces écoles étaient soutenues par l'aide de la communauté et les revenus des fondations pieuses des Tatares. — E. Markoff. Op. cité, p. 356.

sur la conscience, regardons les choses telles qu'elles sont et disons la vérité : Avons-nous rendu la vie des Tatars de Crimée meilleure et plus heureuse ? »

Il cite des faits et énumère les injustices commises envers les Tatars et, parlant de l'instruction publique, écrit à la page 357 :

« Tous ces faits démontrent une vérité : c'est que avant notre occupation, les Tatars appréciaient l'instruction publique et l'avaient généralisée beaucoup plus que nous ne l'avons fait en Russie, et ils n'avaient pas reculé devant des sacrifices. *Nous autres Russes, en occupant la Crimée, n'avons rien appris d'Européen aux Tatars. Nous n'avons fait que limiter l'instruction publique dans leur pays ; nous ne leur avons accordé aucune facilité.* Depuis quatre-vingts ans, nous n'avons servi à répandre aucune instruction, aucune connaissance technique parmi les Tatars ». (1)

L'émigration tatare. — a) Causes morales.

En présence de cette contrainte pesant aussitôt sur la conquête des biens moraux les plus précieux, la religion des ancêtres et l'éducation des enfants, de notables portions du peuple tatar pensèrent immédiatement à se refaire ailleurs l'existence de dignité que le pays ne pouvait plus leur offrir. Un autre facteur, dont les manifestations antérieures à l'arrivée des Russes, se trouvèrent puissamment encouragées par leur présence, agit bientôt non moins victorieusement dans le même sens ; nous voulons parler du facteur économique-social.

b) Causes sociales et économiques.

En Crimée comme ailleurs à la fin du XVIII^{me} siècle, l'aristocratie ne se contentant plus du droit éminent de la tenure, cherchait à s'assurer la prédominance effective de la terre, dure et impitoyablement envahissante à l'égard de quiconque ne possédait pas au même titre qu'elle, à savoir celui de ses privilèges étayant ses prétentions. L'établissement d'un pouvoir de caste comme celui de la Russie tzariste, accueillant aux aristocraties des peuples liminaires sur lesquels elle mettait la main et, jusqu'à l'exception polonaise, partout bien accueillie d'elles et qui, à une

1) Markoff. Op. cité, p. 348, 357.

époque où l'on reconnaissait que la dernière heure du servage avait sonné, ne se faisait aucun scrupule d'introduire l'institution condamnée dans des régions conquises l'ayant jusqu'alors ignorée, déchaîna des appétits que les gouvernants russes se gardèrent d'autant moins de réfréner qu'à la double faveur du trouble qui en résultait dans le régime de la propriété et du dépeuplement du pays que leur satisfaction entraînait, ils pensaient pouvoir mieux et plus rapidement se nantir eux-mêmes et hâter la russification du pays. Et en 1790, un maréchal de la noblesse en arrivait à formuler en « axiome ». « Quant aux Tatars qui ne sont pas nobles, il ne saurait être question pour eux de droit de propriété. »

Aussi, malgré tout son loyalisme, le déférent Pallas ne pouvait-il, dès son séjour en Crimée, au lendemain de l'incorporation, que constater le dépeuplement du pays ('). Jusqu'à l'année 1790 seulement — sept ans après la conquête ! — *cent quatre-vingt mille Tatars émigrés et six cents villages vides !* Après les Nogais, les autres, après ceux du Nord de Pérécop, ceux du Sud. Et cela continua d'un mouvement plus ou moins rapide, tantôt accéléré, tantôt ralenti (1812-60 et 63), selon les temps, les circonstances et les hommes, jusqu'à la première révolution russe (1905-1906) qui valut enfin au pays des conditions de vie quelque peu renouvelées.

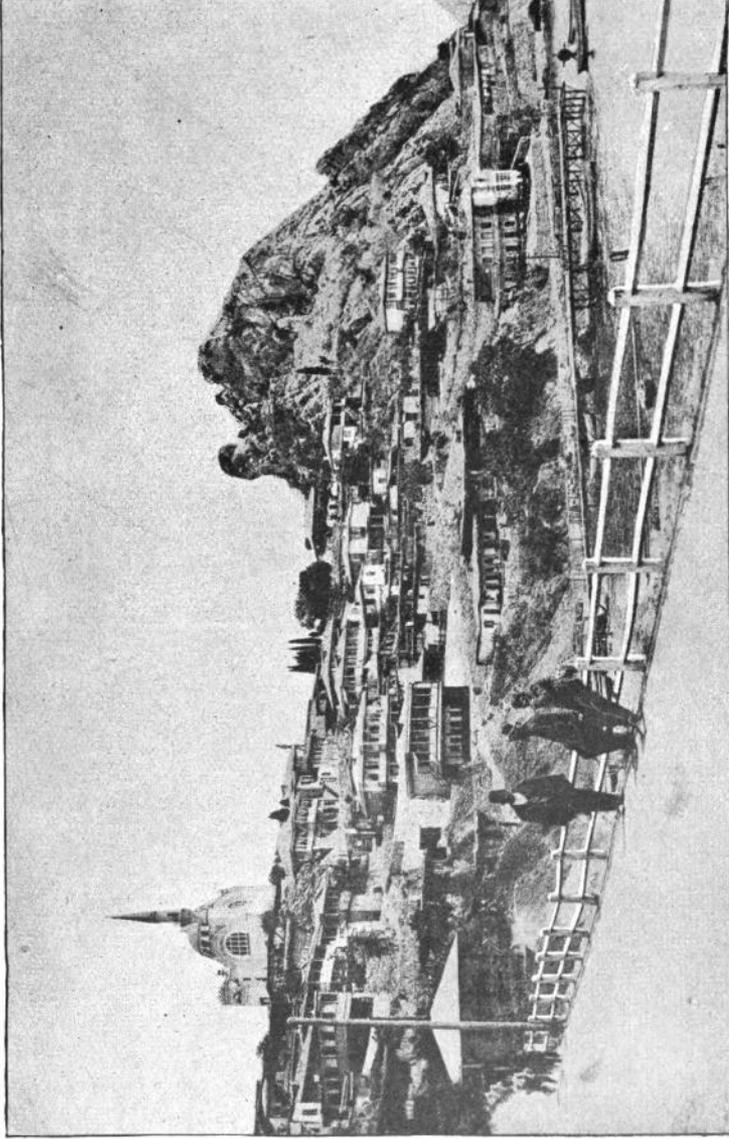
Le témoignage de de Molinari.

La crise de la guerre de Crimée qui avait été accompagnée d'un redoublement de sévérité à l'égard des « allogènes » de la péninsule taurique et qu'avait suivie, sous la leçon de la défaite, une politique plus libérale, amena et facilita une recrudescence du mouvement d'émigration dont de Molinari, sans en démêler

1) Cette ville, écrit Pallas de Théodosie, qui, après la conquête de la Crimée, reçut le vieux nom de Théodosia, mais maintenant vient de recouvrer celui de Kaffa, était aussi appelée Petite-Constantinople (Kutschuk-Stambul) par les Tatars. Elle est fort bien située, de façon extrêmement avantageuse pour le commerce, et c'était la localité la plus importante que les Génois possédaient en Crimée. Elle fut également très peuplée sous la domination tatare, largement de Grecs et d'Arméniens et le commerce la rendait florissante. Mais les dernières guerres contre les Turcs, au cours desquelles les Russes l'occupèrent, mais surtout la forte émigration qui suivit la conquête de la Crimée, l'ont énormément dépeuplée. Et maintenant, la localité presque tout entière, à l'exception de quelques petits quartiers, n'est plus qu'un énorme amas de décombres qui éveille la pitié. — Pallas. *Bemerkungen auf einer Reise*, t. II, pp. 227 et seq. Cf. pp. 302 et seq.

nettement les causes profondes ni les conditions, et même sans connaître les précédents du mouvement lui-même — en une page documentaire — nota une manifestation au passage : « Nous disons adieu à ce coin du paradis terrestre... Nous sommes à Eupatoria, dont la place est toute couverte d'émigrants tatars. Nous en embarquerons quelques-uns... La nuit vient... sur le pont, les familles d'émigrants tatars font leur prière du soir... Les émigrants tatars, dont je voyais les groupes endormis, reportaient mon esprit vers cette terre si belle et si riche qu'ils abandonnaient cependant... Les causes de l'émigration ne sont pas encore bien connues ; selon les uns, elle a été provoquée par l'oppression que les « mourzats » (propriétaires), de connivence avec les tchinovniks, font peser sur la masse de la population. Le servage n'existe cependant point parmi les Tartares ; mais d'autres obstacles en tiennent lieu. Jusqu'à ces derniers temps, il n'a point été permis aux Tartares de se déplacer librement, d'où résultait pour eux une situation peut-être pire encore que celle du servage. Car, d'un côté, ils avaient à supporter l'entière responsabilité de leur existence ; ils ne pouvaient réclamer des propriétaires aucune assistance ; d'un autre côté, ils étaient obligés de subir la loi des « mourzats » soit pour la location de leurs pauvres demeures, soit pour la rémunération de leur travail, faute de posséder la liberté de se déplacer à leur gré.

Or, il y a quelque temps, les entraves opposées au déplacement des populations tartares ont été levées. Elles en ont profité pour se dérober à l'oppression sournoise qui pesait sur elles, et elles se sont d'autant plus hâtées qu'elles pouvaient craindre que l'autorité supérieure ne revint sur sa décision. Elles se sont défaites à vil prix de ce qu'elles ne pouvaient pas emporter, et elles ont émigré en masse vers la Turquie. Le sultan leur a donné des concessions de terre dans l'Asie-Mineure et dans la Dobroudgea de lugubre mémoire... Selon d'autres versions, l'émigration des Tartares serait due uniquement à des droits religieux. En vertu d'un article du Koran, les vrais croyants ne peuvent résider dans les pays soumis à la domination des infidèles, qu'autant qu'ils y sont retenus par la force. L'émigration venant à être permise en Crimée, les Tartares ont été, par conséquent, obligés d'en profiter... Quoi qu'il en soit, la Crimée est maintenant déserte. Comment la repeupler ? Telle est la grande préoccupation des propriétaires dont les terres sont exposées à



GOLRSOUF
Village tatar près de Yalta (v. page 51).

2

3

demeurer en friche faute de bras. On a fait appel à l'immigration. Quelques Bulgares et un petit nombre de Grands-Russiens sont venus, mais sans combler à beaucoup près les vides laissés par l'émigration tartare ». (1) C'est par centaine qu'il faut compter les villages tatars qui se vidèrent alors de leurs habitants.

c) Causes militaires.

Et depuis, le phénomène se répéta avec pareille ampleur, notamment à la suite de l'ukase du 13 janvier 1874, astreignant les descendants des compagnons des Gheraïs au service militaire russe et les exposant à se battre contre leurs coreligionnaires. Et il se prolongea, avec les efforts désespérés de russification à laquelle les tchinovniks se livraient dans tous les domaines et les interventions aussi brutales qu'incessantes par lesquelles ils faisaient sentir leur autorité.

Témoignage de Markoff.

« Profitant de l'ignorance tatar en ce qui concerne la langue russe, la loi, abusant de sa confiance, profitant du désarroi habituel de l'état transitoire du pays, de l'absence des gardiens scrupuleux de la justice, de l'éloignement du pouvoir central de la société qui avait pu au moins blamer moralement ce qui se passait, les premières bandes de tchinovniks (fonctionnaires russes) qui s'étaient abattues sur la Crimée, ont entrepris la seconde conquête du pays, laquelle était cette fois mieux préparée, mieux méditée que les conquêtes militaires des Soumarakoff, Dolgorouki, Souvaroff. Les Tatars, depuis des siècles, ne connaissaient aucun autre acte de possession que la tradition familiale, ou tout au plus la « cénète », c'est-à-dire l'acte écrit par « moulla », prêtre, sur les données des habitants, par lequel on certifie en limites vagues la légitimité de la possession.

Imaginez-vous la situation de ce malheureux Tatar : il est obligé de prouver devant la police et la justice russes son droit de propriété depuis la fin du XVIII^{me} et ce commencement du XIX^{me} siècle sur son jardin, sur l'utilisation de l'eau et de la forêt !... Lui, le guerrier d'hier, est obligé de défendre ses droits

1) Molinari. Op. cité, p. 258.

devant le tribunal russe, en russe, aux chefs russes qui ont déclaré sa terre appartenir à eux !...

Sous Potemkine, un grand nombre de Tatars — Soumarokoff (1) estime 300,000 — étaient déportés. En 1812 un grand nombre de Tatars furent contraints d'émigrer de leur patrie sur lequel je ne pense pas qu'on ait donné des statistiques bien déterminées. Les terres qui sont restées étaient refusées aux parents et aux fondations pieuses ; car il était évidemment plus simple qu'elles passent aux juges et administrateurs !...

On envoyait à Pétersbourg des médiations, des sollicitations avec des promesses de don de terres, n'appartenant à personne, à tel ou tel tchinowniks pour tel ou tel service.

Pétersbourg ne connaît assurément pas la Crimée — ce qui suit l'indique — et, sous le nom de « terres vacantes », les jardins, les vignes des Tatars, passent dans les mains des honorables civilisateurs de la Crimée... Et les arpenteurs aussi se trompent souvent et, par erreur, arpentent 13,000 decatins (hectares) à la place de 5000. Encore un Tatar quelconque apprend un beau jour à son grand étonnement qu'il a vendu sa terre à un tel « Barine », seigneur russe, et, étant illettré, un tel a signé en son nom en présence des témoins...

Devant ces faits, les lamentations des Tatars étaient arrivées jusqu'au trône. Alexandre employait des mesures énergiques pour découvrir, réduire et punir les actions criminelles des tchinovniks de Crimée. Une commission remplaçait l'autre, et quelques hommes d'Etat, malgré l'effort des légions de fripons, ont réussi plus ou moins à arrêter le pillage audacieux et impertinent, en restituant leurs biens à quelques-uns des Tatars...

L'histoire de ces commissions, qui se conserve de nos jours en plusieurs tomes dans les archives du gouvernement, et dans la chancellerie du gouverneur, est le plus intéressant épisode caractéristique, non seulement de l'histoire de la Crimée, mais en général de toute la Russie.

Après cela, est-il étonnant que jusqu'à présent, depuis un demi-siècle, les procès des Tatars avec les pometchtchiks (grands propriétaires) russes voisins de leurs propriétés, ne soient pas terminés au sénat ? !... »

1) Soumarokoff : Les loisirs d'un juge de Crimée.

**Le seul gouverneur de Crimée, auquel les
Tatars conservent un souvenir reconnaissant,
est un Français, le duc de Richelieu.**

En cent vingt-cinq ans de domination russe, les Tatars de Crimée n'eurent motif de ne pas émigrer que sous un gouverneur... Il est vrai qu'il n'était pas russe. C'était le duc de Richelieu qui, avant d'être le « libérateur du territoire » de la France de 1818 — noblesse oblige — administra la Tauride dans l'esprit de tolérance et d'équité qui devait le désigner aux plus hautes fonctions de son noble pays d'origine. « Je ne connais personne, écrivait quelques années après son départ, le comte Mourawieff Apostol comme impression de voyage en Tauride, qui ait laissé une mémoire plus vénérée hors de sa patrie. Les Tatars prononcent toujours son nom avec émotion et tendresse. — Nous le regrettons sans cesse, me dit le podestat de Goursof ! — Je lui répondis que je connaissais beaucoup le duc de Richelieu ; et cela seul fut pour moi, auprès des habitants, une meilleure recommandation que n'aurait pu l'être un firman. Je ne saurais vous exprimer avec quelle curiosité ils m'écoutèrent quand je leur dis : — Il est le premier après le roi ; il jouit de l'amour et de la confiance bien méritée de ses compatriotes ; et cependant il se rappelle toujours avec plaisir ces lieux qu'il reviendra peut-être visiter un jour. — A ces mots, mes auditeurs versèrent des larmes de joie et s'écrièrent : Que Dieu le fasse ! »

Les établissements tatars hors de Crimée.

Les Tatars quittant leur patrie se rendaient — et au début surtout, dans quelles piètres et dangereuses conditions, sans ressources et par des moyens de fortune ! — dans les pays voisins à même de les accueillir, territoires du Khalife ou régions de tolérance vraiment chrétienne, pendant la plus grande partie du XIX^{me} siècle encore de la « mouvance » du padischah. Ils s'établirent et prospérèrent — jusqu'à fonder des villes ! — en Turquie proprement dite — Turquie d'Europe et d'Asie, — en Bulgarie, en Roumanie, jusque dans la « Dobroudgea » « de lugubre mémoire » de de Molinari et... de la guerre de Crimée — où ils retrouvaient les descendants des pionniers de l'époque turco-tatare (1) donnant ainsi un énergique démenti aux crain-

1) Au cours du XVII^{me} et du XVIII^{me} siècle, à la population valaque et musulmane déjà établie dans la Crimée viennent se joindre deux importants élé-

tes que l'illustre économiste belge croyait devoir formuler relativement à leur avenir dans leurs nouveaux habitats : « Les pauvres émigrants, arrivant presque sans ressources, dans ces pays déserts et malsains où sévissent la fièvre et les pachas, n'en seront-ils pas bientôt réduits à regretter les « mourzats » et les « tchinovniks » de la Crimée ? (1). Et par leurs succès loin du sol natal (2), ils témoignèrent de leurs qualités comme de la bienveillance qu'ils avaient rencontrée. Encore que — nouveaux risques qui, mis en balance de celui des « tchinovniks » pas plus que les autres dangers ne les arrêtaient — ils pussent devenir et la proie facile de régions infécondes ou insalubres — eux qui quittaient un pays si fertile et un climat si favorable ! — et, eux aussi, les victimes occasionnelles des rivalités et des luttes entre populations des Balkans.

Ils témoignaient aussi et de leur bonhomie et de leur sociabilité, eux qu'on a voulu représenter comme des fanatiques ne pouvant vivre qu'en sol sacré musulman et qui, comme il convenait, se sont fort bien trouvés sous l'égide hospitalière et tolérante des lois balkaniques, eux qu'on aurait volontiers qualifié d'ingouvernables et qui, mahométans, se sont parfaitement pliés à la discipline de pays chrétiens comme la Roumanie.

ments nouveaux ; ce sont ensuite les Tartares Nogais du sud de la Bessarabie (Boudgeak) et de Crimée, appelés par les autorités ottomanes peut-être précisément pour rétablir entre les deux éléments ethniques établis dans la province l'équilibre que les dernières immigrations roumaines avaient menacé de rompre. La nouvelle colonisation tartare se fait cependant dans de telles proportions, et la province prend un caractère tellement tartare, que les géographes, les cartographes et les historiens de l'époque ne la désignent plus que sous le nom de « Tartarie ».

Nous avons compulsé, à ce sujet, plus d'une centaine d'ouvrages et de cartes du XVII^{me} et du XVIII^{me} siècle, sans y rencontrer une seule mention différente. Dans sa carte de Hongrie et de Turquie, gravée à Paris en 1684, P. du Val « géographe ordinaire du Roy » indique la Dobrogea comme étant le pays des « Tartares Debruces ». Nous rencontrons les mêmes mentions sur les cartes « du cours du Danube et de Hongrie », rédigées par le Dr Samson et éditées à Paris, chez Jaillot, en 1698 et 1696, etc., etc. — N. P. Comnène, op. cit., p. 53 et seq.

1) En 1880, les Tatars constituaient dans la Dobroudja le 15 % de la population de l'arrondissement de Harsova, le 7 % de celle de Silistra Noua, le 65 % de celle de Medgidie, le 54 % de celle de Constanza, le 76 % de celle de Mangalia, donnant comme moyenne générale 38 % de la population totale et la majorité relative aux Tatars. — N.-P. Comnène, op. cit., p. 82.

2) Dans la péninsule des Balkans, les Tatars sont presque tous agriculteurs. Ce sont en général des travailleurs économes, sobres, jouissant d'une situation économique aisée. — Pittard. Op. cit., p. 113.

Leur succès laissait l'administration russe sans excuse (1) comme auparavant ; le seul fait de leur émigration soulignait l'ironie du système moscovite : « ne s'agrandir que pour détruire », vérifié une fois de plus par l'histoire moderne de la Tauride qui, en état de nourrir un million d'hommes et après avoir fourni à l'époque de ses Khans, la subsistance à de lointains riverains de l'Adriatique et de la Méditerranée, à Venise, à Gênes et jusqu'à la Tripolitaine (2), se trouvait, comme province russe, dans l'impossibilité d'assurer en paix le vivre, même le plus modeste, à quelques centaines de mille de ses propres enfants.

**L'administration russe favorable à l'émigration.
Malgré tout, la Crimée reste tatare.**

Hostile aux pèlerinages qui ramenaient au pays des gens fortifiés dans leurs traditions, l'administration russe n'en était, en général, que plus favorable à l'émigration qui la débarrassait d'allogènes leur demeurant fidèles envers et contre tout, et lui facilitait ainsi une russification désirée et largement récompensée. Cependant, ici pas plus qu'ailleurs dans les autres provinces non-russes du vaste Empire, en dépit de tous leurs efforts, les tchinowniks n'ont réussi, et la Crimée a conservé son caractère tatar. De l'aveu même des documents officiels russes, les *Tatars constituent dans le pays le fond de la population*. Ils y sont en majorité fort large, si on exclut des statistiques démographiques d'avant-guerre des éléments flottants — grands-russes principalement — en séjour dans la péninsule, tels que « tchinovniks », officiers, soldats et ouvriers des arsenaux, malades et convalescents de la Riviera criméenne, qui ne pouvaient que médiocrement influencer le caractère fondamental de la population locale, et dont les statistiques d'après-guerre n'auront d'ailleurs plus à enregistrer que les derniers.

A la différence d'autres populations du proche Orient qui sont surtout citadines, — il suffit de nommer les Grecs, les Arméniens, les Juifs, — *les Tatars sont surtout des ruraux*. Aussi, dans les villes de Crimée ne sont-ils en majorité qu'à Karasou-Bazar,

1) La domination russe s'exerçant sans lutte et sans révolte est restée impuissante à faire sortir la Crimée de l'abaissement où l'ont jetée les événements des derniers siècles. — Larousse. Grand Dictionnaire du XIX^{me} siècle. V. Crimée.

2) La Crimée, écrit de son côté Pallas, fut toujours considérée comme le grenier de Constantinople. — *Bemerkungen auf einer Reise*, II, p. 343.

Baktchi-Seraï, Aloucheta, Aloupka, Pérékop et Eupatoria. Ailleurs, les populations urbaines, passablement mélangées, se composent également de Juifs, de Caraïtes, de Grands-Russes, d'Ukrainiens, d'Arméniens, de Grecs, de Polonais, de Krimtchaks et d'Allemands. Dans les campagnes, à côté des Tatars, qui y sont en majorité, se rencontrent également des Grands-Russes, des Ukrainiens et des Allemands.

De sorte qu'avec tous les éléments dont ils disposaient, les Tatars avaient la majorité aux élections pour les zemstvos dans toutes les circonscriptions électorales, à l'exception de quelques volostes (cantons) de Pérékop et Eupatorie.

Grande Encyclopédie Russe sur la statistique de Crimée.

La formation ethnique de la population de Tauride diffère beaucoup selon les régions ; dans la presqu'île de la Crimée, la majorité se composait de Tatars (88 %). Après viennent les Russes, les colons allemands, les Bulgares, les Tchèques, les Estoniens, les Karaïtes, les Juifs, les Grecs et les Arméniens.

D'après le recensement de 1897, les habitants sont répartis dans les districts, comme suit :

Eupatorie (62.441), Pérékop (46.435), Simféropole (201.670), Jalta (70.228), Théodosie (158.119).

Le mouvement de la population était en 1901 de (66.402) naissances et de (32.581) décès ⁽¹⁾. La population totale, en 1897, était de (474.225), soit avec une majoration de 30 % pendant vingt-deux années (616.492).

Constataion de Grande Encyclopédie Française.

La grande encyclopédie française est allée plus loin encore en reconnaissant que « les Tatars forment encore le fond de la population » et un grand nombre des Tatars ont émigré en Turquie d'abord, au moment de l'annexion, ensuite durant les différentes guerres que la Russie soutint contre l'Empire Ottoman, durant le XIX^{me} siècle. On en compte encore environ 550,000 (près de 90 %) tous musulmans.

¹⁾ Grande Encycl. Russe. Petersb. Ed. Prosvetchthenie, 1903, t. XVIII, p. 245 (Gouvernement de Tauride).

L'accroissement général de la population est d'ailleurs assez important dans la région, où les naissances sont supérieures du double aux décès : 66.000 naissances contre 32.000 décès par an (1). Suivant la constatation de la grande encyclopédie française, le nombre des Tatars en Crimée est de 550.000, avec la majoration même de 30 %, cela fait 715.000.

Ambitions ukrainiennes déplacées.

Que concèdent d'ailleurs ceux qui sont les plus enclins à diminuer le nombre de Tatars pour réduire et leur influence et leurs plus légitimes revendications, à savoir plusieurs extrémistes ukrainiens ? Avec le D^r Myron Kordouba : « Dans la péninsule de Crimée... la majorité relative appartient aux Tartares » (2). La dernière statistique russe, celle de 1897, est d'ailleurs formelle, même à l'encontre des Russes, les enquêteurs, cependant intéressés, d'alors : 71 % de Tatars à Yalta, 51 % à Symphéropol, 45 % à Théodosie, 40 % à Eupatoria, 24 % à Pérékop, où les Russes ne constataient que 23 % des leurs, en regard de 22,8 % d'Allemands et de 22 % d'Ukrainiens. Et, comme nous l'avons indiqué, la Grande Encyclopédie russe de Pétersbourg (1903), œuvre de science et non point de moscovitisme officiel, reconnaît que les 88 % de la population de la Crimée étaient Tatars.

Il n'y a vraiment pas là motif de conclure avec telle autre publication ukrainienne (3) : « ...dans la mesure où les Tartares émigrent en Turquie, les territoires de colonisation des Ukrainiens et leur nombre vont grandissant de plus en plus, de sorte que le moment où l'élément ukrainien aura conquis toute la presqu'île de Crimée pour son territoire national ne paraît pas très éloigné ». Nous serons les derniers à nier la valeur colonisatrice du paysan ukrainien en qui, à la veille de la guerre mondiale, un savant averti croyait pouvoir saluer « le tenace pionnier de l'établissement russe ». Mais que les soixante cinq mille Ukrainiens, que certaines statistiques ukrainiennes relèvent avec complaisance au Sud de l'isthme de Pérékop, puissent venir ethniquement à bout d'une population tatare décuplée et résistante et qui, maintenant, rendue à elle-même — comme sa voi-

1) G. En. Française, édition 1901, p. 381 (Crimée), p. 382 (Tauride).

2) Le territoire et la population de l'Ukraine, p. 31.

3) L'Ukraine. Berne, 1919, p. 34.

sine de la Terre-Noire — n'aura plus de motifs d'émigrer, c'est bien peu probable. Et, pour la variété de la culture humaine, source de diversité et, partant, de possibilités et de richesses morales et matérielles, ce n'est vraiment pas à désirer.

Situation économique et sociale des Tatars.

Quel était le sort économique et social, quelle était la vie nationale et culturelle de cette majorité du peuple tatar qui n'avait pas émigré ?

Situation économique.

Au point de vue économique, la situation était ce qu'elle pouvait être avec un gouvernement qui, « étiologiquement », à la fois omnipotent et négligent, (1) était hostile au développement des masses allogènes fidèles au passé, et qu'il s'efforçait bien plutôt d'assimiler par la russification et d'amoindrir par l'émigration.

a) Agriculture.

Aussi, malgré la fertilité du sol du pays, la variété de ses productions et les qualités agricoles hors pair des petits propriétaires tatars qui composaient en grande partie la classe rurale, la condition de cette dernière était jusque dans les dernières décades avant la guerre, rien moins qu'enviable, précisément de nature à n'inciter qu'à l'émigration désirée par les tchinovniks et leurs associés, les « mourzats », et, à tous égards, escomptée par eux. Les paysans tatars tiraient partie du sol selon leurs méthodes traditionnelles, techniquement et économiquement insuffisantes, sans que les organes de l'administration russe, tant centrale que locale, songeassent à les initier aux avantages et à la pratique des procédés nouveaux, non plus qu'à la prophy-

1) Incapable même de réparer les ruines constituant le plus clair de son activité. Ce qu'il y a réellement de plus déplorable dans les ravages des Russes est la destruction des conduites et des fontaines publiques qui, en amenant les eaux les plus pures des montagnes éloignées, étaient pour le peuple une source continuelle de santé et d'utilité.

La perte de ces monuments n'est pas seulement regrettable au point de vue de l'utilité publique, elle l'est également sous le rapport de la science, car un grand nombre d'entre eux remontaient à une haute antiquité et plusieurs des fontaines détruites par ces nouveaux Vandales étaient magnifiquement décorées de réservoirs en marbre, à bas-reliefs et inscriptions. — Bondrier. Op. cit., p. 22.

laxie des maladies trop nombreuses diminuant ou détruisant le fruit de leurs efforts.

b) Industrie.

La vieille industrie tatare, notamment l'industrie d'art, si florissante à l'époque des Khans, peu à peu s'était éteinte, abandonnée qu'elle était dans ses efforts d'adaptation, au lendemain du coup que l'incorporation transformant du tout au tout ses conditions d'existence avec l'ambiance qui lui était favorable, n'avait pu manquer d'être pour elle. Néanmoins Bakhtchi-Seraï, Karasou-Bazar étaient restées et sont aujourd'hui encore des centres de fabrication importants de tapis, ainsi que d'articles de maroquinerie, d'harnachement, de coutellerie et de quincaillerie (cuivre et bronze).

c) Commerce.

Bien que plus ruraux que citadins, les Tatars n'avaient pas cessé de tenir un rang important dans le commerce. Celui d'exportation de fruits se trouve entre leurs mains avec une organisation bancaire « ad hoc ». A Baktchi-Seraï et à Karason-Bazar, ainsi qu'à Aloucheta, le négoce tatare joue un rôle prépondérant, pour ne pas dire exclusif.

La ressaisissement tatar. Les coopératives.

Et depuis une quarantaine d'années, grâce à une jeunesse avide de progrès, qui avait été d'ailleurs encouragée dans son sein à aller voir et à comparer ce qui se faisait au dehors, les Tatars, dans tous ces domaines, comme dans d'autres, commençaient à se ressaisir par leurs propres efforts et moyens. Pour eux, comme pour tous les allogènes russes, la Révolution de 1905-1906 marqua une nouvelle étape dans cette voie, et la guerre, qui amena en Crimée comme ailleurs dans les parties non russes du vaste empire — l'Ukraine voisine, par exemple — *un remarquable développement des coopératives*, en fut une troisième qui, au point de vue économique entre autres, portait le peuple tatar à une hauteur d'où on ne l'eût plus fait descendre. Ce n'eût plus été la « misère » tatare auprès de la « richesse » russe, formule par laquelle, à la fin du XIX^{me} siècle, un encyclopédiste français croyait pouvoir caractériser la situation économique de la Crimée

et les résultats que l'incorporation à la Moscovie avait valu au pays.

La solidarité tatare.

Ce rétablissement économique, aspect du ressaisissement national, était fatal avec le vigoureux esprit de solidarité qui anime et n'a jamais cessé d'animer la vie sociale tatare. Dans toute la Crimée, il y a peu de temps encore — et à l'heure actuelle c'est toujours le cas dans les communautés tatares qui échappent à l'influence individualiste et individualisante des villes — le *village constituait une mutuelle de secours et d'assistance spontanée, tacite, naturelle*. A certains jours déterminés, tous, jeunes et vieux, petits et grands, hommes, femmes et enfants, *travaillaient ensemble pour les déshérités de la vie, miséreux, vieillards, infirmes*. En commun, on leur cultivait leurs champs, on leur réparait leurs maisons, allant même jusqu'à leur mettre leur ménage à jour, ou à leur rapporter leur bois de la montagne. De sorte que le paupérisme et sa manifestation, la mendicité, ces plaies de sociétés plus brillantes et apparemment plus cultivées, soi-disant civilisées, et leur paillatif insuffisant, le régime des pauvres, étaient inconnus parmi les Tatares de Crimée.

Les « mutuelles contractuelles ».

Depuis une trentaine d'années, les « mutuelles contractuelles » s'étaient cependant répandues parmi eux, partie pour remplacer les précédentes là où, par suite des circonstances, elles étaient devenues impossibles, partie pour les compléter par une extension de buts. — Car, à la bienfaisance proprement dite, elles joignaient des fins éducatrices qui se traduisaient par des subventions scolaires et des bourses universitaires — surtout pour l'étranger ; les unes et les autres précieuses pour l'éducation d'un peuple à laquelle l'administration russe n'accordait que sa surveillance et pas un centime.

On fit et on obtint beaucoup. On aurait pu faire et obtenir davantage sans le soin jaloux des autorités de contrôle — flairant toujours un mouvement politique ou religieux — à tout restreindre et diminuer, sinon, surtout dans les derniers temps, à tout entraver et à tout empêcher. Mais sous la cendre russe, le feu national tatar n'en avait pas moins été alimenté et étendu.

Littérature tatare.

Le « Chevtchenko » tatar, Gasprinski.

Son activité s'était manifestée longtemps avant la guerre dans l'ordre des choses de l'esprit, activité toujours vivace, parce que foncièrement inextinguible, surtout dans l'élite — malgré le souffle brutalement impitoyable du despotisme — en Crimée comme en Ukraine, en Pologne, en Lithuanie et en Finlande, et là partout, comme en Bohême, comme avant en Lombardie et en Vénétie ! Et la Crimée eut aussi son Chevtchenko en Ismaïl-bey Gasprinski qui fut même davantage, car, sans cesser de se consacrer à elle corps et âme, il dépassa, dans ses résultats, plus encore peut-être que dans ses intentions originaires, le cadre national qu'elle lui fournissait pour devenir le grand rénovateur du monde turco-tatar et même de l'Islam. Avec une ténacité inlassable et patiente, un courage au-dessus de toute épreuve, une audace au-dessus de tout danger, mais qui n'excluait pas la prudence qui désire aboutir, et mû par une volonté de fer au service d'une intelligence d'une lucidité merveilleuse, il a reconstitué intellectuellement la petite patrie et le cosmos ethnique et religieux où elle gravite, en trente-cinq années de labeur infatigable, toujours sur la brèche, entre les Russes méfiants ou hostiles et son peuple, fraction de cette part d'humanité que, parfois, contre elle-même, il voulait sauver de l'enlèvement. Ses armes furent le journal et le livre. De sorte que Gasprinski, réformateur de turco-tatar et même de l'Islam, fut le premier publiciste tatar.

Le « Tongoutache ».

Le « Terdjeman ».

C'est vers la fin de 1882 — à l'époque où Bassanavicius, le héros de la Renaissance lithuanienne, avec lequel Gasprinski offre tant de traits de ressemblance, fondait son « Ausra », à Tilsit, — que le grand écrivain de la Renaissance tatare fit paraître à Baktchi-Seraï les premiers numéros de son « Tongoutche », devenu plus tard le « Terdjeman » (*le Porte-Voix*), le premier journal qui ait paru en turc en Russie. Par ses soins et grâce à son initiative, la nation tatare affirmait et proclamait son existence dans le sanctuaire de ses grands souvenirs d'indépendance, ce Bakhtchi-Seraï des Khans où s'étaient déroulés tant d'événements de l'histoire d'une Crimée libre et où des

esprits superficiels auraient pu croire le peuple de Genghis-Khan politiquement enseveli sans résurrection au troisième jour !

Journal modeste au début, conçu et rédigé à la manière des « Petites Affiches » — pour mieux passer — avec prédominance de traductions de télégrammes et de communiqués officiels. Mais bientôt venaient, de la plume même de Gasprinski, les remarquables articles de fond qui, immédiatement remarqués de l'élite et peu à peu, bien connus de tous, devaient tant contribuer au renouvellement de la mentalité et de la vie tatares et, par elles, de l'Islam tout entier.

Parallèlement à cette activité de publiciste, il a écrit les livres en russe, pour mieux défendre en Russie la cause nationale.

L'œuvre éducative et pédagogique de Gasprinski.

Mais pour le peuple tatar, les temps n'étaient pas encore à la littérature purement académique, si peu que dans ses œuvres d'«édification» et de réédification nationales, Gasprinski sacrifiait à l'art pour l'art. Il y avait pour le moment trop à apprendre et, pour qui se sentait en mesure de le faire, à enseigner. Le directeur du « Terdjeman » ne se déroba pas à cette obligation et, comme tant d'«éveilleurs» de peuples, il se fit pédagogue, pour réussir admirablement en ce domaine comme en d'autres, et devenir pour l'ensemble de la famille turco-tatare ce que le Suisse Pestalozzi a été pour les peuples de langue allemande. Il écrivit pour les écoles primaires, maîtres et élèves, et, joignant l'exemple au précepte, il forma chez lui des disciples de ses méthodes qui, réussissant à dépister les sbires russes comme le maître lui-même donnant son périlleux enseignement, allaient ensuite porter la bonne parole jusqu'aux confins les plus reculés du monde turco-tatar, en Orenbourg, en Kazan et en Turkestan ! Dans cet ordre d'idées, Gasprinski devait comprendre l'importance capitale pour le relèvement du peuple tatar de la « mutuelle étendue ». Aussi fut-il le grand organisateur de l'institution nouvelle.

L'instruction publique tatar farà da se. Une menace et un avenu du Comte Ignatieff.

Le succès fut à la mesure de sa perspicacité et de ses efforts ; il fut prodigieux. Et grâce à lui, les Tatars ont un régime d'instruction publique moderne et d'autant mieux à eux qu'ils ne le

doivent qu'à eux-mêmes, idée et ressources. De sorte que, lorsqu'en 1907, au Sénat de l'Empire, le comte Ignatieff invitait ses collègues à refuser toute allocation aux écoles tatares, établissements d'instruction d'un peuple qui, faisant fi de la vodka — monopole du fisc moscovite — manquait de loyalisme intégral en ne remplissant pas — sous cet aspect-là, tout au moins — ses devoirs de contribuable, les grands abstinents-producteurs de raisins, mais non d'alcool — que les Tatars étaient demeurés dans un empire où l'abstinence n'était à l'ordre du jour que pour être stigmatisée comme « *crimen laesae majestatis* », se sentaient vraiment bien au-dessus des conséquences de la menace que l'invite ne déguisait guère.

Les épigones de Gasprinski.

Car, après la vigoureuse et intelligente impulsion donnée par Gasprinski, le mouvement de l'instruction publique ne s'était pas arrêté. D'ailleurs, il ne manquait pas d'épigones pour l'entretenir — les J. Baïbourtli, les I. Hakki (1) — le complétant et l'améliorant selon les leçons de l'expérience.

De même, Gasprinski publiciste avait ses continuateurs : A.S. Aïvazoff qui, dans le « Serviteur de la Patrie » (*Vatan Hadimi*) a été le courageux champion du mouvement révolutionnaire jeune-tatar, appelé à promouvoir son chef, A. Mehdief, jusqu'à la première Douma, lors de la première Révolution russe (1905-06) : O. Aktchrokrakli (2), qui a tenu haut et ferme le « Porte-Voix » auquel, grâce à la vigilance et à l'activité de son rédacteur en chef, un rôle capital allait être réservé au début de la Révolution russe, la seconde, enfin émancipatrice.

Et dans le domaine littéraire proprement dit, Gasprinski, surtout depuis la première Révolution russe, avait de nombreux successeurs.

Caractère de la littérature tatar.

Tandis que les œuvres nées en pays de sujétion russe revêtaient, du fait même du milieu et des circonstances, plutôt un caractère symbolique, celles qui voyaient le jour en terre libre

1) Le meilleur alphabet de la langue turque est l'œuvre de Monsieur I. Hakki, un des plus fidèles serviteurs du peuple tatar. Il a travaillé depuis 28 ans comme instructeur et directeur des écoles tatares du district Yalta.

2) Auteur d'une œuvre historique sur la Nénèkedjan Hanime, fille de Tok-taniche Khan (1437-38), dont le célèbre tombeau se trouve à Baktchi-Seraï, et d'une pièce sur Krim-Gherai Khan.

s'attaquaient à la réalité tatar et la rendaient avec énergie. Et vraiment les thèmes ne manquaient pas chez un peuple dont l'existence se trouvait véhiculée dans tant de domaines, religieux, politiques, économique et social, et qui ne pouvait vivre qu'en marge d'opresseurs et en sourdine de leur domination !

L'œuvre révolutionnaire de Seïdamet.

Du dehors pénétraient clandestinement au pays des protestations, avec leur documentation consciencieuse et loyale. Et le pays lui-même, galvanisé, malgré le risque couru et le danger terrible, répondait par « malheureux peuple tatar au XX^{me} siècle » (1), de Seïdamet, et par la traduction de ce dernier, de « Sous le règne du knout » (2), du professeur Seignobos, le savant et éloquent apôtre des nationalités opprimées.

Tchélibijan Tchélibief.

Cependant qu'au dedans, la littérature propre au pays, la littérature symbolique grâce au groupement des jeunes écrivains en un « Cercle littéraire » — la coopération aussi en ce domaine, notamment pour la publication — croissait en vigueur et en influence. Et la « Flamme dorée », le « Recueil des œuvres des Jeunes-Tatars » de paraître pour la plus grande satisfaction d'un public avide et charmé. Mais déjà un nom vient sous la plume, celui de Tchélibijan Tchélibief ; Tchélibief, à la fois épris de réalité et de mesure, tenu à la prudence, dans l'intérêt même de la mission qu'il se propose, et dont, bienfaisante rançon, l'art s'affine à être contraint de laisser deviner.

Peut-on rien imaginer de plus profond et de plus gracieux à la fois que sa « Prière de l'hirondelle », sous la délicate modestie d'un petit conte, grande et discrète leçon de patriotisme enflammé — à la manière du Daudet de la « dernière classe » — que les Tatars avaient burinée à l'esprit et au cœur ?

« L'automne était là et son soleil trompeur avec son teint jaunâtre riait au firmament. Les fleurs étaient fanées et les feuilles jaunissaient : au loin, on entendait croasser les corbeaux dans leurs robes noires. Au ciel et au sommet des montagnes, s'élevant vers l'infini, s'amoncelaient de gros nuages sombres...

^{1.2}) Imprimé à Constantinople sous le nom de Schéhab-Nézihi et H. Z. en 1911 à l'imprimerie Matbahai Djihan.

Il faisait froid et, frileux, les plumes hérissées et tremblottantes, les petits oiseaux se rassemblaient sur les arbres du jardin, piaillant et gémissant...

J'entrai à l'école. Des bancs, des murs, des coins ; le tout très froid. Le maître paraissait absorbé dans ses pensées ; ses traits étaient tirés et ses yeux sans vie. Il pensait, se parlant à lui-même :

Près de lui un homme brun, à la barbe imposante et au pardessus large, était assis. C'était le Cadi. Je le connaissais pour l'avoir vu au marché, vendre un bon prix son bœuf fourbu.

Puis le Cadi se leva et, tirant un feuillet de sa poche, il lut après avoir toussé : « D'ordre de l'autorité supérieure, l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de la comptabilité n'est pas permis par le Coran et les écoles où l'on enseigne le tatar doivent être fermées. »

Emotion générale ! Nous sommes pétrifiés, incapables de bouger. L'école est devenue une maison mortuaire. Chaque place est en deuil, vide dans le silence de tous. Seule, dans le jardin, une hirondelle gazouille sa prière...

« Hâte-toi, pauvre petite, sans doute, qu'à toi aussi, bientôt, on va interdire tes prières et fermer ton joli petit bec... »

Tous mes condisciples, de leurs yeux d'enfants, considéraient le Cadi, le maudissant de leurs regards impitoyables embrumés de pleurs, le maudissant lui et le régime qui l'envoyait.

Puis, après ce temps de silence, nous vîmes la forte carrure du maître se dresser et, d'une voix brisée et tremblante, nous l'entendîmes nous dire : « Enfants ! c'est ma dernière leçon. Autant que vous aimez le Créateur et vos parents, aimez la langue tatare ! »

Il voulait continuer, mais la voix lui manqua... C'était pour nous cacher ses larmes qu'il réussit à épancher sur son cœur. Les larmes à moi me venaient et j'aurais voulu embrasser ce bon Tatar... Puis nous quittâmes l'école et le Cadi accrocha un cadenas noir sur la blancheur immaculée de la porte. Tous mes condisciples pleuraient. Moi je ne pouvais, j'aurais voulu alors frapper, renverser, écraser, vaincre !...

Je voulais arracher le cadenas et le jeter au loin, estimant mon devoir de le faire... ! »

Et que de noms à citer auprès de ce cher maître. Ceux de romanciers comme A. Aivazoff, A. Osenbachli, ceux de poètes comme Chamil, Tcherkieff, Ch. Bekturé, Timourdjan,

Kermentchekli, Mehmed-Niazi, Tchobanzadé, pour ne mentionner que ceux-là.

Bornons-nous ici à caractériser sommairement — trop sommairement hélas ! — les deux derniers.

Mehmed-Niazi.

Avec Mehmed-Niazi, nous avons affaire à *un descendant de Tatars émigrés à Dobroudja, en Roumanie*. Il en a fort bien dépeint la nostalgie lancinante, malgré toutes les satisfactions matérielles que l'émigration en un pays d'ordre et de tolérance a pu leur valoir :

« O Seigneur, s'écrie-t-il, dans son admirable « Méditation », ne viendra-t-il donc jamais le jour où, consacrant notre vigueur à notre histoire, groupés dans le souvenir de nos héros, nous saluerons la mort avec joie pour sauver la mère-patrie ? »

Tchobanzadé.

Thème qu'après la délivrance, Tchobanzadé, qui n'a pu y assister, poursuit dans un de ses plus jolis poèmes :

J'ai appris que les morts ont ressuscité
Et qu'ils sont entrés à Théodosie en chantant le Borulou (1)
Et que les héros ont quitté leurs tombeaux !
...Que vous ai-je donc fait, ô mon Dieu, pour être loin de la patrie en de pareils jours ?
Que vous ai-je donc fait pour être un orphelin loin du foyer ?
...Zéphirs du pays bien-aimé
Apportez-moi sur vos ailes les chants de nos héros
Pour que, les entendant, je puisse au loin mourir sans me plaindre.

Le « Chant du muezzin », du même auteur, fait entendre une note semblable, mais transposée en octave religieux :

Au crépuscule, le chant du soir se berce dans les airs appelant à Dieu ceux qui souffrent...

Du haut du blanc minaret, le chant triste du soir monte par fragments vers les cieux...

Un vieillard tout blanc lave ses bras tremblants dans les eaux fraîches de la source de vie...

Au crépuscule, on entend les profondeurs des montagnes répéter doucement le chant du soir, tandis que les fronts pâles se posant sur la terre s'élèvent aux cieux...

O fidèles ! Venez tous vous assembler.
Avant que vos péchés vous inondent,
Ouvrez vos bras aux cieux
Et posez sans honte vos fronts ridés sur la terre rude !
Priez ! Priez ! pour la patrie et le salut
Et implorez pour vos fronts ravagés, une fin glorieuse.

1) La marche triomphale de Tamerlan.

Tel est Tchobanzadé, sans que cela soit toute sa manière. Que ne doit-on pas, en effet, à ce fis de ses œuvres qui, par la grâce des « mutuelles étendues » et de ses mérites, l'ont mené, lui, fils d'humble pâtre, à un double doctorat, celui de philosophie et celui de philologie ! Que d'admirables poèmes s'inspirant des légendes et de l'histoire des Tatars de Crimée ne lui a-t-il pas donnés ! Et que ne doit-on pas attendre, pour le plus grand renom du génie et de la langue, de la race turco-tatare elle-même, de son idéalisme si élevé et de sa forme si parfaite !

Distinction de la littérature tatare de Crimée.

Ce serait dépasser la nature comme le cadre de ce travail que de chercher à caractériser plus avant la littérature turco-tatare de Crimée et de la suivre dans ses variétés d'habitat : celle d'Istambol (Constantinople), si romantique, celle de Kazan, plus positive—l'une et l'autre à leur degré de latitude—celle de l'Azerbaïdjan, gracieuse et badine à la manière persane et volontiers ironique, et, enfin, celle de Crimée, point de convergence de toutes ces influences et les assimilant pour une expression nouvelle, en une moyenne toute de mesure et de dignité classiques.

CHAPITRE IV

La Crimée et la désagrégation russe

De la Révolution de Mars 1917 à la chute de Kérénsky.

La Révolution de 1917.

Aussitôt la Révolution éclatée en Russie, les organisations spontanées qui partout couvrirent à sa suite ce qui avait été l'Empire des Tsars, se formèrent en Crimée comme dans les autres parties de l'Empire. Comme ailleurs, elles y gravitèrent autour de deux points de cristallisation ; le parti socialiste comprenant les éléments de gauche et le parti cadet, englobant ceux de droite et l'administration. Et, d'une part, ce furent les Conseils d'ouvriers et de soldats, et de l'autre, les Comités cadets, prenant partout le pouvoir en mains et secondés dans leur prise de possession comme dans l'exercice de leur autorité par les conseils eux-mêmes.

L'organisation particulière des Tatars.

La Constituante d'organisation provisoire (5 mai 1917).

**Tchélibief élu grand mufti et Seïdamet
président de la Commission des « vakouf ».**

Les Tatars qui avaient leurs griefs particuliers et leurs plaies de cent trente-quatre années de régime russe à panser, dans l'incertitude et l'expectative générales, s'organisèrent à part. Ils n'avaient au surplus que faire dans les querelles des partis russes entre eux, et déjà aux prises à peine au pouvoir. Dès le 5 mai

1917, quinze cents délégués de toutes les communautés tatares de Crimée, villes, bourgs et villages, se réunissaient à Symphéropol en une Constituante d'organisation provisoire. Et celle-ci, allant au plus pressé, rejeta aussitôt la chape de plomb qui, depuis plus d'un siècle, pesait sur la vie nationale tatar. Elle proclama l'autonomie nationale et culturelle des Tatars et reprit en mains l'administration des « vakoufs », fondation pieuse. Décisions de principes que suivirent deux applications capitales : l'élection par l'assemblée du chef religieux de la communauté tatar, le grand mufti, et celle du président de l'importante commission des « vakoufs ». Depuis l'annexion de la Crimée, c'était la première fois que de pareilles élections avaient lieu. Le choix de la Constituante d'organisation provisoire tomba pour la première fonction, sur Tchélébief — qui pouvait ainsi réaliser ses désirs d'enfance et pensées de poète et jeter au loin le « cadenas » souillant la « blancheur immaculée de la porte « tatar », — et pour la seconde, sur D. Seïdamet.

Le Comité Central Exécutif (C. C. E.)

Puis, pour maintenir les résultats acquis et surtout en assurer le développement en dirigeant au mieux la politique nationale tatar, elle institua avant de se séparer, un Comité central exécutif de quarante-cinq membres, choisis dans les rangs de la jeunesse tatar.

Son activité.

Le Comité central exécutif se mit aussitôt à l'œuvre : œuvre en partie double et de réorganisation, au bénéfice de la nationalité tatar, de ce qui existait (administration religieuse et laïque, vakoufs) et de préparation du renouveau partout envisagé. Et ceci supposait un immense travail de propagande par la parole et par l'écrit, effectué jusque dans les villages les plus reculés. A côté de comités nationaux fut organisé le « Comité central des Femmes » et ses sous-comités dans les districts et villages tatares par l'initiative des femmes, parmi lesquelles se trouvent Mesdames Chefika Gasprinskaya, Aïché Ishakova, Ilhamié Toktarova, Dilara Boulgkova, etc. Grâce à ces organisations, les femmes tatares de Crimée non seulement ont créé et dirigé des écoles, des jardins d'enfants, donné partout des conférences, mais encore

elles ont joué un rôle très important pendant les élections. A cette fin, des sous-comités du C. C. E. furent partout créés, constituant bientôt pour la vie morale tatare un riche réseau de nutrition sociale. Car tout en poursuivant des fins patriotiques, le C.C.E. ne se désintéressait pas des principes socialistes auxquels la plupart de ses membres étaient foncièrement attachés.

**Situation par rapport aux gauches,
aux cadets et aux droites.**

Cette fidélité le rapprochait des gauches russes, d'ailleurs favorables à une évolution de la Russie vers une fédération de ses peuples qui aurait respecté l'autonomie nationale et culturelle proclamée par la Constituante d'organisation provisoire, tandis que les cadets, soi-disant libéraux, avec leurs troupes de droite toutes gagnées, « tchinovika » naturellement en tête, à l'aide de la contre-révolution la plus intégrale et tous prêts à sa réalisation, inspiraient à tous une incurable méfiance. A leur égard, les Tatars ne pouvaient pas avoir sans cesse présent à l'esprit le : « Je suis leur chef, donc je les suis ». Et alors en cas de succès de la réaction même des cadets au pouvoir, le sort des allogènes émancipés n'était que trop clair.

D'autant plus que les cadets, au point de vue intérieur ne cachaient pas leurs tendances de centralisateurs orthodoxes, peu tendres aux libertés musulmanes en Russie, plus spécialement dans le Turkestan, et qu'au point de vue extérieur, ils sacrifiaient à un impérialisme, à peine mitigé dans l'expression, qui les poussaient à Constantinople, à la prise de possession des Détroits, et au démembrement de la Turquie, ainsi que les plus authentiques panslavistes. Comme Goremlot baptisant carpe le lapin, leur grand-chef Milioukoff proclamait avec ardeur au début de 1917 : « J'affirmerai qu'annexer Constantinople et les Détroits n'est pas en opposition avec le but d'émancipateur » (1). Evidemment, non plus que de maintenir avec une obstination rageuse, sous le joug moscovite, cent millions d'allogènes qui depuis plus d'un siècle en avaient assez et au-delà.

Mais les Tatars sympathisaient avec les gauches russes, notamment avec les socialistes ; ils ne se mêlaient ni aux uns ni aux autres, tenant à conserver leur liberté d'action, sur leur plateforme politique particulière.

1) « Constantinople et les Détroits ». Message à l'Europe. Petersb. 1917.

Nouveaux journaux tatars.

Au cours de tous ces événements, le « Porte-Voix » avait rendu d'inappréciables services et, le Comité central constitué, il en était tout naturellement devenu l'« Officiel ». Mais cette qualité même, comme la variété qu'il revêtait, l'avaient rapidement rendu inadéquat aux fins à remplir. Insuffisance d'honneur, à laquelle deux autres quotidiens, le « Millet-Nation » en tatar et, en russe, la « Voix du Tatar », vinrent honorablement suppléer ; la fondation d'une imprimerie nationale avait d'ailleurs facilité toute cette extension.

Influence prépondérante des Tatars.

De sorte que presse et Comité tatars aidant, le peuple tatar se trouva être le mieux et le plus fortement organisé de toutes les nationalités et de tous les partis de Crimée, et, recueillant immédiatement le fruit précieux de cet effort, il fut à même de jouer un rôle prépondérant dans toutes les élections locales ou autres : municipalités, zemstvos et Assemblée constituante. Et la participation de vieilles dames octogénaires aux différents scrutins prouve assez l'entrain et la conviction avec lesquels il le joua !

Kérensky reconnaît la situation particulière des Tatars.

Les Russes et, sous les influences ouvrières, surtout ceux des villes, se déchiraient et se bolchévisaient avec ensemble ; les Tatars, prêtres et laïques, officiers et soldats, citadins et ruraux, patrons et ouvriers, riches et pauvres, eux restaient indissolublement liés autour de l'idée nationale, en imposant à tous, amis et adversaires et, par leur attitude ferme, arrachant au gouvernement russe d'alors, celui de Kérensky, la reconnaissance des décisions du « Comité central Exécutif tatar ».

Il se rallie à l'idée d'un contingent tatar.

En mettant le sceau à toutes ces conquêtes, Kérensky, lors de son voyage à Sébastopol, s'était rallié à l'idée d'un contingent tatar, en ordonnant la formation d'unités de cette nationalité, nationalement encadrées.

Entre temps, le C.C.E. avait pris en mains l'administration du grand monument national tatar, le palais des Khans, de Baktchi-Seraï, jusqu'alors « négligé » à la russe, et à exciter, il y a quelque soixante ans déjà, la verve véhémentement impitoyable — et juste, du touriste de Molinari (1), et après avoir inspiré à Mickiewicz, nouvel Ovide exilé aux rives de l'Euxin et nouveau Volnay pleurant sur des ruines et méditant sur les révolutions des empires, quelques-uns de ses vers le plus gracieusement mélancoliques des « Sonnets de Crimée » :

O vous, ô vastes salles en ruines des Gehraï
Au décor frontal détruit de vos balcons !
Jadis asiles d'amour, à l'abri du trône

Et maintenant nid de vipères, où retentit la chanson des grillons.
Au lierre maintenant de s'épandre audacieusement par la fenêtre
Et le long du mur, de grimper jusqu'à la clef de voûte,
Ecrivant à la ronde, en signes de festin de Baltasar : « Décadence »,

Que c'est par son bon droit qu'il habite ici !
Dans la salle, du rond bassin de marbre
Jaillit encore claire et limpide la fontaine du harem
Semblant chanter en pleurant aux heures du crépuscule.

Où s'en sont allés amour, splendeur et gloire ?
Ils devaient durer : c'est bon pour le flot de passer,
Mais eux ont disparu et la source est restée.

(Baktchi-Seraï.)

Et pour les « calculateurs » qu'il fallait, on ne nomme pas de « danseurs » infligeant ainsi un bienfaisant démenti à la formule de Beaumarchais. Deux peintres éminents de Crimée, M. H. Badaninski et M. Abief, élèves des meilleurs ateliers et écoles de France et d'Italie, furent nommés conservateurs.

Résistance des tchinovniks.

Il eut été étonnant que cette magistrale et souple évolution s'accomplît tranquillement sans contre-offensive des tchinovniks, pleurant leurs « oignons d'Egypte ». Aussi, un jour de juillet 1917,

¹⁾ Hélas, les mauvaises herbes poussent dru dans le cimetière des Khans et je ne sais quel génie utilitaire et potager a eu l'idée de planter, dans les intervalles des tombes de ces potentats orgueilleux, des carrés de choux, de haricots et de concombres. Ces vils légumes viennent à merveille sur cette poussière illustre. On nous exhibe encore quelques meubles délicieux... mais tout cela est rongé de vétusté et il nous semble que l'administration russe pourrait conserver un peu moins ses institutions vermoulues et un peu plus ses vieux monuments. Quel splendide musée oriental et quel merveilleux jardin public on pourrait faire avec l'antique demeure des Khans.
— Op. cit., pp. 258-259.

à l'époque du réveil de l'armée de Kérensky sur le front occidental russe — n'y eut-il là qu'une simple coïncidence — refirent-ils parler d'eux et point pour une bagatelle. Le représentant du pouvoir central russe, Bogdanof, ordonna tout simplement l'arrestation de Tchélébief, le grand mufti (23 juillet). C'était mal connaître les Tatars et surtout l'esprit de renouveau qui les animait. Ils n'en étaient plus à supporter les méthodes tsaristes, fussent-elles appliquées par les protecteurs des Cent-Noirs ou autres « ejusdem farinae ». Le peuple se lève aussitôt comme un seul homme et Tchélébief dut être remis en liberté aux acclamations d'une foule énorme accourue de tous les points du pays, et qui le porta en triomphe au siège du C. C. E., à Symphéropol.

La leçon était sanglante. Mais il faut croire qu'elle dépassait les facultés de Bogdanof, gouverneur de Tauride, car il ne devait pas s'en tenir là. Bientôt après, malgré le principe du contingent tatar accepté par Kérensky et son ordre formel d'envoyer en Crimée la cavalerie tatare de Novogeorgiewsk, le subalterne de Tauride voulut gratifier la Crimée de... Cosaques dont il fut remercié de belle manière, en lui ôtant toute idée et toute envie de jamais réaliser son dessein.

Le mouvement n'était plus à la merci de la « nagaïka » ni de la politique qui la faisait brandir. Les Tatars s'étaient complètement retrouvés et ils étaient bien décidés à ne plus s'abandonner. Conscients de leur passé, de leurs traditions et de la force qu'ils représentaient, ils étaient non moins fermement résolus à ne plus s'en laisser imposer par les procédés d'une réaction périmée, au seul regret de la louche attitude des cadets — si largement libéraux en paroles, pour l'être si peu d'attitude et en actes — qui ait pu refroidir jusqu'aux bonnes relations qu'ils avaient avec les tenants d'une Russie fédérative qu'étaient les socialistes.

De la chute de Kérénsky à la Constituante tatare.

L'organisation tatare sauve la Crimée après la chute de Kérénsky.

Avec la chute de Kérénsky, ce fut en Russie la désagrégation totale et, bientôt, la guerre de tous contre tous, comme à certaines époques du moyen-âge ou dans les temps modernes en Chine, pendant la révolte des Taïpings. C'est alors qu'on put apprécier la haute valeur pacificatrice de l'autonomie proclamée et le prix d'une organisation active, énergique et prévoyante comme le Comité exécutif tatar. L'ordre ne fut pas troublé. A tout événement et pour parfaire l'édifice de l'autonomie tatare et mieux assurer sa solidité, le Comité Central avait fait venir à Symphéropol, malgré des difficultés sans nombre, les deux régiments de cavalerie tatare en garnison, l'un à Novogeorgiewsk, l'autre à Cherson. Leur loyalisme était certain et l'on pouvait compter sur leur esprit militaire, leur discipline et leur entraînement. Le ministre de la guerre de la Rada, Pétlura, s'était largement entrepris pour faciliter le rapatriement d'Ukraine de ces troupes, précieuses en toutes circonstances, mais surtout en un pareil moment.

Sous l'influence des événements de Russie, l'Etat ukrainien prenait corps et tournure. Il le faisait en se délimitant, notamment par rapport à la Crimée qu'il laissait à elle-même, restant fidèle aux principes de la « Déclaration des Droits des Nationalités » du Congrès des Nationalités de Lausanne (juin 1916) (1), adopté à l'unanimité d'une assistance où Tatars et Ukrainiens étaient représentés. L'Ukraine en naissant proclama l'apparte-

1) « Les nationalités qu'elles soient fondées sur une communauté d'origine, de langue, de tradition, ou qu'elles résultent d'une association librement consentie de groupes ethniques différents, ont droit à la libre disposition d'elles-mêmes. Elles constituent des personnes du droit international.

» Le fondement légitime de l'existence des Etats doit être la souveraineté manifeste par la volonté librement exprimée des populations.

» Il n'y aura ni annexion, ni transfert de territoire contraire aux intérêts et aux vœux de la population. Il n'y aura pas non plus d'émigration forcée. Ni la conquête, ni le sang versé pour l'occupation, ni la possession antérieure dans l'histoire, ni l'intervention, ni la pénétration pacifique, ni les frontières naturelles, ni l'utilité stratégique, ne constituent des droits sur des popu-

nance de la « Crimée aux Criméens ». Le manifeste de la Rada, du 9 novembre 1917, manifeste constitutif de l'Etat d'Ukraine, sous la signature de Petlura, proclamait « la Crimée aux Criméens ». Ce qu'à son tour, le Comité central Exécutif tatar s'empressait de déclarer deux jours plus tard.

Les Tatars en admettent le principe.

On le voit, les Tatars étaient prêts à composer immédiatement avec les autres nationalités pour le plus grand bien de la péninsule, pour l'ordre dans la sécurité et l'indépendance qu'ils voulaient y voir régner sans interrègne. A la date du 15 novembre, le « Millet », sous la plume de son rédacteur en chef A. S. Aivasoff, expliquait en ces termes les raisons directrices, éminemment louables, de cette politique : « Si on désire le maintien de l'ordre et de la sécurité et celui de l'indépendance du pays, il faut que tous les Criméens sans exception refoulent leurs sentiments nationaux et s'unissent pour l'établissement d'une souveraineté commune. Si nous n'entendons pas la voix des événements et n'écoutons pas le devoir que l'histoire nous impose, la Crimée restera désorganisée et amorphe... Si nous nous déchirons en rivalités nationales pour l'hégémonie, alors, comme en Lithuanie, comme en Pologne, comme en Courlande, le facteur étranger jouera dans les destinées du pays.

Nous ne saurions assez le redire, le principe de la « Crimée aux Criméens » doit être le mot d'ordre de toutes les nationalités de Crimée et il doit être observé sans délai ni retard pour établir un pouvoir mainteneur d'ordre dans le respect des sentiments et des « desiderata » de chaque nationalité ».

Vains efforts tatars en vue de sa mise en pratique.

Puis les Tatars prirent l'initiative de la réunion d'un Congrès des représentants des peuples criméens qui aboutit à la nomination d'une Commission comme organe d'exécution d'une poli-

lations ou leur territoire... » Et le mémoire ukrainien produit à l'occasion du Congrès réclame le droit à l'existence pour la « nation ukrainienne » et nullement aux prétentions impérialistes de celle-ci. Ce qui — vu l'époque — en pleine offensive Brussiloff (cf., sur l'importance de celle-ci, les aveux de Falkenhayn, op. cit. 205 et ss.) et le milieu, eût été d'ailleurs parfaitement déplacé. Sur le Congrès de Lausanne et le mémoire ukrainien, cf. Comptendu, Lausanne, 1917 (Librairie centrale des Nationalités).

tique commune. Malheureusement, le temps de cette Commission, bientôt en proie à d'importunes rivalités politiques et ethniques, se perdit en discussions interminables.

Nouvelle initiative tatare en vue de la convocation d'un parlement des représentants des peuples de Crimée, chargée d'organiser le pays et de le tirer de l'incertitude et du provisoire pour le faire entrer dans la précision et le définitif de la légalité. Mais la commission chargée d'élaborer la loi électorale fit tellement traîner les choses en longueur que le Parlement internationalitaire de Crimée, proposé par les Tatars, resta à l'état d'intention pie, comme le reste, sur ce terrain.

La Constituante tatare (Kouroultai).

Les Tatars organisent leurs nationalités.

Le Comité central Exécutif tatar et un Congrès tatar, réunis au commencement d'octobre, avaient décidé la convocation d'une « Kouroultai » (Constituante), chargée de l'organisation définitive de l'autonomie nationale et culturelle tatare, proclamée quelques mois auparavant, en un gouvernement régulier, pourvu d'organes normaux législatif et exécutif, celui-ci responsable devant celui-là.

L'inauguration de la „ Kouroultai “ (24 nov. 1917).

Le « Kouroultai » inaugura solennellement ses séances le 24 novembre au Palais des Khans de Baktchi-Seraï, où elle avait été convoquée. Journée inoubliable pour tous les cœurs tatars celle où la communauté tatare renouait ainsi la chaîne des temps d'indépendance. Les Tatars ne furent pas seuls à en sentir l'importance et à s'en réjouir. De nombreuses adresses de félicitations parvinrent au Bureau, de la part des Ukrainiens, des Russes criméens et des Israélites. C'est que l'événement était d'importance pour d'autres que ceux qui l'avaient provoqué.

Pionniers de l'ordre nouveau qui se constituait sur les ruines de la désagrégation russe, les Tatars, au milieu de la dissolution universelle et de l'irrésolution générale, s'affirmaient pré-

courseurs décidés et leur initiative créait un précédent capital pour tous. *Pour la première fois, dans ce qui avait été l'empire des Tsars, une représentation nationalitaire sur la base du suffrage universel le plus absolu, puisqu'il était direct et s'étendait aux individus des deux sexes âgés de plus de vingt ans — audace suprême et nouvelle dans le monde de l'Islam — se trouvait réunie.*

Adoption de la Constitution tatare (26 déc. 1917).

Le 26 décembre, après avoir pris toutes les mesures nécessaires au passage d'une situation dépendante à une vie libre et donné au peuple tatar une administration et une justice nationales, l'assemblée adopte la Constitution (1) qu'elle avait élaborée dans les semaines précédentes, établissant ainsi la Charte de l'autonomie proclamée.

Son libéralisme.

En ce faisant, elle n'entendait nullement porter atteinte à celle des autres — si peu, qu'au seuil même du document constitutionnel, l'art. premier reconnait l'autonomie culturelle de tous les peuples de Crimée — non plus qu'en appeler à la seule violence et mettre l'oppresseur, malgré l'irrégularité de sa prise de possession, en présence de la brutalité nue du fait accompli. Elle ne faisait bien plutôt que tirer la conclusion la plus immédiate et des circonstances qu'il avait créées par la Révolution, et des principes qu'il avait posés pour fixer et régulariser ses résultats. Partout, les différents peuples de l'Empire avaient pris leurs destinées en mains et, la république démocratique et fédérative russe proclamée, le « démembrement administratif » sur la base nationalitaire, d'état de fait qu'il était, était devenu état de droit.

Les Tatars, livrés à eux-mêmes et abandonnés à leurs seules forces, faisaient si peu œuvre égoïste que l'art. 16 de leur Constitution proclamait la République internationalitaire créméenne et qu'il accordait le même droit à tous les citoyens de la Crimée et pour tous les peuples criméens.

Les Tatars n'ont agi dans leur parlement particulier que comme ils auraient agi au parlement général, et là comme ici, sous l'impression d'un vœu national unanime.

1) Cf. Annexe I.

Entrée en fonction du directoire tatar.

Le directoire prévu par la Constitution tatare entra sans tarder en fonctions, sous la présidence de Tchélébief avec D. Seïdamet, A. Chukri, J. Osenbacheli et Hattatof à la tête des différents dicastères. Il eut surtout à cœur le maintien de l'ordre et la préparation de la défense du pays.

Il déclina par contre la responsabilité de son administration proprement dite, en présence de la désharmonie croissante entre allogènes du pays et l'impopularité, au sein même des leurs, de ceux qui prétendaient les représenter. Le bolchévisme qui venait de triompher à Pétrograd avait gagné la Crimée avec la rapidité de l'éclair et faisait sentir son influence parmi les Grands-russes, ouvriers des ports et matelots de Sébastopol et de Théodosie.

Défense nationale.

Ainsi, plus ou moins limité dans son activité, le directoire tatar ne s'en consacra que davantage à la tâche de la défense sociale et extérieure — les événements faisaient converger les deux points de vue — qu'il avait assumée. D'accord avec les représentants des autres peuples que l'on put gagner à l'idée et sous la direction de D. Seïdamet, chef des dicastères de la guerre et des affaires étrangères, un « Etat-major » criméen fut constitué qui, se mettant immédiatement à la besogne, fit œuvre utile, hautement appréciée par les organisations similaires voisines, l'Etat-major d'Odessa et le Directoire ukrainien. Ceux-ci consentirent même à l'envoi des munitions dont ils pouvaient disposer en même temps qu'ils se déclaraient prêts à une collaboration militaire contre le danger commun, le bolchévisme.

La lutte contre les Bolchéviks.

Grâce à la petite armée criméenne organisée par l'Etat-major de Crimée, avec le concours d'officiers tatars, russes et français (ces derniers, quelques aviateurs qui avaient à leur tête le colonel Mortereau), le pays jouit d'une tranquillité et même d'une

prospérité que la Grande Russie et l'Ukraine dévastées par les Bolchéviks pouvaient largement lui envier.

Mais les Bolchéviks de la Grande-Russie une fois en possession de tout l'ancien Empire, — et ce fut le cas dès la fin de 1917, — les pays d'occupation allemande naturellement exceptés, la vaillante, mais petite armée criméenne, dut se résigner à l'inévitable devant des forces rouges dix fois plus importantes que les siennes.

Les bolcheviks font explier

à la Crimée sa fidélité à la parole donnée.

La Crimée s'attirait cet ouragan d'une part par suite de la protestation que *l'Etat-major criméen adressa contre les tyrannies commises à Sébastopol par les bolchéviks qui massacrèrent les officiers tatars et russes* ; de l'autre, par son engagement envers l'Ukraine de tout mettre en œuvre pour empêcher le renforcement du bolchévisme avec les éléments sympathisant chez elle avec ce dernier. Et elle avait tenu parole en désarmant, en gare de Baktchi-Seraï, des bolchéviks en route pour le Nord. Dans cette lutte sans espoir, l'armée criméenne vendit toutefois chèrement son existence, depuis les premiers combats livrés à Alexandrowosk par la cavalerie tatare, volant au secours de l'Ukraine aux abois, jusqu'à cette bataille de l'Alma qui consume sa défaite comme force organisée, mais sans briser l'indomptable courage des survivants ni leur ravir la foi en un avenir meilleur. Réfugiée par groupes dans les montagnes, elle attendit avec son heure l'occasion propice de chasser l'envahisseur abhorré.

Elle vint comme celle de la Finlande et de l'Ukraine qui, bien qu'infiniment plus fortes que la Crimée, avaient dû, elles aussi, tout d'abord céder au Moscovite rouge, contribuant ainsi à la défaite criméenne. Bientôt, les Allemands furent à Pérékop. Aussitôt les Tatars de dévaler des montagnes et de refouler partout les bolchéviks devant eux. Ils prirent une part importante à la délivrance de Sébastopol, où leurs cavaliers furent des premiers à entrer.

Assassinat de Tchélébief.

C'est alors que la Crimée entière put se rendre compte des effets de la première vague rouge ; ils étaient ce qu'ils étaient ailleurs, terribles. Rien n'avait été respecté, ni les hommes ni

les choses, et l'élite avait été systématiquement décimée. Tché-lébief, le président du Directoire tatar arrêté à Symphéropol, emprisonné dans un « plomb » de Sébastopol, y avait péri assassiné et son corps avait été jeté à la mer. Les colonels Aliefs, Osman Biarslan, le capitaine A. Baïbourtli et des centaines d'officiers et de sous-officiers avaient, la lutte finie, encore succombé sous les coups des rouges, pour la Crimée tatar victime de son dévouement plus encore que de l'accomplissement de ses devoirs envers elle-même, autant de titres confirmatifs de ses légitimes prétentions à une vie à elle !

Par l'organe de son parlement national, elle ne cessait de la réclamer, également pour les autres, au commandement allemand, insistant sur cette convocation d'un parlement de Criméens, qu'elle n'avait pu obtenir pendant l'interrègne russe, des nationalités désunies. Mais elle réclamait en vain.

Occupation allemande et rapports avec l'Ukraine et l'Allemagne.

L'occupation allemande favorable à l'Ukraine de Hetman Skoropadsky.

L'Allemagne était tout à l'Ukraine, de Hetman Skoropadsky, qui n'était encore qu'une expression géographique à l'heure où la Crimée tatar s'était complètement ressaisie, et l'Ukraine reniant par Hetman Skoropadsky, la Rada qui dans la troisième des lois fondamentales ukrainiennes (Universal) (1) avait laissé la Crimée en dehors des limites du pays, élevait des prétentions sur la presqu'île taurique qui ne lui avait jamais appartenu, qui avait survécu plus d'un siècle à son rattachement à la Moscovie, et, avec ses frontières précises, lui était aussi étrangère au point de vue géographique et politique, qu'au point de vue ethnographique, faisant ainsi de l'impérialisme à l'endroit et aux dépens de ces Criméens qui avaient cependant sans compter, répandu leur sang pour sa cause. Sans doute, sur les énergiques représentations des Tatars auprès des Centraux, le

1) Documents ukrainiens publiés par la Société des Nations, p. 8, 3^{me} Universal.

haut commandement allemand fit reconduire hors du territoire de la Crimée l'ataman Natieff qui, entré dans la péninsule avec 700 à 800 Ukrainiens pour contribuer avec les armées allemandes, à l'écrasement des bolchéviks, prétendait y rester pour le compte de Kieff, tandis que, plus prudemment, de son cabinet d'Odessa, Misnikoff, investi par l'Ukraine des fonctions d'ataman de Crimée, de Sébastopol et de la Mer Noire, bombardait... de proclamations ses « chers administrés » théoriques, les invitant à hisser au pays des Khans le drapeau ukrainien. Mais tandis que les Allemands, alors tout puissants sur le front oriental, reconnaissaient et commençaient à organiser les Etats limitaires, que leurs succès avaient rappelés à la vie et que l'effondrement du colosse russe encourageait à l'existence, ils persistaient à ne pas reconnaître et, pour ainsi dire, même à ne point voir le premier reconstitué — et celui-là reconstitué par ses propres forces — des Etats allogènes russes. Et ce, dans le dessein, — plus ou moins avoué — de faire de la riche péninsule taurique une colonie germanique abritant, en les groupant, la plupart des nombreux colons allemands épars à travers les provinces méridionales de l'empire déchu. De l'autre côté la richesse en matières premières de l'Ukraine a non moins influencé sur la politique allemande contre la Crimée.

En présence de cette hostilité du voisin, de l'ancien compagnon de chaîne, — l'opprimé devenu oppresseur — et de cette indifférence, au moins apparente, de l'occupant, les Tatars firent tout ce qui, pour la sauvegarde de leurs droits, pouvait être fait en un pays occupé. Ils protestèrent contre tout ce qui prêtait à protestations : fautes commises et prétentions émises ou éventualités directement menaçantes contre l'équipée de Natieff et les autres manifestations moins militaristes de l'Ukraine, avant de s'élever, à l'annonce des négociations de paix entre Kieff et Moscou, contre tout ce qu'elles pouvaient engager de présent et l'avenir de la Crimée sans la participation ou l'acquiescement de celle-ci.

C'était peu d'immédiatement positif et le moindre grain de mil de réalisation eût évidemment mieux fait l'affaire surtout cette *formation de troupes locales vainement demandée à l'occupant par le Parlement tatar et dont l'absence fut fatale à la cause tatar* dès la veille du retrait des troupes allemandes, la débâcle des Centraux arrivée.

Le gouvernement de Salomon Crim.

Un gouvernement ne représentant que ceux qui y figurent.

C'est alors en effet que, s'appuyant sur quelques éléments de l'armée volontaire grand-russe surgie entre temps, Salomon Crim constitua son gouvernement de cadets auquel adhèrent les socialistes révolutionnaires, représentés en retour dans le cabinet par un des leurs, M. Nikonoff. M. Crim ne s'était pas mis en peine de consécration démocratique et criméenne de son entreprise. Il avait simplement eu recours à une douzaine de membres du zemstvo de Tauride et de cette douzaine, la moitié seulement représentait la Crimée. Aussitôt, pour faire valoir le point de vue nationalitaire et leur point de vue national oubliés l'un et l'autre par M. Crim, les Tatars convoquèrent un congrès des leurs à Symphéropol.

Le programme des Tatars.

Leurs représentants, au nombre de huit cents, y prirent les résolutions suivantes :

1° — Neutralité du gouvernement dans la question de l'indépendance de la Crimée jusqu'à décision de la Conférence de la Paix à cet égard ;

2° — Chaque nationalité doit avoir au sein du gouvernement un nombre de membres proportionnel au chiffre de sa population.

Comme on ne put s'entendre sur ces deux points avec Crim et son gouvernement, les Tatars rompirent les pourparlers protestant énergiquement dans leurs Congrès de districts ⁽¹⁾ contre une déclaration de leurs partenaires proclamant que les Criméens ne voulaient pas d'indépendance.

Naturellement devant l'opposition du pays, ce gouvernement de dictature qui ne s'appuyait que sur des baïonnettes et sur douze civils, ceux qui le composaient, échoua misérablement. Il ne put être question pour lui d'administrer la Crimée et encore moins de réussir. Dans l'accomplissement d'une mesure aussi délicate que la mobilisation, œuvre de confiance, de loyalisme

¹⁾ Cf. Annexe IV—VIII.

et de vigueur s'il en est, — et que, malgré son impopularité foncière et son impuissance congénitale, il eut le front de décréter.

**Le gouvernement de S. Crim est l'objet
de la réprobation générale.**

Il est intéressant de constater l'accord des différents organes de l'opinion publique au bout des premiers mois de règne, sur l'insuffisance et le danger de ce pseudo-gouvernement. Car, non seulement le « Millet », organe du parlement national tatar, écrivait que si l'on voulait sérieusement détourner du régime rouge les peuples de la Russie bolchévik, il fallait gouverner et administrer la Russie indemne de telle manière qu'elle pût avoir quelque attrait et exercer quelque attirance (3 mars 1919), mais encore le « Priboï » (le 12 février), organe social-démocrate russe, s'exprimait en ces termes : « Le peuple est resté fidèle à son horreur de la Russie absolutiste. Il n'acceptera plus d'autocratie couronnée ou non ! Aussi, là où il n'y a pas de dictateurs bolchéviks, *il ne faut qu'une autorité populaire issue des organes régionaux*. Il faut qu'une autorité populaire et démocratique prenne la place de celle des bolchéviks ; c'est la seule voie menant à l'instauration de l'Etat de la Russie nouvelle ».

Bien mieux, le « Volni Young » (27 février 1919), organe du parti socialiste révolutionnaire russe, qui avait, ne l'oublions pas, un des siens dans le cabinet, prenait part à la danse de la manière suivante : « Les signes du mécontentement qui s'est emparé des couches profondes de la société ne sont pas niables en ce moment. Mécontentement non seulement explicable mais encore complètement fondé, voilà qui est pire que tout le reste. Bien que de formation démocratique, le gouvernement, sous l'empire de certaines influences connues qui ne cessent de poursuivre leurs empiètements, a préféré se détourner des masses plutôt que de lutter contre ces influences. Nous avons à plusieurs reprises insisté sur la nécessité de s'appuyer sur la démocratie et les Alliés dans la lutte contre la réaction. Avec sa politique militaire, le *gouvernement a subi un complet échec et ne saurait espérer réussir en présence du refus opposé par les masses à cette façon réactionnaire de les gouverner*.

Et le « Priboï » du 5 mars 1919 croyait devoir annoncer que le parti socialiste révolutionnaire, eu égard à la politique anti-

démocratique du gouvernement, avait décidé d'interdire à Nikonoff de continuer à en faire partie.

Le fait est qu'il se passait d'étranges choses. Le « Priboï » susnommé, révélait à la même époque (16 mars) que le gouvernement de Crimée avait orné les billets de banque de la dernière émission, de l'aigle couronné des tsars ! Singulière manifestation en faveur de la République russe, cette république acceptée des masses au dedans et reconnue au dehors par les Alliés et ce, depuis ses débuts. L'impuissance et l'incapacité du régime Salomon Crim étaient telles que les actes de violence se multipliaient partout dans le pays. Dans les journaux, ce n'étaient que récits de crimes et de pillages. Et encore la presse cachait-elle bien des méfaits. Et surtout elle ne les apprenait pas tous. Le désordre était d'autant plus grand que les quelques hommes qui composaient la milice, ne recevant pas de solde, se mettaient bravement en grève, ainsi que ce fut le cas au début de mars à Sébastopol.

La politique nationalitaire du gouvernement de Salomon Crim et les Tatars.

On a vu combien le peuple tatar était attaché aux institutions représentatives. Ayant su les créer avec succès pour lui-même dans les conditions et les circonstances les plus difficiles, il n'a cessé d'en réclamer l'extension à tous les peuples de la péninsule et de demander la convocation d'un parlement criméen, élu au suffrage démocratique le plus large et le plus libéral, celui auquel il est lui-même redevable de son propre parlement. L'ère bolchévik a été la négation de ces « desiderata » et l'ère allemande, envisageant d'autres solutions, n'y a pas déféré. On aurait pu penser des libéraux russes plus empressés à satisfaire à leur légitimité. Il n'en a rien été.

La loi électorale de Salomon Crim.

Une loi électorale, préparée par une commission de fonctionnaires se livra à un véritable écartèlement du pays au point de vue des circonscriptions. Rien de naturel et de juste dans ses dispositions. Les circonscriptions arbitrairement inégales élu-

rent toutes un député. Et inutile de dire que les plus peuplées furent celles des Tatars, injustement réduits presque partout à la moitié au moins de l'influence de leurs coélecteurs de circonscriptions plus favorisées. Et cependant ce sont les plus empressées à participer à la vie publique. « *Lorsqu'on me dit que 80 % des électeurs tatars, 40 % des électeurs juifs et 15 % des électeurs russes ont participé aux élections, écrivait un cadet russe, le Prince V. Abalinski, dans le « Tavritchski Golos », du 21 janvier 1919, « j'ai honte de mes compatriotes ». « Inde ira... et iniquitas ». De là, la colère et l'iniquité, les précautions électorales pour remédier aux défaillances de citoyens négligents et d'électeurs paresseux !*

Pour plus de sûreté, le gouvernement de Salomon Crim avait pensé à autre chose encore : à savoir rattacher à la Crimée les trois districts ukrainiens de l'ancienne province de Tauride et faire ainsi une plus grande Crimée, aussi peu tatare que possible ; l'annexion fut même proclamée. Mais là — de la coupe aux lèvres, il y a loin parfois — le gouvernement de Symphéropol se heurta à d'insurmontables difficultés d'exécution, (1) et la Crimée, selon la vérité historique et géographique, se trouva réduite à elle-même, sans que son régime d'attente y eût d'autre mérite que celui d'un échec auquel, à une époque de reclassement de collectivités politiques, selon le principe de la nationalité, on ne peut qu'applaudir.

Le premier mouvement des « leaders » tatars en présence de la loi électorale avait été de conseiller l'abstention à leur peuple qui, spontanément, y inclinait déjà.

Par respect pour la Crimée, les Tatars demeurent calmes.

Mais convenait-il de se dérober à une institution représentative, si défectueuse qu'elle put être au point de vue national tatar, après n'avoir cessé de réclamer la convocation d'un parlement criméen et avoir même prévu ce parlement dans la Constitution tatare elle-même (art. 12) ? D'autre part, cette assemblée, issue de la loi électorale de Salomon Crim, si imparfaite qu'elle fût comme expression exacte de la volonté du pays, ne constituait-elle pas tout naturellement un organe de contrôle, au nom

1) Cf. « Yujni Misl », du 3 mars 1919.

d'intérêts généraux, d'un gouvernement qui, jusqu'alors, n'avait agi qu'à sa guise et pour des fins particulières plus ou moins déguisées ? En outre, en y siégeant, même en nombre insuffisant, n'y avait-il pas moyen de se faire entendre et d'arriver à corriger ce que, du dehors, on n'avait déjà pu empêcher et ce qu'en y demeurant, il aurait fallu continuer à subir sans protestation ni espoir, à moins de révolution ? Enfin, à s'abstenir, n'aurait-on pas fourni à Salomon Crim, qui n'avait marché que sous la pression de l'opinion publique, le prétexte désiré de revenir sur ses pas, appuyé de tous les tenants du régime déchu, qui, contraints de subir les libérations, cherchaient du moins à se rattrapper sur le chapitre des libertés, affectant de croire, et plus encore de dire, que celles-ci nuiraient à celles-là et que le salut des peuples s'émançant ne pouvait être mieux placé qu'en mains indépendantes, au-dessus des scrupules comme des responsabilités... à la russe et à la Pobédonozeff ? Et ces facteurs de réaction intégrale n'occupaient-ils pas déjà le pouvoir et ses avenues, à telle enseigne que la plus grande partie de la population n'était que trop disposée à croire les élections invraisemblables ! (1) Et les Tatars, hommes de progrès, ne manquaient-ils pas à leurs convictions politiques en paraissant les soutenir, comme à leurs intérêts nationaux en faisant leur jeu, ainsi doublement infidèles et à eux-mêmes et à leur cause ?

Aussi, toutes ces considérations agissant, fût-il décidé que le peuple tatar, malgré les injustices de la loi électorale applicable, participerait à toutes les élections qu'on pourrait ordonner.

Il n'était pas encore au bout de ses peines et de ses humiliations sous ce régime sans nom.

Une inconséquence.

En effet, en même temps que la libre (!) Crimée cadetto-réactionnaire cherchait à ravalier le Tatar au rang d'électeur de seconde classe, elle s'efforçait sans vergogne, et par un illogisme dont il était regrettable pour elle qu'elle ne redoutât pas le scandale — d'en faire le défenseur attitré d'un pays où il n'avait avec un suffrage réduit qu'un statut civique diminué. L'ilote tatar... hoplite de Crimée ! Ouvertement, eu égard à ses brillantes et solides traditions militaires, auxquelles il n'avait pas

1) Cf. « Priboï » du 29. II. 1919.

été inférieur en cours de guerre mondiale, et surtout en considération de la belle attitude du corps d'armée tatar de Russie après « l'évaporation » de l'armée russe que furent seuls à représenter alors, sur le front roumain, sauvant et l'honneur et la situation, en empêchant les Allemands de s'emparer de ressources et de moyens immenses de nature à accroître démesurément encore, de ce côté, et leur butin et leur succès.

Aussi, une des premières pensées du ministre de la guerre de Salomon Crim et du représentant de Dénikine fut-elle de chercher à organiser militairement les Tatars et surtout à tirer, des rangs de cette nationalité, des cadres dont l'événement avait une fois de plus vérifié la vigueur et la solidité. Mais le colonel Bazarevitch, dépêché à cette fin par le premier, à la tête d'une commission militaire, au Bureau du Parlement tatar, en fût pour ses frais de persuasion.

Si les Tatars étaient prêts à collaborer à la défense de la Crimée, ils n'étaient plus d'humeur à l'assumer à eux seuls, après leur expérience de l'année précédente qui leur avait valu, pour prix de leur dévouement à la cause de tous, sans distinction ni de religion, ni de race, ni de partis, d'être pris entre l'enclume des partis de droite, leur reprochant l'accentuation de leur nationalisme, accentuation cependant fatale et désirable eu égard aux circonstances réclamant le déchaînement de toutes les énergies, et le marteau de ceux de gauche, stigmatisant un anti-bolchévisme, qui, les tout premiers, les avait sauvés. Les Tatars ne pouvaient plus agir, en quelque sorte, qu'en « participation », en se prêtant à la formation de cadres mixtes russo-tatars. Et le Bureau du Parlement tatar, interprète autorisé de la volonté nationale tatare, ne put répondre autre chose.

En vain, le ministère de la guerre de Crimée chercha-t-il à faire par ses propres moyens ce qui ne lui avait pas réussi par ce détour et ce subterfuge. En vain de son côté, l'adlatus de Dénikine, commandant les forces volontaires de Crimée, le général Borovski, s'efforça-t-il par un appel direct au peuple tatar, dont les délégués, à raison de deux par village, furent convoqués le 7 février 1919, à un congrès à Symphéropol, d'obtenir ce que le Parlement tatar ne lui avait pas accordé. Les Tatars tinrent bon, jusque dans la forme, en s'abstenant de paraître, n'admettant pas un seul instant qu'on cherchât à les désunir en ignorant la représentation légitime qu'ils s'étaient librement don-

née, pour d'autres fins que d'aider dans sa besogne, le sergent racoleur moscovite. Une mobilisation générale — déjà mentionnée — ne donna pas plus de résultats. Comme pour le devoir électoral, les Russes furent les premiers à s'abstenir et dans ces conditions, les Tatars n'avaient vraiment pas motif de se déjuger.

Les Dénikiniens jettent le masque.

D'autant plus que les Dénikiniens se gênaient de moins en moins pour faire des leurs. Il eut fallu vraiment être sourd et aveugle pour s'imaginer que, sous leurs auspices, on avançait à grands pas vers la Fédération des peuples de Russie. Rien n'échappait à leurs sarcasmes ni à leur mainmise. Le parlement tatar fut occupé de telle façon par des soldats de l'armée volontaire, qu'on ne pût que penser à la classique « opération de police un peu rude ». Le dispensaire national tatar, qui approvisionnait les « mutuelles » en médicaments, fut mis en pillage. Et bientôt on s'en prit aux personnes, surtout aux personnalités. On perquisitionna, on censura, on poursuivit et on arrêta comme à l'âge d'or... du knout de l'époque russe, et comme en Géorgie, alors soumise au même régime de « libération » (!) dénikinien⁽¹⁾. Ne fallait-il pas ici comme là restaurer la domination moscovite par tous les moyens et dans toute sa splendeur, en étouffant la voix des nationalités qui s'étaient ressaisies !

Protestations tatares.

De tous côtés, des villes et des villages tatars, partirent des protestations enflammées⁽²⁾ et, les dominant toutes de son autorité nationale, le Bureau du Parlement tatar fit entendre sa

¹⁾ Voir l'intéressant livre de M. K. N. Lokoloff, un des collaborateurs de Dénikine : « L'administration du Général Dénikine », Sofia, 1921.

Cet auteur, bien qualifié pour déterminer l'administration de Dénikine, la décrit dans les lignes suivantes :

« C'était la règle de piller les gens d'une manière systématique et sans aucun empêchement et à ces pillages participaient les personnalités de tout rang et situation. Tous ces pillages irritaient les habitants qui se trouvaient sous le régime des Volontaires, aussi néfaste que celui des Bolchéviks. » Dans une autre page, l'auteur constate que « non seulement il n'y avait pas chez le Dénikine une administration bien organisée, mais qu'il n'y avait même aucune administration quelconque. ».

²⁾ Cf. Annexe IV-VIII.

voix. Il la fit entendre aussi à la nation, qu'il invite au calme, la suppliant de ne pas recourir à la force qui n'aurait rien définitivement résolu au point de vue nationalitaire et qui, par contre, pouvait faire rejaillir sur les Tatars l'odieux d'un échec dans la pacification générale de l'ancien empire russe, que les Alliés avaient entreprise, sur la base des traditions.

Puis les Bolchéviks reparaissant, on eut de nouveau recours aux Tatars.

Le règne de Dénikine.

De l'aveu même des communiqués de l'état-major de Dénikine, ce furent les Tatars qui, une fois encore, rétablirent la situation... pour une fois encore n'en pas recueillir le bénéfice. Et bientôt, par ses innombrables et innomables brutalités, le colonel Totichtchef, gouverneur de la Crimée au nom de Dénikine, put faire regretter jusqu'aux grandes hypocrisies du régime de Salomon Crim ! De propos délibéré et en toute netteté, Totichtchef voulait anéantir le mouvement national tatar, ne reculant devant rien de ce qui, dans son cerveau de tchinovnik incorrigible, devôt de la force et ne croyant qu'à la force, devait mener au succès, allant même jusqu'à faire emprisonner les membres du parlement tatar avec son Comité central exécutif naturellement dissous !

Protestation des Tatars auprès des Hauts Commissaires à Constantinople.

Mais les Tatars avaient maintenant pris contact avec le dehors et ils étaient en mesure d'élever la voix en terre indépendante de l'autocratie de Dénikine. Et leur délégation à Constantinople ne tarda pas à faire entendre éloquemment la sienne, en adressant aux Hauts Commissaires des Puissances alliées, la protestation suivante :

Monsieur le Haut Commissaire,

Il résulte d'une communication reçue de Crimée que les Autorités militaires, agissant sur l'ordre du général Dénikine, ont interdit l'activité du Directoire national tatar et l'ont remplacé par un Conseil formé de gens qui, sous l'ancien régime tsariste, servaient à opprimer le peuple tatar.

Votre Excellence n'ignore pas qu'au moment où la Russie, livrée à l'anarchie en 1917, était incapable d'assurer la «sécurité» dans le pays, les Tatars de Crimée, qui sont essentiellement un élément d'ordre et qui y forment la majorité, avaient cherché à soustraire leur pays au désordre général et avaient institué, à la suite d'élections au suffrage universel, secret, égal et direct, avec participation des femmes, un Parlement national dont était issu le Directoire en question. Faute de gouvernement central-russe, le Directoire Tatar avait formé des troupes qui, après avoir maintenu pendant longtemps l'ordre dans le pays, avaient été défaites par la supériorité écrasante des Bolchéviks, auxquels les Tatars avaient, les premiers en Russie, déclaré la guerre à la fin de 1917. Le Directoire national, un moment supprimé par les maximalistes, s'était reconstitué lorsqu'à l'approche des troupes allemandes, les soldats tatars, réfugiés dans les montagnes, avaient pris le dessus sur les rouges. Les Allemands empêchèrent, après leur entrée dans le pays, d'organiser l'armée nationale tatar, et le Directoire national fut, une nouvelle fois, supprimé à l'entrée, pour la dernière fois, des Bolchéviks dans le pays, au printemps passé.

Les volontaires, luttant soi-disant pour la pacification de la Russie, viennent d'imiter les rouges et de mettre fin aux institutions nationales de tout un peuple, qui leur a prouvé son attachement par des protestations sans nombre envoyées de toutes parts au commandement militaire.

Cet acte du général Dénikine est d'autant plus illégal que ces institutions nationales avaient été reconnues en due forme par le Gouvernement provisoire qui avait précédé l'anarchie. Le général Dénikine a fait par là le jeu des forces réactionnaires tatars. En effet, il est avéré pour les chefs du gouvernement tatar, qu'il

agit en l'occurrence, sur l'instigation — conforme d'ailleurs à ses propres vues — d'une coterie de gens sans aveu que le régime tsariste avait, dans le temps, anoblis en vue de s'en servir en guise d'instruments pour écraser et exterminer le peuple tatar, pour le déposséder de ses terres dont les satellites de Catherine II et de ses successeurs étaient gratifiés.

Les intrigues de la réaction tsariste recommencent aujourd'hui, parce que, malgré les engagements de l'amiral Koltchak envers la Conférence de la Paix, la conviction générale en Russie, basée sur la conduite des volontaires, est que les libérateurs actuels de la Russie ne travaillent qu'à la réinstallation du régime absolutiste.

Cette façon d'agir, et surtout la dernière décision de l'autorité militaire d'anticiper la mise du peuple tatar sous la férule du futur tsarisme, est de nature à servir d'avertissement à toutes les populations allogènes de Russie et il est à craindre que cette tendance réactionnaire ne soit encore une fois cause de la défaite d'une armée dont le rôle aurait dû se borner à des opérations militaires en attendant les décisions de l'Assemblée constituante, que l'amiral Koltchak s'est engagé à instituer, mais dont la réunion devient de plus en plus problématique à mesure que les tendances réactionnaires se font ainsi jour.

Le peuple tatar de Crimée qui, en 1917, a livré à lui seul, des luttes sanglantes contre les Bolchéviks, qui compte ses fils dans les rangs même de l'armée volontaire et sur lequel Dénikine même fondait ses meilleurs espoirs, en disant qu'il voulait voir entrer les premiers les régiments tatars à Moscou, le peuple tatar, dis-je, est profondément affecté par cet attentat illégal contre ses institutions nationales et il est tout à fait naturel qu'il ne puisse désormais apporter tout son concours au général Dénikine.

En qualité de délégué du Parlement National tatar, issu du suffrage universel, direct, égal et secret, je proteste énergiquement contre cet agissement indigne d'une autorité qui, quoique travaillant à la libération de la Russie, n'a cependant aucune base légale sanctionnée par le suffrage du peuple et dont elle aurait pu tirer la force légitime nécessaire en vue de prendre la Russie et contre les atrocités dont les Tatars sont actuellement en but de la part des volontaires. Comme tous les peuples de

Russie, le peuple tatar aussi attend que la structure future de leur pays soit décidée par l'Assemblée constituante, et refuse de reconnaître au général Dénikine le droit de le ramener d'office au même niveau que sous le régime tsariste et de lier, dès maintenant, les mains à la future Assemblée.

En qualité de délégué au Parlement National tatar, j'en appelle aux grandes puissances qui, avec la meilleure volonté, veulent le bien des peuples de Russie, et à l'opinion publique du monde de cet acte aussi illégal qu'antidémocratique. *Le peuple tatar pense que le droit d'auto-détermination, accordé avec tant de solennité à tous les peuples, ne restera pas lettre morte à son endroit.*

Je prie Votre Excellence de vouloir bien porter ce qui précède à la connaissance de Son Gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, l'assurance de ma très haute considération.

Le Délégué du Parlement National tatar.

Les Tatars refusent de collaborer avec Dénikine.

C'était, on le voit, un refus très net de collaborer avec Dénikine dans les circonstances léonines et déshonorantes où se complaisait ce dernier. Le peuple tatar n'avait, en effet, pas échappé au Charybde bolchévik pour retomber, de sa liberté recouvrée et sous l'égide du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, partout proclamé victorieux, dans le Sylla du tsarisme panrusse.

Le règne de Wrangel.

Wrangel et les Tatars.

Le régime de Dénikine qui, avec ses perquisitions, son panrusisme et sa censure, avait été une réapparition du tsarisme, fut suivi par le despotisme de Wrangel qui se donnait un air de libéralisme, mais qui n'était nullement différent de celui de Dénikine.

Les Tatars, qui demandaient avant tout le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité, ne se sont en général pas révoltés contre ce régime qui ne connaissait ni la justice ni le droit. Ils ont adopté comme envers Dénikine une attitude neutre.

Congrès tatar.

Wrangel pensa profiter de l'élément tatar qui, par ses traditions nationales, par sa religion, ne pouvait pas être Bolchévik. Il convoqua le 30 mai 1920 des représentants des Tatars de toutes les provinces de la Crimée. Malgré qu'aucun député tatar de Guenzlevé, Pérécop, Kéfé (Théodosie) n'y participait, Wrangel ouvrit le Congrès avec 23 personnes.

Dans son discours inaugural, il a dit notamment qu'il saluait « la nation tatare qui ne recule pas devant la défense de la Russie et devant la lutte pour la sauvegarde de son honneur dans ses mauvais jours. J'ai donné les ordres pour la mise sur pied des troupes de cavalerie et d'infanterie et pour la réquisition des chevaux nécessaires.

» Comme je connais les Tatars de Crimée, nous pouvons attendre d'eux de grands sacrifices... »

Le lecteur, se souvenant de la fameuse promesse faite officiellement par Ghirs (ex-ambassadeur russe à Rome), au nom de Wrangel et publiée par l'Agence Union : « Donner au peuple la possibilité de déterminer la forme du gouvernement par la libre expression de sa volonté », croirait, peut-être, que les paroles du général seraient bien accueillies par les Tatars.

Le fait est que le général Wrangel qui avait fait toutes sortes de promesses aux représentants de l'Ukraine, du Kouban et d'autres peuples libérés du joug tsariste, disait qu'il ne permettrait (!) « aux Tatars que d'exprimer leur volonté en matière religieuse et d'instruction publique ». Il tenait ces propos dans le dit congrès de représentants qu'il avait réunis pour ne pas reconnaître le parlement légal et démocratique de la Crimée.

Quelle réponse pouvaient donner les vrais représentants du peuple tatar à ce libéral (1) général qui, tout en leur demandant le sacrifice de leurs vies, piétinait leurs institutions nationales et

1) Bulletin du Bureau de presse russe à Constantinople, N° 6, 9 juin 1920.

n'entendait pas reconnaître leurs plus élémentaires et plus légitimes droits ?

Les défenses enthousiastes et chaleureuses des vrais représentants des Tatars aux jours du plus noir despotisme forment les plus belles et inoubliables pages de l'histoire politique de la Crimée.

Osman Aktchokrakli, Ibrahim Effendi-Tarpi, Hakim Muslim, Moustapha Noury et surtout Moustapha Mirza Kiptchakski, un des plus nobles membres de l'aristocratie tatare, ont prouvé par leurs paroles que la nation tatare lutterait pour son indépendance et pour la défense de ses droits légitimes. Et dans cette lutte, les aristocrates, les révolutionnaires, les paysans, les religieux s'étaient étroitement liés et donnés la main.

Les véritables buts du Congrès tatar.

Le général Wrangel avait annoncé qu'il avait voulu consulter la nation tatare pour les lois qu'il avait l'intention de faire pour réglementer les droits nationaux et civils du peuple tatar. Mais son intention n'était pas de chercher le bien du peuple, la bonne organisation de ses institutions ; il voulait tout simplement tromper et les nations subjuguées à la Russie et l'Europe. La nation tatare verserait son sang avec enthousiasme et ne ferait pas des émeutes en croyant que ses droits seraient reconnus et que des lois pour le bien du pays seraient mises en discussion et préparation. Les autres nations sous le joug russe croiraient aussi que le général mettait en application sa promesse solennelle en convoquant ce congrès des représentants tatars.

L'Europe qui, plus ou moins, avait reconnu les droits des Tatars, les cercles de la Société des Nations et l'opinion publique en général, verrait avec satisfaction l'entendement de Wrangel avec les Tatars.

Mais l'insistance et la force qu'ont unis ceux des représentants tatars qui avaient répondu à la convocation, ont fait le jour sur le véritable sens des paroles du général. Ni la nation tatare, ni les autres peuples allogènes n'ont ajouté foi aux promesses de Wrangel. L'Occident aussi n'a pas fait l'erreur de croire que les droits des Tatars étaient respectés.

La chute de Wrangel.

Quelles sont les causes de l'évacuation de la Crimée par Wrangel, qui s'était assuré outre 60.000 soldats et 20.000 officiers, une quantité considérable de canons et des munitions ?

A cet effet, les journaux russes et européens ont écrit plusieurs articles. Ils ont montré la désorganisation de son administration, la démoralisation de ses officiers, de ses soldats, le mécontentement de la population par des réquisitions illégales, les intrigues de l'Etat-major et le fait que malgré les emprunts les soldats n'avaient ni vêtements, ni à manger, etc., etc.

Outre ces faits, la défaite de Wrangel a été causée par son immixtion dans les affaires nationales des différents peuples, par la non reconnaissance de leur liberté, pour le fait de ne pas estimer le peuple et le traiter en inférieur.

Les atrocités commises par le gouvernement de Wrangel envers les Tatars.

Les atrocités, les injustices du gouvernement de Wrangel ne se sont pas limitées aux innombrables réquisitions, attentats aux droits publics. Ce gouvernement absolu a attenté à la vie de plusieurs jeunes Tatars et a pendu sans autre forme de procès, les jeunes patriotes, Ibrahim Zéki, A. Balidjeff, Midhat-Rifatof, qui n'avaient rien fait d'autre que de défendre leur nation.

Midhat Rifatof était un écrivain qui avait déjà publié un livre sur « la Philosophie de Tolstoï ». Il était un violoniste de grand talent et sa vie politique consistait en des articles qu'il publiait dans les journaux. Avant de mourir, Midhat a prononcé des paroles nobles et enthousiastes et, s'adressant à ses bourreaux, il a dit : « Et vous, les ennemis du droit et de la liberté ! En fusillant les jeunes Tatars, ne croyez pas que vous allez effrayer le peuple et briser sa résistance. Notre mort sera une tache éternelle pour vous devant Dieu. Et la nation tatare n'aura que plus d'indignation et plus de force dans sa lutte pour sa libération.

» La nation turco-tatare qui a un si glorieux passé, forte de sa foi nationale, prendra en Crimée, au Caucase, en Turkestan et en Anatolie non seulement sa revanche, mais la revanche sacrée de son glorieux passé... »

Le peuple russe qui avait à certain degré plus ou moins compris ses droits après la révolution et avait vécu libre jusqu'au mouvement des réactionnaires de droite et de gauche, n'avait pas pu aimer cette résurrection du despotisme tsariste. Il ne voulait pas se sacrifier pour le régime qu'il a haï. Même les soldats de Wrangel ne sauraient pas pourquoi ils allaient verser leur sang et si leur sacrifice allait satisfaire leurs mères, leurs pères et leur patrie.

Quant aux Tatars pour qui chaque pouce de la terre criméenne est sacrée, en voyant que Wrangel ne reconnaissait pas leurs droits et étant victimes de sa mauvaise administration, ils n'ont pas voulu combattre pour sa défense et ont adopté comme pour Dénikine une attitude neutre à son égard.

Monsieur Millerand, en sa qualité de chef du gouvernement français, avait reconnu de fait le gouvernement de Wrangel. En voyant que le général ne reconnaissait pas les droits des Tatars, j'ai eu l'honneur en ma qualité de délégué du Parlement Tatar de Crimée, d'adresser à S. E. M. Millerand, un mémoire (le 1^{er} septembre 1920), prouvant que, comme Dénikine, Wrangel aussi serait battu et que la défense de la Crimée ne pouvait être assurée que par les patriotes tatars. J'avais eu le courage, en outre, d'attirer l'attention de M. Millerand sur l'opinion du Maréchal Franchet d'Esperey qui est un des plus grands soldats de la France et qui connaît si bien l'Orient, qui préconisait déjà au moment de Dénikine que la défense de la Crimée ne pourrait être assurée que par les Tatars.

Les événements se sont précipités et ont prouvé l'arrêt de l'éminent maréchal. Wrangel qui se basait sur la mentalité tsariste, n'a pas voulu reconnaître les droits de la population, a dû évacuer la Crimée, sans même livrer une bataille digne de sa force numérique.

L'invasion Bolchevik

L'invasion bolchevik et les Tatars.

Les bolchéviks qui proclamaient la République des Soviets en Crimée, mirent à la tête du gouvernement le communiste hongrois Bela-Kun. Dans les soviets locaux de plusieurs villes ils

ont placé des hommes qui n'avaient rien à faire avec le pays mais qui étaient partisans des soviets. Les bolchéviks aussi n'ont pas reconnu le droit d'autodisposition des Tatars et leur souveraineté sur le règlement de leur sort. Ils ont méprisé les sentiments et les aspirations du peuple.

Depuis l'occupation bolchévik les journaux ont à plusieurs reprises parlé des révoltes des Tatars contre ceux-ci (1). Ces révoltes ont été causées par les actes arbitraires des bolchéviks, leur mauvaise administration, et par l'incompatibilité des doctrines léninistes avec la religion et les traditions des Tatars. Mais la cause principale était le fait que les bolchéviks, au lieu de laisser la nation tatare être maîtresse de sa destinée et avoir une complète indépendance, ont voulu la subjuguier et la diriger comme bon leur semblait et par des gens qu'ils apportaient.

Dans chaque occupation bolchévik de la Crimée, la nation tatare a donné des centaines de ses fils et cet état de choses continue. Au mois de février encore, trois membres du Parlement tatar de Crimée (Karabiberoff, Mourtazaeff, Ceif), ont été victimes des bolchéviks.

L'ancien régime des Tsars et leurs successeurs Wrangel et Dénikine ne prenaient jamais en considération le développement national des peuples vivant sous leur joug. Les hommes d'Etat, les dirigeants de ces régimes ne parlaient que le russe, ne voyaient que l'intérêt russe, se mêlaient des affaires de ces peuples et décidaient de leur sort avec cet esprit. Ils ont ainsi été la cause de leur propre chute.

De même les Bolchéviks creusent leur propre fosse en voulant soumettre des nationalités, telles que les Tatars, les Géorgiens, les Ukrainiens et les Juifs à des doctrines qui peut-être ne révoltent par les Russes exaltés, mais qui sont inadmissibles pour

¹⁾ L'agitation antibolchéviste. — On mande d'Helsingfors au « Svenska Dagbladet » de Stockholm que, selon les dires des fugitifs de la Crimée, les Tartares révoltés de la Crimée orientale ont capturé les villes d'Aloucheta, Yalta et Alupka. Les fugitifs déclarent également que les Tartares de plusieurs autres régions se sont révoltés contre les bolchévistes. Les gouvernements de Tambouf et de Saratouf sont le centre du soulèvement des paysans d'Antonouf. Les autorités soviétistes de Moscou sont inquiètes en voyant cette révolte durer et prendre de l'extension. — « Le Temps », 20 avril 1921.

Une insurrection Tartare en Crimée. — Genève, 2 janvier. Le journal « Revolunzia Zaladin » annonce qu'une insurrection tartare aurait éclaté en Crimée. Les Tartares auraient établi des communications avec les troupes de Makhno, qui opèrent dans le gouvernement d'Ekaterinodar et au nord de la Tauride. — « La Belgique », 4 janvier 1921.

ces nationalités. Ils précipitent leur chute plus par leur opposition au développement des nationalités que par leur mauvaise administration, par leur destruction de la vie économique et par la famine qu'ils apportent.

Les régimes qui ne respectent pas la vie nationale issue des sentiments ayant rapport avec la religion, les traditions et le passé et qui obligent les peuples à entrer dans les voies incompatibles avec leurs idées, sont voués à la chute quelque soit le degré de la terreur et de la violence sur lesquelles ils s'appuient. Car comme l'a dit Renan : « Une nation est une âme, un principe spirituel », et l'a soutenu le philosophe Emile Boutroux : « La nationalité tient à la vie de l'âme humaine, et est elle-même une chose vivante ».

Ceux qui ne respectent pas cette vie et son développement dans des voies naturelles et qui veulent la transformer arbitrairement, ne font qu'accroître sa force de résistance et d'opposition.

CHAPITRE V

Les revendications des Tatars de Crimée

Ce que l'administration russe a donné à la Crimée.

Nous avons montré, dans cet ouvrage, à l'appui des témoignages des savants, des touristes les plus impartiaux et des études qu'ils ont faites sur la Crimée, comment l'administration russe en Crimée a pendant 138 ans (1783-1921) détruit la prospérité, la civilisation du pays.

M. Clarke, professeur à l'Université de Cambridge dit, après avoir étudié les méfaits de l'administration russe en Crimée : « Si l'on me demande ce que les Russes firent en Crimée après cette conquête obtenue par tant d'atrocités et d'excès, je répondrai en peu de mots :

» Ils ont dévasté le pays, coupé les arbres, abattu les maisons, renversé les temples et les édifices publics, détruit les aqueducs ; ils ont ruiné les Tatars, outragé leur culte, exhumé les corps de leurs aïeux, jeté au vent leurs cendres ou abandonné leurs restes sur le fumier aux animaux immondes. Détruire, ravir, massacrer, voilà ce qu'ils appelaient établir leur empire ; créer la solitude, voilà ce qu'ils appelaient ramener la paix ». (1)

Après avoir constaté ce « véritable caractère de la protection russe », l'historien français de Lostalot-Bachou, continue :

1) Clarke. Op. cité, t. II. p. 284.

« Rien n'était plus contraire à la justice que l'envahissement de la Crimée. De quel droit l'Impératrice, après avoir proclamé l'indépendance des Tatars, venait-elle soumettre ces peuplades au joug le plus dur ?

» Si la force peut impunément ravir tout ce qui est à sa convenue, il n'y a plus de civilisation au monde ». (1)

Les Tatars de Crimée, qui ont été les victimes de tant de violence, gémissent encore sous l'atrocité.

Comme Catherine n'avait pas reculé pour piétiner l'indépendance des peuples qu'elle avait juré de respecter et avait noyé leurs pays dans le sang et le feu, les impérialistes rouges d'aujourd'hui agissent de la même façon envers les peuples opprimés et particulièrement envers le peuple tatar de Crimée, et ceci malgré leurs prétentions d'équité et de fraternité des peuples. Ils occupent la Crimée contre le gré du peuple tatar et également maintiennent une « république soviétique de Crimée », malgré la volonté des Tatars de disposer librement de leur sort.

C'est ainsi que même au XX^{me} siècle, les Tatars de Crimée ne sont pas encore libres et sont les victimes d'un autre fanatisme russe qui détruit leur pays, qui organise des massacres en masse. C'est ainsi également que beaucoup de Criméens sont obligés de se réfugier ailleurs.

Les Tatars de Crimée, qui sont en lutte avec les mêmes atrocités et les mêmes impérialismes malgré le progrès des siècles et le changement des régimes russes, demandent à être laissés en paix et ont des revendications qui sont susceptibles de les rendre utiles non seulement à la prospérité de leur pays, mais utiles à la cause de la civilisation.

1) L'indépendance de la Crimée ;

2) L'appui bienveillant d'une Puissance occidentale européenne ou des Etats-Unis, sous forme de mandat de la Société des Nations.

3) La liberté de retour en Crimée des Tatars qui ont dû émigrer de leur pays, avec garantie de cette liberté par la Société des Nations.

1) Lostalot-Bachoué. Op. cité, t. VI, p. 110.

Des droits historiques et ethnographiques des Tatars.

Il est montré dans cet ouvrage, avec forts détails et en nous référant aux ouvrages d'une valeur indéniable de compétence, comment les Tatars se sont établis dès le VII^{me} siècle en Crimée et comment ils l'ont rendue prospère. Il est prouvé que la Crimée a atteint son âge d'or pendant le règne des Gheraïs et que leur indépendance fut plus tard violée par Catherine malgré ses serments et ses promesses. Il est également indiscutablement établi qu'aujourd'hui aussi, les Tatars forment la majorité écrasante dans leur pays.

C'est pour ces raisons historiques et ethnographiques que les Tatars demandent aujourd'hui de pouvoir désormais être libérés des injustices russes venant de la droite ou de la gauche. Ils veulent l'indépendance de leur pays qui leur donnera la possibilité de développer leurs organisations. Ils veulent avoir la possibilité d'appliquer les méthodes modernes pour cultiver leurs terres qui sont des plus fertiles du monde et qui étaient renommées pour leurs exportations diverses. Ils demandent qu'une puissance civilisée les guide afin qu'ils puissent bénéficier de tous les bienfaits de cette chère indépendance.

L'indépendance de la Crimée et les nations voisines.

L'indépendance de la Crimée ne peut en aucune façon nuire aux nations voisines, telles que les Ukrainiens, le peuple du Kouban. La petite Crimée, en raison de ses relations économiques et étant entourée des pays beaucoup plus grands qu'elle, ne peut pas avoir des visées impérialistes envers ses voisins. Il est, au contraire, à l'avantage de ses voisins, que la Crimée soit indépendante et en position de leur servir de trait d'union au lieu de se trouver sous la domination de telle ou telle puissance impérialiste.

Malgré que les relations avec ses voisins de la Mer Noire ne dépendent pas exclusivement de ces ports, la Crimée ne mettrait pas d'obstacles à leurs relations économiques avec l'extérieur. Elle ferait comme l'Esthonie à Riga et assurerait les intérêts économiques de ses voisins tout en sauvegardant son indépendance.

La Crimée et l'Ukraine.

La politique que les Tatars de Crimée ont suivie depuis la révolution russe à l'égard de leurs grands voisins de l'Ukraine est une preuve, pour l'avenir, des relations amicales entre les deux pays.

Ce fut la délégation tatare de Crimée qui, la première, s'est empressée de saluer le Rada Central ukrainien après la Révolution. Ce sont également les Tatars de Crimée qui avaient conclu une alliance défensive avec l'Ukraine contre les Bolchéviks.

Les délégués ukrainiens, le Rada-Central aussi, ont proclamé dans leur « Troisième Universal » le droit des Criméens de régler leur propre sort et que la Crimée ne fait aucunement partie de l'Ukraine. (1)

Alors même qu'il y a des Ukrainiens qui ne connaissent pas leur histoire, ni leur Constitution (Bénder) (2) et qui ne reconnaissent pas les droits légitimes des peuples qui leur sont inférieurs en force, ceux-ci ne forment pas une quantité susceptible de nuire aux bonnes relations entre les deux nations.

Il est vrai que la délégation ukrainienne de la paix a considéré la Crimée comme une province ukrainienne dans le mémoire qu'elle a présenté au Congrès de la Paix.

« Si l'on comprend dans le territoire ukrainien la Crimée (23,000 km. carrés) et la partie du Caucase (par exemple le Terek) où, bien que les Ukrainiens ne soient pas en majorité, ils forment cependant une proportion appréciable eu égard de celle des autres populations... Les villages ukrainiens s'étendent jusqu'au bas des montagnes de la Crimée et du Caucase ; mais ils s'y rencontrent côte à côte avec d'autres villages habités par une population différente de langue et de nationalité (population tatare ou au-

1) Voir III^{me} Universale, p. 8. Les documents publiés par la Société des Nations.

2) Pacta et Constitutiones Legum Libertatumque. Lausanne. Rédaction de l'Ukraine. 1916. p. 6-7 :

« Outre des rapports de voisinage amicaux, des liens de profonde sympathie et d'amitié unissent ce peuple Cosaque à l'Etat de Crimée, avec lequel l'armée Zaporogue a fréquemment conclu une convention d'armes et dont les forces sont venues au secours de cette armée pour la défense de son pays et de ses libertés aussi, autant qu'il sera possible dans l'état de choses actuel. l'Illustrissime Hetman devra tâcher, par ses ambassadeurs auprès de sa Grâce Sérénissime le Khan de Crimée, de coopérer avec lui et d'établir une amitié éternelle, ce que voyant, les pays voisins n'oseront point tenter de soumettre l'Ukraine ou de l'attaquer de quelque manière que ce soit... »

tre). (1) Mais heureusement les cercles ukrainiens les plus importants voient l'injustice de ce point de vue et ne dénie pas à leurs voisins, à leurs frères de malheur, dont la culture et l'histoire ne sont pas moins glorieuses que les leurs, les mêmes droits qu'ils revendiquent pour eux-mêmes.

Et, pour ouvrir pour toujours cette « prison des peuples », qui était l'empire des Tsars où, de la Moldavie à la Finlande, « tous se taisaient de bonheur, en leurs langues multiples », pour employer les termes immortellement ironiques de l'immortel Chevtchenko, n'y a-t-il d'ailleurs pas mieux à faire que de chercher à copier le Russe, en s'efforçant de charger de chaînes leurs voisins, et des voisins, eux aussi libérés d'hier, après avoir été frères de misère et d'adversité ?

La nation ukrainienne, pouvait-on lire dans le mémoire ukrainien présenté au Congrès des Nationalités de Lausanne (juin 1916), a droit à l'existence comme toutes les autres et elle croit fermement aux nobles paroles de Lord Winston Churchill : « Nous voulons que cette guerre remanie la carte de l'Europe selon le principe des Nationalités, selon le vrai désir des peuples qui habitent ces territoires tant disputés. Nous voulons une paix durable qui rétablira l'harmonie, libérera les races, restaurera l'intégrité des nations... »

L'Ukraine croit fermement que cette parole donnée aux peuples d'Europe ne sera pas un vain mot (2).

La Crimée ne le croit pas moins, surtout dans ses rapports avec l'Ukraine.

L'indépendance de la Crimée utile à l'ordre et à la tranquillité.

L'indépendance de la Crimée est aussi très utile pour la tranquillité dans le monde. Car sa domination par une puissance impérialiste quelconque donnera la possession de ses ports dominant de la Mer Noire à cette puissance et celle-ci se mêlant naturellement de la question des Détroits, sera un élément de conflit dans la politique internationale. C'est aussi parce que la Crimée la rendait maîtresse de la Mer Noire que la politique impé-

1) Mémoire ukrainien, p. 10 et 11.

2) Compte-rendu du III^{me} Congrès des Nationalités, p. 205. Librairie Centrale des Nationalités.

rialiste russe en Orient, au XIX^{me} siècle, fut la cause des guerres et de l'effusion du sang sur les côtes criméennes.

Sébastopol criméenne est une garantie de paix au sud de l'Europe, comme le sont au nord le Sund et le Belt danois.

Nous devons espérer que les diplomates ne négligeront pas ce point capital s'ils veulent servir l'humanité non en créant des causes de perturbation, mais en empêchant l'impérialisme.

Décision nationale des Tatars de Crimée.

Les Tatars de Crimée, dans la ferme conviction de servir autant leur propre cause que les intérêts de leurs voisins et de l'humanité, en général, ont proclamé la république. La nation entière l'a approuvée par un plébiscite et a juré de la défendre. Depuis 1918, les Tatars de Crimée sont en lutte avec les Bolchéviks russes et leurs adversaires de droite pour sauvegarder cette juste cause qui se base sur le droit et qui est utile pour la paix du monde.

L'Europe, qui attribue une si grande importance au sort de la ville de Danzig et qui voudrait créer, de toute pièce, un royaume Juif, pourra-t-elle rester indifférente au sort, à l'indépendance de la Crimée et aux droits des peuples tatars qui furent pendant des siècles piétinés malgré les plus élémentaires règles de l'équité ?

La question de la Russie et les peuples opprimés.

La question de l'indépendance de la Crimée étant liée au point de vue de la politique internationale à celle de la Russie et des peuples opprimés, c'est seulement en examinant celle-ci que l'on pourrait arriver à une conclusion.

Quelle est la question des nationalités opprimées et comment va-t-on pouvoir assurer une solution satisfaisante de cette question ?

La Russie était formée par les nationalités non-russes subjuguées par la force et qui avaient réalisé leur indépendance des siècles avant les Russes. La politique russe, au lieu de s'occuper de la Russie proprement dite, de ses habitants et de ses paysans, se consacrait au panslavisme, à l'impérialisme et attaquait à toute occasion ses voisins pour les soumettre à son joug et pour les « russifier ».

Aucune puissance au monde n'empêcherait la Russie de méconnaître ouvertement les droits les plus élémentaires des peuples qu'elle écrasait. L'administration russe ne violait pas seulement leurs maisons, mais n'avait aucun respect pour leurs édifices religieux et nationaux. Elle ne leur permettait pas l'usage de leurs langues maternelles.

Ces peuples opprimés, qui étaient supérieurs aux Russes par le caractère, par la tradition et la civilisation, cherchaient le salut dans le nationalisme, organisaient des révoltes, donnaient des martyrs, mais ils ont raffermi et resserré leurs unités nationales. Leurs espoirs une fois prenaient force de la science et de la civilisation du XIX^me siècle. De cette façon, sous les apparences d'une unité russe, les nationalités se groupaient de plus en plus, et toujours en serrant leurs rangs autour des centres nationaux.

C'est précisément ce qui explique le fait qu'à la chute du régime tsariste en Russie, de Helsingfors à Baktchi-Seraï, comme à Kasan et Tachkend, à Bakou et à Tiflis, toutes les nationalités se sont automatiquement groupées dans leurs centres nationaux et ont pu continuer leur lutte pour l'indépendance et leur droit, ne s'écartant jamais de leurs idéaux nationaux, malgré les révolutions et les contre-révolutions de droite et de gauche.

Telle est la question que les nationalités opprimées, voulant se séparer du centralisme russe, et dont le nationalisme a été fortifié par les attaques mêmes de la Russie, ont mis sur le tapis diplomatique.

Comment doit-on résoudre la question ?

Les mouvements des nationalités opprimées étant de ceux engendrés par la révolte de toute une nation, il est impossible de leur trouver une solution arbitraire.

Les essais politiques de ce genre, c'est-à-dire se basant sur les violences, sont tous voués à l'échec. On l'a vu dans les cas de Koltchak, Dénikine, Wrangel et les Bolchéviks.

Les nationalités opprimées luttent contre les Rouges autant que contre les « Blancs », pour reprendre ce qui est leur droit.

Le Gouvernement des Soviets qui, malgré qu'il ait proclamé son acceptation du principe de l'auto-disposition des nationalités, emploie les mêmes procédés de violence et d'atrocité que le régi-

me tsariste pour noyer les nationalités dans le sang, pour dissoudre leurs parlements et poursuivre leurs instituteurs, écrivains et intellectuels, n'a pas non plus résolu la question des nationalités opprimées par les gouvernements soviétiques nationaux qu'il feint de tolérer.

Aujourd'hui aussi, comme par le passé, il y a des nationalités en Russie qui, malgré le sang et le feu, attendent le jour de leur véritable indépendance et liberté.

La seule solution équitable de cette question est la reconnaissance des droits souverains des nationalités opprimées de la Russie pour régler leur sort. Elles doivent être maîtresses de leurs destinées, former des gouvernements sous la forme qu'elles choisissent et avoir de telles relations avec les autres qu'il leur semble nécessaire. Une autre solution est impossible, non seulement pour le salut de ces peuples, mais pour la paix du monde.

**Les objections faites contre
le droit d'auto-disposition
des peuples opprimés.**

Il y a des gens qui s'opposent à la solution pacifique, juste et équitable du problème russe d'après les principes humanitaires et nobles de l'auto-disposition des nationalités. Ces objections proviennent principalement : 1° de ceux qui voient en Russie un instrument pour le maintien de l'équilibre mondial ; 2° de ceux qui désirent le maintien de la Grande Russie pour des fins d'exploitations économique et industrielle ; 3° de ceux qui émettent l'avis que les nouveaux petits états ne pourront pas assurer la paix et l'harmonie entre eux et formeront un foyer de troubles et de discorde, comme les Balkans.

Ce que ces adversaires du principe des nationalités ne prennent pas en considération, c'est l'impossibilité de revenir en arrière, vu que toutes les nationalités de l'ancienne Russie ont fait d'immenses progrès dans le domaine national. La question des nationalités est un grand mouvement engendré par l'histoire, par la tradition, et doit faire son chemin. Aucune force ne pourrait l'en détourner, ni l'arrêter. Les promoteurs de l'idée d'une nouvelle Grande Russie croient que les paysans russes, grisés par le communisme conforme à leur esprit, pourraient facilement former une armée solide et régulière. L'absurdité de cette supposition est

évidente. Nous pouvons citer, comme preuves, les mutineries, les révoltes de ces paysans contre Koltchak, Dénikine, Wrangel et même contre le militarisme soviétique.

Quant au champ d'exploitation économique que formerait la Russie pour le capital étranger, on ne peut pas prétendre que les champs d'activités économiques que les petites nations, nouvellement organisées, travailleuses, énergiques, et dont les pays sont en tous cas plus sûrs que la Grande Russie, soient moins grands et moins sûrs que ceux d'une Grande Russie.

Quant aux différends entre les nationalités opprimées, il est évident que la Société des Nations qui trancherait les litiges des grandes puissances ne rencontrerait pas plus de difficultés à solutionner les différends entre les petites nations. Les Grandes Puissances, d'autre part, auront tout intérêt à empêcher des conflits entre ces nouveaux Etats.

Du reste, est-il admissible de vouloir le maintien des difficultés présentes, uniquement pour des différends futurs supposés et très improbables ?

La fédéralisation de la Russie.

Quant à la formation d'une fédération russe assurant l'émancipation des nationalités en même temps qu'elle ferait un grand facteur politique de la Russie, nous doutons fort de la possibilité de sa réalisation. En premier lieu, il est improbable que l'on puisse amener les Russes d'une extrémité à une autre, et deuxièmement il est naturel que les nationalités opprimées se méfient des Russes et, se basant sur les injustices dont elles furent victimes depuis des siècles, croient facilement à un traitement non équitable de la part de ceux-ci.

Dans tous les cas, la condition essentielle d'une telle solution de la question russe, de sa réalisation pacifique et de son maintien est que les nationalités opprimées y donnent leur libre et entière adhésion. Si, au contraire, elles y étaient amenées soit par la force russe, soit par des pressions extérieures, ceci ne pourrait guère constituer une solution durable et sûre de la question russe.

La politique internationale et la question des nationalités opprimées.

Nous voyons, pourtant, avec satisfaction, que la politique internationale est dans la voie de réaliser la solution du problème russe d'une façon conforme à l'équité et au droit, c'est-à-dire en reconnaissant les droits des nationalités opprimées, dans l'intérêt de l'orient et de l'occident.

En effet, la reconnaissance effective, ou de fait, l'indépendance de la Pologne, de la Finlande, de la Lithuanie, de la Lettonie, de l'Estonie, de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan, *montre qu'en principe du moins on est décidé enfin à ouvrir la porte de la « prison des peuples ».*

Conclusion.

La reconnaissance des droits, par les Grandes Puissances, de nos frères dans le malheur d'hier et leur entrée dans la grande famille des États indépendants, forment la plus réconfortante garantie pour nous, les peuples qui avons des revendications et des droits non moins légitimes à l'indépendance et qui sommes restés en arrière.

En effet, dans ces temps où le principe des nationalités triomphe, il serait une tache pour l'humanité même de supporter le rétablissement d'une nouvelle « prison des peuples », après avoir sacrifié des millions de ses fils pour le Droit et la Liberté. Ni le principe de justice, ni l'intérêt du monde et le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité ne peuvent permettre de subjuguier à nouveau les peuples opprimés de l'ancienne Russie qui ont vécu les plus tragiques pages de l'histoire humaine.

C'est pour cela que les Tatars de Crimée ont une confiance absolue dans le triomphe final et entier du principe des nationalités, dans la victoire du Droit sur la Force et ils saluent l'aurore de leur libre et brillant Avenir avec foi et espérance.

ANNEXES

I.

Second Mémoire du peuple tatar de Crimée demandant la tutelle de la Société des Nations. ⁽¹⁾

Le soussigné, se basant sur le plein-pouvoir qui lui a été accordé par le Parlement tatar de la Crimée, élu au suffrage universel direct de tous les citoyens, hommes et femmes, prend la liberté de présenter l'exposé suivant dans l'espoir d'obtenir de la Société des Nations la tutelle sollicitée.

Le peuple tatar de Crimée sollicite et espère obtenir son admission dans la Société des Nations, ainsi que la protection de celle-ci qui, formée sur une base d'équité internationale, dans le but d'assurer la concorde et la paix mondiales, est tout indiquée pour prendre en considération les aspirations légitimes du peuple tatar de Crimée et pour tenir compte de ses droits ethniques et historiques.

La Société des Nations, animée des sentiments les plus humains, doit reconnaître au peuple tatar le droit de libre disposition et de mettre ainsi fin à ses souffrances indicibles.

Droits historiques.

D'après les ouvrages des savants d'occident, on peut résumer comme suit la vie des Tatars de Crimée.

¹⁾ Enregistré sous le No II/9245/4328, le 5 décembre 1921. Et la première requête à la Société des Nations le 5 juin 1920, est imprimé par le Secrétariat de la Société des Nations. No 20/4/137.

Il y a douze siècles — depuis la chute de l'Empire Khazar — que la Crimée est soumise aux influences tatares et il y en a sept que les Tatars se sont établis en Crimée et, de l'aveu même des historiens russes les plus réputés, ont exercé sur le développement de la Moscovie une influence capitale, comparable seulement à celle des Romains sur les Gaules.

Pendant près de cinq siècles il exista un Etat de Crimée qui, sous des dynasties florissantes, notamment la dernière, celles des Gheraï (XV^{me} siècle) parvint à une haute culture, devant laquelle s'inclinèrent les hommes les plus illustres de l'occident.

Notre Versailles, palais des Khans de Baktchi-Seraï — qu'un Français (1) compétent compare à l'Alhambra de Grenade — date d'avant la Renaissance.

Dès la fin du XVII^{me} siècle, la communauté politique des Tatars de la Crimée se trouvait bénéficier de cette possession prolongée du sol, qu'on reconnaît comme le plus solide des titres à la souveraineté (2).

Mais l'ambition de Catherine II mit un terme à cette souveraineté. En 1744, sous prétexte de libérer le pays de la prétendue tutelle de la Turquie, mais en réalité, afin de s'approprier une contrée fertile, l'impératrice Catherine II fit insérer dans le traité de Koutchouk-Kainardji, conclu entre la Russie et la Turquie, l'article suivant :

« Art. III. — Tous les peuples tatars, ceux de la Crimée, du Boudjak, du Kuban, etc., seront reconnus, sans aucune exception, par les deux empires comme nations libres et entièrement indépendantes de toute Puissance étrangère. Ils seront gouvernés par leurs propres souverains de Ghenghiz-Khan, élus et élevés sur le trône par tous les peuples tatars ; ces souverains gouverneront d'après leurs anciennes lois et usages, n'en rendant aucun compte à aucune Puissance étrangère. C'est pourquoi ni la Cour de Russie, ni la Porte Ottomane ne devront se mêler, sous aucun prétexte, de l'élection du Khan, non plus que des affaires domestiques, politiques, civiles et intérieures des Tatars, mais au contraire, elles devront avouer et considérer la dite nation tatare

1) Famin : Crimée, Circassie, Georgie. — L'Univers pittoresque. — Histoire et descriptions de tous les peuples de la Russie. Volume II. Paris. Firmin Didot, 1857 (2).

2) Marcel Moye : Le Droit des gens modernes. Paris 1920, p. 32 et seq.

dans son état politique et civil sur le même pied que les autres Puissances qui se gouvernent par elles-mêmes et ne dépendent que de Dieu seul ».

Violation des traités par la Russie.

Au mépris de ces promesses solennelles, où le nom de Dieu même est invoqué, l'Impératrice de toutes les Russies, qui n'a proposé ce pacte que pour isoler politiquement la Crimée, s'empara en 1783 de son territoire, après avoir massacré 30.000 hommes et femmes de sa paisible population. Le 8 avril de la même année, Catherine II faisait paraître un manifeste dans lequel elle déclarait « annuler les obligations réciproques relativement à la liberté et à l'indépendance des peuples tatars, mais promettait en revanche, solennellement et irrévocablement pour elle et pour ses successeurs, de respecter les coutumes et les usages de la Crimée et d'accorder à ses habitants tous les droits et avantages des classes correspondantes en Russie ». Il était à prévoir qu'après un premier parjure, les souverains de la Russie ne se soucieraient guère de mieux observer les nouveaux engagements.

Occupation de la Crimée par les Russes et ses conséquences.

Dès la perte de son indépendance, la Crimée fut soumise à un régime inique. Sa religion fut violée. Par centaines ses mosquées furent supprimées, détruites, changées en églises orthodoxes et leur nombre qui, en 1805, était encore de 1556, se trouvait réduit l'année avant la grande guerre à 729. En même temps, le nombre des « imams » (ecclésiastiques) tombait de 5139 à 942. Les pèlerinages à la Mecque étaient rigoureusement interdits par les règlements « administratifs », c'est-à-dire purement arbitraires. Sur les biens religieux des Musulmans (les wakoufs) qui, au début de l'occupation, dépassaient 300,000 hectares, 213,000 furent confisqués et donnés aux dignitaires de St-Pétersbourg. L'enseignement de la langue tatare était interdit. Nos écoles primaires et supérieures furent fermées ou bien réduites à une indigence qui paralysait leur fonctionnement.

La propriété privée ne fut pas mieux respectée. Déjà en 1790, le Maréchal de la noblesse russe en Crimée décrétait que seuls les biens des Tatars appartenant à la noblesse seraient con-

servés à leurs propriétaires. Une spoliation générale s'en suivit. En 1790, c'est-à-dire sept ans après la conquête russe, 180,000 Tatars avaient déjà quitté le pays et 600 villages indigènes étaient déserts.

Cette émigration, plus ou moins intense, continua pendant tout le siècle suivant, et la population continua à périr.

A l'époque de la guerre de Crimée, 12,000 Tatars fuyant les représailles organisées par les Russes, s'embarquèrent pour la Turquie et pour l'Asie-Mineure. De 1862 à 1905 les émigrations reprirent périodiquement.

On se demande si cette persécution organisée systématiquement, si cette violation du droit le plus sacré du peuple tatar avait pour but de civiliser ce pays !!!

Le fait est que tous les savants qui ont voyagé en Crimée sont unanimes à affirmer que chez les Tatars le niveau moral, artistique et économique, était bien supérieur à celui de la « Sainte Russie ».

Droit ethnique de la Crimée.

Les injustices sociales et économiques augmentant de jour en jour, obligeaient surtout les Tatars de la Crimée septentrionale à émigrer.

Les Tatars de la Crimée forment une nation de plus de 700,000 âmes et constituent au bas mot le 75 % de la population de leur pays. (Le chiffre donné par la « Grande Encyclopédie Russe » (Péttersbourg 1903), est de 88 % et celui de « La Grande Encyclopédie Française », dernière édition, est de 90 %.

Après la révolution, dans toutes les élections faites en Crimée, à l'exception de quelques villes, ce sont les Tatars qui ont obtenu en général la majorité des voix.

Décisions nationales.

Après la révolution russe et surtout après l'effondrement du gouvernement impérial, aucun peuple, ni aucun Etat n'a pu prendre entre ses mains la destinée de la Crimée. Le peuple de ce pays en fut lui-même le maître. Et l'élément prédominant de la population, les Tatars, se trouva en mesure d'assurer l'ordre parfait et de diriger les affaires du pays.

Jusqu'en novembre 1917, les Tatars avaient formé un Comité Central qui collaborait à l'administration de la Crimée. Ensuite on procéda aux élections de l'Assemblée Constitutive qui furent faites d'après les principes les plus démocratiques.

Comme on pourra le constater d'après l'annexe ci-jointe, « Constitution », la République de la Crimée fut proclamée et on forma un gouvernement responsable devant le Parlement. Ce gouvernement entra immédiatement en fonction et se chargea de gouverner le pays sur une base constitutionnelle.

Justice de l'administration de l'État tatar en Crimée.

Pendant tout le temps où s'exerça l'administration du gouvernement cité ci-dessus, la justice la plus complète régna dans le pays et tous les citoyens furent égaux devant la loi. L'Assemblée constituante tatare a ouvert dans le monde musulman une voie nouvelle en reconnaissant les droits politiques des femmes ainsi que le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes.

Les droits des minorités furent scrupuleusement respectés. On vota aussi les principes de la protection des travailleurs et on accepta la législation internationale sur les conditions du travail.

Relations de la Crimée avec ses voisins.

Les Tatars de la Crimée sont entrés en relation avec le Rada central de l'Ukraine ; ce parlement reconnut loyalement que le peuple de Crimée devait être seul maître de ses destinées. (Documents ukrainiens publiés par la Société des Nations, page 8, 3^{me} Universel).

Lutte contre l'invasion bolchéviste.

Pour défendre leur indépendance, les Tatars de la Crimée furent obligés de prendre les armes contre les Bolchéviks, qui avaient envahi la Crimée afin de gouverner ce pays à leur manière, c'est-à-dire par la violence et la terreur.

Malgré la vaillance du peuple de la Crimée, la jeune armée, dépourvue de tout et principalement de munitions, ne pouvait résister longtemps à l'armée rouge et le malheureux peuple sans défense, sans protection, tomba, le 13 janvier 1918, sous l'occupation bolchéviste.

Les Bolchéviks jetèrent à la mer le Chef de l'Etat de Crimée, (M. Tchélébidjan Tchélébief) après lui avoir crevé les yeux et coupé le nez.

Une élite de ce peuple fut également martyrisée et mise à mort. Le reste de la population s'enfuit dans les montagnes.

L'occupation allemande.

Plus tard, l'armée allemande occupa la Crimée et bien que notre Parlement eût vaillamment défendu les droits politiques et administratifs du pays, les occupants allemands empêchèrent la formation d'une organisation militaire. A ce moment-là, dans l'espoir de recevoir l'aide de l'Allemagne (qui avait besoin de ses céréales) l'Hetman Skoropatski, dont le but était d'annexer la Crimée, ou tout au moins de la forcer à une entente avec l'Ukraine, déclara le blocus économique de la Crimée.

Mais la défense des intérêts du pays prise par le Parlement de la Crimée, ainsi que l'émotion générale produite par les intentions de l'Hetman, déterminèrent l'Ukraine à renoncer à ses intentions contre l'indépendance de la Crimée.

L'occupation de la Crimée par les généraux Dénikine et Wrangel.

A l'occupation allemande succédèrent les occupations de Dénikine et plus tard l'occupation de Wrangel.

Dans toute cette période le peuple tatar de Crimée n'a reconnu que son Parlement légitime et légal et n'a lié son sort par aucun accord avec les envahisseurs de la patrie.

Devant les injustices et les méfaits commis par les forces qui occupèrent la Crimée, les Tatars, plutôt que de se révolter contre les oppresseurs qui leur étaient supérieurs en nombre, ont adressé le 17 mai 1920 leur demande à la Société des Nations en la priant de prendre la petite nation tatar sous sa tutelle.

Malgré les déclarations officielles de ses représentants, le général Wrangel, non seulement n'a pas reconnu la libre disposition du peuple, mais il a même empêché, par la force, la convocation du Parlement tatar de Crimée.

Au nom de mon peuple, j'ai eu l'honneur d'exposer le 15 septembre 1920 cet état de choses à Monsieur Millerand, alors président du Conseil et par lui à la France de la Grande Révolution, à la France défenseur des petits peuples, afin que cette France prenne la défense des droits sacrés du peuple tatar.

L'état actuel de la Crimée.

En ce moment, la Crimée est de nouveau occupée par les armées bolchéviques et elle souffre du régime de terreur toléré par l'administration bolchéviste à ses armées d'occupation.

Le peuple tatar de la Crimée se demande si ces malheurs et ces injustices devaient l'abattre sans relâche à une époque où la démocratie mondiale veut transformer le monde actuel par une Loi nouvelle ?

Conclusion et revendication du peuple tatar de Crimée.

Tous ces caprices du destin, causes de souffrances incroyables que le petit peuple de la Crimée a dû supporter dans une brève période montrent pleinement que l'existence politique et même physique des Tatars de Crimée sera toujours menacée. Le seul moyen de les sauver c'est la Société des Nations appelée à défendre et à garantir les intérêts surtout des petits peuples. Et notre peuple ayant appris ce rôle sauveur de la Société des Nations, se berce depuis longtemps de l'espoir d'y entrer, depuis longtemps il cherche la possibilité de se placer sous sa haute protection, dans la ferme espérance que la Ligue des Nations, dans ses sympathies pour les peuples opprimés, trouvera aussi un mandataire pour les Tatars de Crimée, sous la direction duquel seront assurés les intérêts sociaux, politiques et économiques de la Crimée richement dotée par la nature.

De ce qui précède se déduisent les revendications suivantes des Tatars de Crimée :

1° Admission au sein de la Société des Nations.

2° Protection de la Société des Nations sous la forme d'un mandat laissé au choix de la dite Société.

3° Aide de la Société des Nations pour faire reconnaître la Crimée comme un Etat indépendant.

Le peuple tatar de Crimée espère que la Société des Nations voudra bien reconnaître qu'il ne peut plus être question d'une « Question de Russie ».

Car en effet, il y a deux questions à distinguer : une question russe et une question des peuples allogènes qui furent asservis par la Russie.

Au XX^{me} siècle, cette distinction s'impose. En effet si la justice oblige de réserver à la Nation Russe une place au sein de la

grande famille humaine, elle veut aussi qu'on en réserve une à tous les peuples dont les droits à la liberté furent arbitrairement violés.

*Président et Délégué du Parlement
tatar de Crimée.*

II.

Constitution des Tatars de Crimée.

1° La Kouroultai reconnaît à toutes les nationalités le droit de déterminer leur propre sort.

2° La Kouroultai proclame que la réalisation des idéaux nationaux ne peut avoir lieu que par une législation, expression de la volonté réelle de la nation et réglant toutes questions dans tous les domaines de la vie tatar. Elle estime indispensable l'existence continue d'un Parlement national, élu par les individus des deux sexes sur la base du droit de suffrage universel, égal, direct et secret. Le Parlement ainsi élu procèdera à l'organisation de la vie et décidera du sort du peuple tatar.

3° La Kouroultai proclame que seules les lois provenant de la volonté du peuple et résultant de son existence sont viables et utiles et déclare nécessaire un renouvellement du Parlement tous les trois ans.

La Kouroultai, considérant que dans les conditions actuelles, les élections à la représentation nationale offriront de grandes difficultés, se constitue en parlement pour une année.

Remarque. — Il y aura un député par sept mille Tatars.

4° Le Parlement fixera lui-même l'époque de sa session ordinaire. Les convocations extraordinaires auront lieu à la demande d'un tiers des membres du Parlement adressée à la Présidence.

5° Les membres du Parlement sont inviolables et exempts du service militaire.

6° Le Parlement tatar devra légiférer sur les points suivants :

1) Instruction nationale ; 2) religion ; 3) justice ; 4) questions militaires ; 5) finances ; 6) affaires politiques et éventuellement sur les questions relatives au commerce, à l'industrie et à l'agriculture.

Remarque. — Pour toutes ces questions, le Parlement devra désigner des commissions spéciales.

7° La Kouroultai, reconnaissant la pleine liberté et l'indépendance des organes exécutif, législatif et judiciaire, proclame la séparation des pouvoirs.

8° Le gouvernement national criméen se composera des Directions : 1) de l'Instruction publique ; 2) des Affaires ecclésiastiques ; 3) des Finances et des Vakoufs ; 4) de la Justice ; 5) des affaires extérieures et 6) de la Présidence du Conseil des directeurs.

1) De la Direction de l'Instruction publique relèveront toutes les institutions nationales d'instruction (mekteb et médressé). Cette Direction servira d'intermédiaire entre les Tatars et les institutions d'instruction publique de la République démocratique de Crimée. Elle préparera les projets de loi de l'autonomie scolaire tatar.

2) La Direction des Affaires ecclésiastiques émettra des ordonnances sur les questions de culte dans le cadre du « jus sacrum » et du « jus circa sacra ».

3) La Direction des Finances et des Vakoufs gérera les ressources nationales et préparera le projet de budget à soumettre à l'approbation du Parlement.

Une section spéciale sera créée auprès de la dite Direction afin d'étudier les voies et moyens d'améliorer les vakoufs ainsi que la situation économique des Tatars.

Remarque. — La Kouroultai, en vue de couvrir les dépenses de l'administration nationale, reconnaît le principe de l'impôt national, voté par le Parlement national.

4) La Direction de la Justice veille à l'application des lois conformément au chériat, aux mœurs et aux traditions de la communauté tatare. Elle remplace le mufti dont la fonction sous ce rapport est supprimée.

5) La Direction des Relations extérieures se composera des sections suivantes :

1) Section s'occupant des relations des Tatars avec les institutions municipales et les zemstvos ; 2) Section des affaires militaires aussi longtemps que durera le service militaire obligatoire ; 3) Section chargée de régler les questions politiques de droit public et de droit civil, ainsi que les problèmes intéressant les rapports des Tatars avec les autres nationalités.

6) La Présidence du Conseil des directeurs contrôle l'activité et la légalité des actes des Directions susdites. Elle veille au maintien de l'harmonie entre toutes les sections de l'administration nationale qu'elle dirige dans le sens des aspirations nationales et en vue de leur satisfaction.

7) Chacune des Directions prépare les projets de lois de sa compétence et les soumet à l'approbation du Parlement.

8) Le Parlement élit dans son sein à la majorité simple le Président du Conseil des directeurs, qui forme le gouvernement national. Le Conseil des Directeurs entre en activité à la suite d'un vote de confiance du Parlement exprimé à la majorité simple.

9) A la demande d'un quart des membres du Parlement ou des commissions spéciales composées d'au moins dix membres, l'exécutif devra s'expliquer devant le Parlement.

10) Etant donné que la forme du gouvernement du pays ne peut être définitivement réglée que par une Constituante criméenne élue au suffrage universel, égal, direct et secret, la Kou-

routaï ne veut pas s'immiscer dans cette question qu'elle n'estime pas de sa compétence. Aussi, la Kouroutaï recommande-t-elle au Parlement tatar de prendre toutes mesures nécessaires en vue de la convocation, dans le plus bref délai, de la Constituante criméenne.

11) La Kouroutaï déclare que les questions relatives à la politique, aux finances et au régime foncier du pays ne peuvent être résolues que par la Constituante criméenne.

12) La Kouroutaï reconnaît la nécessité de la participation du parlement criméen à tous les débats et résolutions engageant la situation politique de la Crimée, en vue d'y faire valoir l'opinion et la volonté de la représentation criméenne.

13) La Kouroutaï, estimant que le sort de tout pays ne peut être décidé que par le suffrage du peuple qui l'habite, demande la participation à la Conférence de la Paix et à toute autre conférence de ce genre, des représentants des nationalités et des pays intéressés.

14) Estimant indispensable à la vie publique la liberté individuelle, celle de la parole, de la presse, de la conscience, du droit de réunion, l'inviolabilité du domicile, le droit d'association et de grève, les assurances sociales, la self-détermination des peuples, *la Kouroutaï proclame la République Démocratique criméenne.*

15) La Kouroutaï abolit les titres existants parmi les Tatars de Crimée : « Mourzat » bey, tchélebi, prince, prélat, noble, bourgeois, paysans, ainsi que les privilèges et obligations attachés à ces titres.

Au nom des principes d'égalité la Kouroutaï reconnaît au sexe féminin les mêmes droits qu'au sexe masculin et laisse au Parlement le soin de légiférer pour réaliser cette égalité.

Le 16 décembre 1917.

III.

**La liste des Khans de Crimée d'après leurs monnaies
et d'après les historiens turcs et européens.**

Hadji Gheraï, (1) 1423-56 ; Mengheli-Gheraï, 1475 ; Mohamed, 1515 ; Ghazi et Saadet, 1524 ; Islam, 1536 ; Saheb I^{er}, 1540 ; Devlet, 1551 ; Mohamed II, 1578 ; Selamet, 1608 ; Djanbek, 1610 ; Mohamed, 1623 ; Djanbek, 1627 ; Enaïet, 1635 ; Bahadir, 1637 ; Mohamed, 1642 ; Islam, 1644 ; Adil, 1665 ; Hadji-Selim, 1665 ; Mourad, 1677 ; Hadji, 1682 ; Selim, 1683 ; Saadet, 1691 ; Safa, 1692 ; Selim, 1693 ; Devlet, 1693 ; Ghazi, 1704 ; Kaplan, 1707 ; Devlet, 1709 ; Cara Devlet, 1716 ; Saadet, 1716 ; Mengheli, 1724 ; Kaplan, 1726 ; Saadet III, 1730 ; Mengheli, 1735 ; Feth II, 1736 ; Selamet, 1739 ; Selim, 1743 ; Arslan, 1748 ; Halim, 1756 ; Krim, 1758 ; Selim, 1763 ; Maksoud, 1765 ; Krim, 1769 ; Devlet, 1770 ; Saheb, 1771 ; Devlet, 1774 ; Cheahin, 1783.

* * *

IV.

Le Congrès Tatar de Yalta, le 16 décembre 1918, après examen de la politique générale et locale, considère que le sort de la Russie ne peut être décidé que par une Assemblée Constituante de toute la Russie.

Il rejette et proteste contre les tentatives faites par les partis de droite, déchus à la suite d'une grande révolution sanglante, à laquelle ont participé toutes les nationalités de Russie, de décider des destinées du Pays et contre leurs démarches auprès des Alliés au nom de toute la Russie.

Le Congrès reconnaît le principe de la fixation du sort de la Crimée au parlement qui sera élu par tous les Criméens, et proteste contre le cabinet criméen qui, sans attendre la décision du

¹⁾ D'après Halim Gheraï, auteur de Gulben-Hanan, Hadji Gheraï est le fils de Gyas Eddin, lui de Tache-Timur, celui-ci de Tula-Timur, Kendje Dok-timur, Toka-Timur, Djouji, Tchenkghiz-Khan. Voir aussi G. Hammer, Op. cité p. 11 ; Schnitzler, op. cité, p. 146, et Langlés, Peyssonnel, Famin, etc.

dit parlement, a exprimé, au nom du pays, des opinions contraires à l'indépendance du pays.

Pour traduction conforme.

V.

Après avoir écouté les discours prononcés, le Congrès du district de Geuzlévé (Eupatorie), du 18 décembre 1918, a décidé :

1° de protester contre M. Vinaver, ministre des Affaires étrangères de Crimée, qui a parlé au nom de tous les habitants de Crimée, à Monsieur le Commandant des forces alliées à Sébastopol ;

2° de protester contre les personnalités qui ont prétendu, à Jassy, parler au nom de tous les peuples de Russie ;

3° de nommer une commission spéciale en vue de rédiger ces protestations. Cette commission sera composée de MM. Ahmed Euzenbachli, Y. Veziroff et A. Ramazanoff ;

4° de remettre les protestations sus-indiquées à Monsieur le Commandant des forces alliées à Sébastopol et au cabinet criméen ;

5° de charger le Bureau Présidentiel du Parlement National de la remise de ces protestations à qui de droit.

Pour traduction conforme.

VI.

Le président demande aux assistants ce que pense la population de l'« Ouyezd de Théodosie » des démarches de Jassy et des actes de M. Vinaver.

Le Congrès demande de mettre aux voix ces questions et proteste, à l'unanimité, contre les démarches faites à Jassy et contre le Cabinet Salomon Crim et Vinaver, qui fait une politique ne

répondant pas à l'opinion publique et qui ne veut pas réunir la Constituante Criméenne (19 décembre 1918).

Pour traduction conforme.

VII.

Le Congrès des Tatars de l'« Ouyezd » de Pérékop, du 19 décembre 1919, a protesté contre les déclarations de M. Vinaver, à Sébastopol, par devant les Alliés, en ce qui concerne le sort futur du pays.

Pour traduction conforme.

VIII.

Le Congrès des Tatars de l'Ouëzd de Symphéropol, qui s'est réuni le 21 décembre 1918 u. s., a décidé :

1° de protester contre Monsieur Vinavez, ministre des affaires étrangères, qui, sans demander l'avis des nationalités du pays et sans en être chargé par personne, a fait, par devant Messieurs les commandants des forces alliées à Sébastopol, des déclarations concernant les destinées de la Crimée et exprimé des opinions pouvant influencer sur l'avenir du pays ;

2° de protester contre les personnes qui, sans demander l'avis des nationalités existant en Russie et sans en être chargées de leur part, sont entrées, à Jassy, en pourparlers avec Messieurs les représentants des Alliés et qui s'y sont attribué le droit de prendre des décisions au nom de toute la Russie.

Pour traduction conforme.

ERRATA

Page 16, 2^{me} sous-titre. Au lieu de : Le Khan de Crimée, lisez : *Le Khanat de Crimée*.

Page 16, 5^{me} ligne de la note 2. Au lieu de : des nostoriens, lisez : *des nestoriens*.

Page 51, 2^{me} ligne de la note 1. Au lieu de : dans la Crimée, lisez : *dans la Dobroudja*.

Page 59, 2^{me} sous-titre. Au lieu de : le Tongoutache, lisez : *le Tongoutche*.

Page 61, note 2. Au lieu de : fille de Toktaniche, lisez : *fille de Toktamiche*.

Page 65, 2^{me} ligne. Au lieu de : à ce fis, lisez : *à ce fils*.

Page 69, 4^{me} sous-titre. Au lieu de : Il se ralie, lisez : *Il se rallie*

Page 74, 2^{me} sous-titre. Au lieu de : L'ignauguration, lisez : *L'inauguration*.

Page 75, 3^{me} ligne du 4^{me} alinéa. Au lieu de : internationalitaire créméenne, lisez : *internationalitaire criméenne*.

Page 76, 3^{me} ligne du 1^{er} alinéa. Au lieu de : J. Osenbacheli, lisez : *I. Ozenbacheli*.

Page 86, 1^{re} ligne de la note 1. Au lieu de : K. N. Lokoloff, lisez : *K. N. Sokoloff*.

Page 95, dernière ligne. Au lieu de : par les Russes, lisez : *pas les Russes*.

Page 120, § VIII, 3^{me} ligne. Au lieu de : Monsieur Vinavez, lisez : *Monsieur Vinaver*.
